



# RAPPORT ANNUEL 2022

**Exercice clos le 31 mars 2022**  
Groupe Stingray Inc.

# TABLE DES **MATIÈRES**



<b>05</b>	Mot du chef de la direction
<b>11</b>	Mot du président du conseil
<b>12</b>	Rapport de gestion
<b>15</b>	Profil de la société
<b>16</b>	Produits
<b>20</b>	Objectifs de la société
<b>22</b>	Stratégie d'acquisition qui a fait ses preuves
<b>24</b>	Atouts concurrentiels
<b>26</b>	Principaux risques d'affaires
<b>28</b>	Membres de la haute direction
<b>29</b>	Administrateurs non membres de la haute direction
<b>57</b>	États financiers consolidés
	Glossaire







# MOT DU CHEF DE LA DIRECTION

Chers investisseurs, partenaires, clients et collègues,

On dit que la course se gagne avec lenteur et constance. Même si nous n'avons pas encore franchi la ligne d'arrivée, on peut dire que les exercices 2021 et 2022 ont marqué la transition progressive de la COVID-19 vers le rétroviseur.

Alors que nombre de nos collègues travaillent encore confortablement et en toute sécurité de chez eux, des visages familiers reviennent petit à petit dans nos bureaux. Nous mangeons ensemble, nous nous inspirons les uns des autres lors de tables rondes créatives et nous nous soutenons mutuellement dans cette période de changements. La « nouvelle » normalité a façonné notre quotidien pendant si longtemps, et maintenant, l'« ancienne » normalité boucle la boucle. La COVID-19 a ponctué une autre année, mais l'esprit de Stingray brille de mille feux.

Si nous vivions dans un « village global » avant la pandémie, nous semblons maintenant déambuler sur une « rue principale globale ». Le passage au travail à distance à l'échelle mondiale a soudé davantage le monde, les interactions en ligne étant de plus en plus ancrées dans notre quotidien. Ce type particulier de mondialisation a ouvert de nouvelles perspectives commerciales pour Stingray : au moment où nous écrivons ces lignes, 50 % de la population mondiale est en ligne, et les marchés de l'Asie-Pacifique (soit la Chine, l'Inde et l'Indonésie) devraient être en tête sur le plan de la croissance. Selon les projections, il y aura 43 milliards d'appareils connectés dans les poches des gens d'ici 2023, soit plus de trois fois plus qu'en 2018. Ces prévisions nous poussent déjà à nous tourner vers d'autres occasions à forte valeur ajoutée dans les domaines des services musicaux par abonnement, des voitures connectées, de la vente au détail connectée, des outils de connaissance du consommateur et des médias pour espaces commerciaux.

Alors que Stingray développe de nouveaux projets passionnants pour sa communauté mondiale, elle s'efforce tout autant d'assurer une croissance régulière et stable de son portefeuille de services existants. Bien que la COVID-19 continue de se répercuter sur nos activités, nous sommes très fiers d'annoncer que les produits ont augmenté de 14 % par rapport à l'exercice précédent. Les produits se sont élevés à 282,6 millions de dollars, le BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> à 99,3 millions de dollars et le bénéfice net à 33,3 millions de dollars (0,47 \$ par action). Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont établis à 83,7 millions de dollars et les flux de trésorerie disponibles ajustés<sup>(1)</sup> ont atteint 56,9 millions de dollars.

Nous avons beaucoup de victoires à célébrer cette année. Au fur et à mesure que les entreprises ont rouvert leurs portes après les confinements découlant de la COVID-19, Stingray Radio a également commencé à se ressaisir et à surpasser ses concurrents.

Grâce à un nouvel accord mondial avec Amazon, la croissance des abonnements à nos services de diffusion en continu s'est grandement accélérée. À la suite de l'acquisition de Chatter Research par Stingray en 2021, notre secteur d'exploitation des outils de connaissance du consommateur a également connu un essor incroyable : l'intérêt est vif, nos professionnels de la vente sont très sollicités et nos clients commerciaux sont impatients de renforcer notre collaboration.

Un partenariat avec Tesla dans le domaine des voitures connectées a servi à asseoir notre présence dans le secteur automobile, et depuis, d'autres constructeurs automobiles ont manifesté leur intérêt. Les projets avancent lentement, mais sûrement dans ce secteur, et si nous prévoyons des délais plus longs pour mener à bien ces collaborations, ce sera du temps bien investi.

Enfin, l'exercice 2022 a marqué le lancement de notre réseau multimédia commercial en magasin, les épiceries Metro étant notre premier partenaire. Ce service offre la possibilité de mener des campagnes audio numériques programmatiques en magasin, en tirant parti de la proximité de l'acheteur pour favoriser les conversions. Les clients commerciaux et les annonceurs ont été ravis des résultats immédiats et quantifiables, et tous les indicateurs clés sont fort concluants. Stingray est fière d'être le fer de lance de cette nouvelle forme révolutionnaire de publicité au point de vente, et nous voyons une importante croissance se dessiner.

<sup>(1)</sup> Mesure non conforme aux IFRS. Voir la rubrique Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS à la page 54 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS à la page 35 et la rubrique Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS à la page 44.

## Le nombre d'abonnés en croissance constante

Au quatrième trimestre de 2022, nos services de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) ont dépassé 715,000 abonnés, ce qui représente une augmentation de 36 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et de 3 % par rapport au trimestre précédent. Compte tenu de notre rythme de croissance actuel, nous sommes en bonne voie pour atteindre notre ambitieux objectif d'un million d'abonnés au cours des deux prochaines années.

Les activités de Stingray se sont orientées vers des flux de produits stratégiques tirés du contenu numérique, et nous comptons poursuivre sur cette lancée. Ces nouvelles initiatives continuent de croître et de générer des produits plus importants chaque année, contrant déjà la baisse des produits tirés de la diffusion traditionnelle.

## Décollage : un exercice de lancements prestigieux

Les partenariats stratégiques sont au cœur des activités et de la mission de Stingray. Ils nous permettent de remplir les foyers du monde entier de musique, d'offrir au grand public des chansons karaoké inoubliables et de fournir nuit et jour un divertissement audiovisuel de qualité supérieure.

Au cours de l'exercice 2022, nous avons fait des progrès considérables pour bonifier de plusieurs millions de personnes l'auditoire mondial potentiel de nos services de diffusion en continu. Nous avons lancé une série de chaînes télé gratuites financées par la publicité (FAST) et de services de VSDA en partenariat avec d'importants fournisseurs de services par contournement en Amérique du Nord, en Europe et en Amérique latine, dont Claro, Pluto TV, Rakuten TV, Samsung TV Plus, Struum et Totalplay.

Stingray a continué de conquérir de nouveaux publics et de nouveaux marchés grâce à un partenariat de grande valeur avec les chaînes Prime Video d'Amazon au Canada, au Mexique et au Brésil, dans le cadre duquel les abonnés ont eu accès au forfait *All Good Vibes* de Stingray, composé des services de divertissement haut de gamme suivants : Qello Concerts by Stingray, Stingray Karaoke, Stingray Classica, Stingray DJAZZ et Stingray Natureescape.

Nous avons également fait équipe avec Amazon pour lancer Alexa Karaoke, présentée par Yokee sur les appareils Echo Show et Fire TV au Royaume-Uni et en Espagne. Il suffit de dire : « Alexa, chantons du karaoké », pour avoir accès à plus de 70 000 titres sous licence, ce qui représente un jalon prometteur pour l'intégration des services vocaux et de l'IA activée par la voix à l'offre de Stingray.

## Un contenu en constante expansion

Les nouveaux partenariats sont synonymes d'auditoires plus larges, et un plus grand nombre d'utilisateurs signifie une demande accrue de nouveau contenu. Au cours de l'exercice, Stingray a travaillé d'arrache-pied pour produire un contenu de calibre mondial que les spectateurs et les auditeurs pourront apprécier encore et encore (et encore).

L'un de ces projets sensationnels : la Tournée mondiale Qello Concerts, une anthologie audiovisuelle où, pendant trois semaines, les téléspectateurs ont pu profiter de prestations scéniques emblématiques. Alors que tant de salles étaient encore fermées en raison de la COVID-19, cet événement diffusé en continu visait à combler le vide dans le cœur des mélomanes. Cette tournée a transporté les auditeurs du Japon à l'Australie et du Moyen-Orient à l'Afrique, grâce à des concerts d'artistes en tous genres tels que Blondie, Elton John, Rihanna et Ray Charles.

Nous avons aussi vu s'écrire une page d'histoire ! Du 2 au 17 juillet, Stingray s'est associée au célèbre Montreux Jazz Festival pour organiser un événement de diffusion en direct inoubliable sur la plateforme Qello Concerts by Stingray. Les spectateurs ont été instantanément transportés sur l'exceptionnelle scène du festival, située sur les rives du lac, où se sont produits des artistes comme Altin Gün, Annie Taylor, Hermanos Gutiérrez, Nathy Peluso, Oscar Anton, Priya Ragu, Sam Fischer, Sofiane Pamart et Yet No Yokai.

Stingray est une entreprise tournée vers l'avenir, et notre exercice 2022 ne saurait être complet sans un partenariat avec la plateforme sociale TikTok. Ensemble, nous avons lancé TikTok Radio, une toute nouvelle chaîne musicale offerte sur Stingray Musique au Canada et aux États-Unis. Des titres viraux aux succès des étoiles montantes, la chaîne comprend également les sons tendance de l'heure et des présentations des artistes et des créateurs les plus appréciés de la plateforme.



## Dernier venu dans la famille

Si la pandémie nous a appris quelque chose, c'est que nous sommes plus forts ensemble. Nos partenaires nous motivent et nous encouragent à continuer d'innover, à sortir des sentiers battus et à élargir notre offre de services au-delà de ce que nous avons imaginé. Et parfois, nous voyons tellement de potentiel et de valeur dans nos contributions respectives que nous décidons d'unir nos forces de façon permanente.

La première acquisition de Stingray ne saurait tomber plus à point : alors que tant d'entre nous se sentaient épuisés émotionnellement par la COVID-19, nous avons acquis Calm Radio, le plus important service de diffusion musicale en continu au monde axé sur le bien-être et la détente. Cette importante acquisition a ajouté 1 500 chaînes au portefeuille de Stingray, toutes axées sur la pleine conscience et le bien-être mental. Plus de 30 000 abonnés se sont ainsi ajoutés à notre service de diffusion en continu, augmentant du coup nos produits moyens par client.

Nous nous sommes également réjouis de renforcer notre relation avec notre partenaire de longue date dans le domaine du karaoké, The Singing Machine Company, un chef de file mondial des produits de karaoké grand public qui distribue plus de 1 000 000 de produits dans le monde entier chaque année. Stingray a acquis une participation minoritaire dans l'entreprise, consolidant ainsi son statut de fournisseur de solutions karaoké le plus fiable du monde.

En plus d'assurer et de renforcer notre présence dans les foyers par la diffusion en continu et le karaoké, nous avons également étendu notre emprise commerciale. Grâce à l'acquisition d'InStore Audio Network, le plus grand réseau publicitaire audio commercial des États-Unis, 13 000 pharmacies et épicereries se sont ajoutées à notre portefeuille commercial. Nos clients commerciaux peuvent exploiter ce réseau pour générer des flux de produits publicitaires additionnels, une occasion pour Stingray d'augmenter de façon exponentielle ses produits par emplacement.

## Chatter dans la ligne de mire

À la suite de l'acquisition de Chatter Research par Stingray en 2021, nous avons commencé à déployer des solutions de connaissance du consommateur alimentées par l'IA auprès des détaillants d'Amérique du Nord.

Les sondages SMS de Chatter battent les méthodes traditionnelles à plate couture sur tous les indicateurs clés, qu'il s'agisse des ouvertures, des clics ou des conversions globales. Chatter peut également réagir de manière dynamique et en temps réel aux soucis exprimés par les consommateurs, grâce à un moteur d'IA alimenté par plus de 30 millions de points de données sur le commerce de détail (et ça ne s'arrêtera pas là).

Les marques qui souhaitent tirer parti de ces outils de connaissance du consommateur peuvent le faire rapidement. Chatter peut être mis en œuvre à l'aide d'une balise Web qui s'intègre à toutes les principales plateformes de commerce électronique, y compris Shopify, et dès que son IA préentraînée se met en branle, elle peut fournir des résultats immédiats.

Trois mois à peine après son lancement, le détaillant mondial Staples a pu augmenter son NPS (indice de satisfaction et recommandation) de 20 % grâce à notre technologie Chatter. Cette campagne pilote, qui portait sur le service de ramassage en bordure de rue, a suscité plus de 120 000 conversations tout au long de son cycle de vie. L'IA de Chatter a rapidement détecté que les clients étaient très agacés de devoir appeler le magasin pour signaler leur arrivée pour le ramassage. Cette information en main, l'équipe a pu concentrer rapidement ses efforts sur les points importants, ce qui a permis d'augmenter le NPS de 20 %.

# Devenir un pionnier des médias commerciaux

## La vie sur la route

Peu de temps après ses premiers balbutiements, le réseau multimédia commercial de Stingray est passé en position dominante. Ce service tire parti de notre réseau existant de technologie de diffusion en continu en magasin pour offrir de puissantes solutions publicitaires programmatiques basées sur l'audio. Les campagnes audio spécifiques à l'emplacement permettent aux annonceurs de cibler les acheteurs les plus intéressés qui se trouvent sur place avec un contenu contextuel pertinent, tout en offrant aux détaillants un nouveau flux de produits.

Cette année, nous avons accueilli Dollarama, Walmart et Metro au sein du réseau multimédia commercial de Stingray. Nos équipes créatives internes sont déjà à l'œuvre pour produire des publicités audio attrayantes qui seront insérées de façon dynamique dans leur paysage musical existant.

Peu importe la durée du trajet, la musique est la toile de fond parfaite pour la vie sur la route. Cette année, Stingray a fait une percée majeure dans le domaine des voitures connectées, un secteur qui connaît une croissance fulgurante. La connectivité cellulaire devrait devenir une caractéristique standard des véhicules d'ici cinq ans, et les principaux acteurs du secteur des médias et du divertissement ont déjà commencé à développer des solutions pour ces produits de nouvelle génération.

Tesla est déjà un partenaire de Stingray, avec 1,2 million de véhicules actuellement en circulation, nombre qui augmente de 30 000 chaque mois. Après le succès de notre collaboration en matière de karaoké intégré avec Tesla, nous travaillons maintenant pour développer une offre unique pour les véhicules de VinFast.

VinFast deviendra la première marque automobile à offrir Cerence Sing, une expérience de karaoké entièrement contrôlée par la voix propulsée par Stingray Karaoke. Ce système intégré offre au conducteur et aux passagers un accès complet à notre catalogue de plus de 100 000 chansons de karaoké populaires dans plus de 12 langues. Pour des raisons de sécurité, le mode conducteur est contrôlé à 100 % par la voix, alors que le mode classique (proposé uniquement lorsque le véhicule est stationné) offre des repères visuels et la capacité d'utiliser l'écran tactile du véhicule.

Stingray s'est également associée à ACCESS Europe GmbH pour offrir son service de diffusion de musique en continu, Stingray Musique, aux véhicules. Les conducteurs du Canada et des États-Unis pourront désormais accéder à notre catalogue complet de listes de lecture sélectionnées par des programmeurs chevronnés grâce à la plateforme d'infodivertissement intégrée de notre partenaire (Twine4Car) et à son App Store centré sur la voiture.

Ce n'est que le début d'une série très fructueuse de partenariats avec des marques automobiles qui souhaitent faire de la musique un élément clé de leurs véhicules connectés.

À la fin de chaque exercice, je suis toujours étonné de voir tout ce que nous pouvons accomplir lorsque nous travaillons ensemble. Aucune de ces réalisations n'aurait été possible sans l'effort collectif des employés dévoués de Stingray, le leadership exemplaire de mon équipe de direction ou le soutien et la confiance inébranlable de nos partenaires dans tout ce que nous faisons.

Beau temps, mauvais temps, la musique berce nos vies. Elle nous motive à entreprendre, à lutter et à rêver. Bien que nous ne sachions pas encore ce que l'année à venir nous réserve, nous pouvons affirmer en toute confiance que Stingray sera prête à offrir toute la musique et le divertissement dont nous avons besoin pour aller de l'avant.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, santé et prospérité pour l'exercice à venir.

Cordialement,



**Eric Boyko**

Président, cofondateur et chef de la direction











# MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Au commencement était la musique.

C'est par la musique que Stingray s'est fait connaître sur la scène mondiale, et c'est le pouvoir qu'a la musique d'unir des cultures et des préférences disparates dans le monde entier qui a alimenté notre passion pour la croissance et l'excellence. Nous sommes fiers de nos racines musicales qui remontent aux chaînes audio et à la diffusion de musique en continu. Depuis la création de Stingray, nous avons néanmoins évolué dans de nombreuses directions nouvelles et passionnantes, et cette année, plusieurs de ces efforts ont porté leurs fruits.

L'acquisition d'InStore Audio Network nous a permis de propulser nos produits vers de nouveaux sommets. Nous avons également réalisé des gains importants grâce à de nouveaux partenariats Chatter et à des activations médiatiques de proximité en magasin. Nous commençons à peine à exploiter ces possibilités passionnantes pour le secteur Affaires de Stingray et, comme nous tirons parti de nos compétences en matière de publicité audio numérique, de connaissance du consommateur et de médias commerciaux, nos ambitions n'ont plus de limites.

Pour tirer le meilleur parti de ces possibilités, nous avons besoin d'une équipe de premier ordre, composée d'experts novateurs et agiles, et la direction de Stingray correspond certainement à ce profil. Nous ne pourrions être entre de meilleures mains lorsqu'il s'agit de réflexion stratégique et d'exécution rapide et efficace.

Il incombe bien sûr aux employés dévoués de Stingray de veiller à ce que cette vision soit correctement exécutée et de donner vie à notre mission. Leur volonté inébranlable d'atteindre l'excellence et leur engagement envers le succès de l'entreprise sont ce qui nous stimule, et leur capacité à résister à la tourmente de la COVID-19 a été exemplaire. Ils ont démontré que la « souplesse » est plus qu'un simple mot à la mode : c'est ce qui nous permet d'avancer, même si nous devons tracer de nouveaux chemins en cours de route, alors que les vents du changement nous déstabilisent.

À nos investisseurs, nos partenaires et nos autres parties prenantes : merci de votre confiance et de votre soutien indéfectible tout au long de cette période imprévisible. Il est clair que Stingray a émergé de la pandémie avec un zèle renouvelé, enthousiaste à l'idée de profiter des abondantes occasions qui se présentent. Nous sommes ravis de vous avoir à nos côtés pour partager notre prospérité.

Le prochain exercice s'annonce riche de possibilités, surtout pour Stingray Affaires et notre réseau multimedia commercial en plein essor.

D'ici là, nous continuerons à servir notre communauté de mélomanes, ainsi que nos marques partenaires et nos clients commerciaux, avec beaucoup d'enthousiasme. Après tout, nous sommes les maîtres des bonnes vibrations.



**Mark Pathy**  
Président du conseil

# RAPPORT DE GESTION

Le présent document, qui comprend le rapport financier et le rapport de gestion annuels de Groupe Stingray Inc. (« Stingray » ou « la société »), doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés audités de la société et aux notes y afférentes pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021. Le présent rapport de gestion est basé sur les renseignements dont la société disposait au 7 juin 2022. Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).












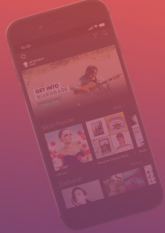
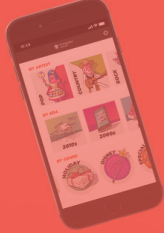
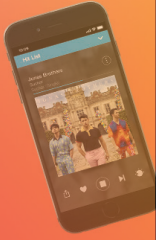
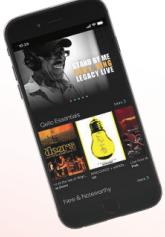
An aerial photograph of the Montreal skyline at sunset. The sky is a mix of orange, pink, and purple. The city buildings are silhouetted against the bright sky. The St. Lawrence River is visible in the foreground, reflecting the light. The overall mood is serene and urban.

La société montréalaise Groupe Stingray Inc. (TSX : RAY.A; RAY.B) est un chef de file de la musique, des médias et de la technologie qui compte plus de 1 000 salariés à l'échelle mondiale. Stingray propose un vaste éventail de produits et services haut de gamme destinés aux consommateurs et aux entreprises, dont des chaînes télévisées audio et 4K ultra-HD, plus de 100 stations de radio, des services de vidéo sur demande par abonnement, des chaînes FAST, des produits de karaoké, des solutions d'affichage numérique, des services de diffusion musicale pour espaces commerciaux, et des applis musicales qui ont été téléchargées à plus de 160 millions de reprises. Plus de 400 millions d'utilisateurs dans 160 pays utilisent les produits et services de Stingray.

# PROFIL DE LA SOCIÉTÉ



# PRODUITS



# Services d'abonnement (applis et VSDA)

## Applications mobiles pour les services grand public ou par contournement



Chaînes de musique programmées par des experts, dans tous les styles et pour tous les moments de la vie.



Plus important service de diffusion en continu de films de concerts et de documentaires musicaux en version intégrale au monde.



Répertoire de plus de 100 000 chansons karaoké avec accès facile et configuration conviviale.



Répertoire de plus de 100 000 chansons karaoké avec fonctions effets spéciaux, micros et vidéos karaoké en option.



Les adeptes de l'émission télévisée The Voice, peuvent partager leurs prestations, mais aussi d'aimer et suivre celles des autres sur les médias sociaux grâce à cette application.



**Piano Academy**

Pour ceux qui veulent apprendre le piano, ou pour ceux qui ont quelques notions et veulent continuer d'apprendre en jouant leurs chansons préférées.

CALM RADIO

Expérience musicale relaxante pour améliorer la concentration, mieux dormir et réduire le stress au quotidien.



**Yokee Karaoke**

Destination karaoké par excellence pour interpréter et enregistrer des chansons, ajouter des effets vocaux et partager les performances avec un réseau de chanteurs dédiés.



**Yokee Piano**

Des leçons de piano divertissantes pour tous les niveaux, préparées par des professionnels et où plaisir et apprentissage sont à l'honneur.

CALM t CHRISTIAN

Musique et livres audio chrétiens pour demeurer inspiré, dévoué et vivre sa foi.



**Yokee Guitar**

Des tutoriels de guitare faciles à suivre pour apprendre tout en s'amusant.

## Vidéo sur demande par abonnement (VSDA)

L'offre de VSDA de Stingray est accessible par l'entremise des principaux fournisseurs de services de divertissement, notamment Amazon, AT&T, Comcast, Telefonica, et atteint un public de plus en plus vaste grâce à de nouveaux opérateurs, comme Optimum et Suddenlink d'Altice, Claro Video, izzi, NOW et Totalplay.

Les services suivants de Stingray sont offerts sous forme de VSDA :

- o Qello Concerts by Stingray : le plus important fournisseur de services de diffusion en continu de concerts et de documentaires musicaux en version intégrale.
- o Stingray Classica : un catalogue de concerts de musique classique, d'opéras et de ballets filmés dans les salles les plus prestigieuses du monde.
- o Stingray DJAZZ : prestations en direct des légendes du jazz, d'hier et d'aujourd'hui.
- o Stingray Karaoke : des chansons dans tous les styles les plus populaires y compris la musique pop, rock, country, R&B/hip-hop, Disney, et plus encore.
- o Stingray Naturescape : une fenêtre sur un monde de scènes naturelles magnifiques, accompagnées de bandes sonores paisibles.

## Réseau multimédia commercial de Stingray

Au cours de l'exercice 2022, nous avons lancé une toute nouvelle catégorie qui marque l'évolution des messages en magasin traditionnels : la publicité extérieure audio. Celle-ci permet aux marques de rejoindre les clients au point de vente par des publicités audio programmatiques dans les allées des magasins. Nous sommes ravis de compter parmi nos partenaires des détaillants nationaux de la trempe de Dollarama, Walmart et Metro. La publicité extérieure audio spécifique à l'emplacement coupe court au flux incessant de publicités en magasin en utilisant la puissance de l'audio, tout en misant sur la proximité pour parler directement à des consommateurs hautement motivés.

Rien de tout cela ne serait possible sans notre nouveau partenaire, Hivestack, l'un des plus importants serveurs publicitaires spécifiques à l'emplacement au monde. Cette collaboration – la première en son genre au Canada – intègre le réseau exclusif de lecteurs multimédia de Stingray au système programmatique de Hivestack, permettant la diffusion de publicités hautement ciblées dans l'ensemble de notre réseau de clients commerciaux. Chaque emplacement se voit attribuer un identifiant unique qui permet aux annonceurs de lancer facilement des campagnes à l'échelle locale, régionale, nationale ou interrégionale.

Nous étions à l'avant-garde de ce tout nouveau support publicitaire audio, mais il n'existait toutefois aucun moyen d'évaluer le nombre de clients individuels exposés à une publicité audio. Stingray s'est donc tournée vers le Bureau canadien du marketing et de l'évaluation d'affichage (COMMB), la principale source d'information sur l'affichage au Canada, pour développer un critère d'évaluation entièrement nouveau : l'impression audio. Cet outil d'évaluation de la publicité extérieure audio fournit aux agences des données de transaction de première partie provenant de nos clients commerciaux, afin qu'elles puissent être sûres de recevoir des informations crédibles et validées par une source tierce en laquelle elles ont déjà confiance.

Enfin, Stingray a conclu un partenariat avec Léger, le plus grand cabinet canadien spécialisé en étude de marché et en analytique, pour mesurer l'efficacité de ses solutions publicitaires audio commerciales. Léger réalisera une série de sondages pour démontrer l'importance de la publicité audio pour les marques qui souhaitent atteindre des millions d'acheteurs intéressés partout au Canada.



## Une embellie pour la radio

De nombreuses entreprises dont les produits ont fondu comme neige au soleil pendant la pandémie ont cherché à réduire leurs dépenses, tandis que d'autres ont dû faire face à de dures perturbations de la chaîne d'approvisionnement qui ont interrompu leurs activités. Dans bien des cas, cela s'est traduit par une réduction des dépenses publicitaires. L'équipe de Stingray se consacre à ramener les annonceurs vers la radio, non seulement par la publicité radio traditionnelle, mais aussi grâce à notre vaste gamme de produits publicitaires numériques. De l'affichage aux réseaux sociaux, de la publicité extérieure audio à l'affichage extérieur programmatique, notre réseau publicitaire est équipé pour offrir des produits multimédia commerciaux et la diffusion en continu médiatique afin de rejoindre les clients pendant qu'ils magasinent, écoutent, regardent, voyagent et jouent. Ensemble, la large portée de la radio et la capacité du numérique à hypercibler des clients aux données démographiques spécifiques créent un modèle très efficace et de grande portée permettant aux annonceurs de développer leur entreprise.

Des stations de radio comme boom 97.3 à Toronto, Hot 89.9 et Live 88.5 à Ottawa, 90.3 AMP Radio et XL 103 à Calgary, et K97 à Edmonton ont obtenu de très bonnes cotes d'écoute et ont conservé un statut de premier plan dans leurs marchés respectifs. Le maintien de nos stations de radio dans les meilleurs classements de chaque marché est la clé de notre succès en matière de produits. À cette fin, en février 2022, Stingray a relancé CFXJ-FM à Toronto sous le nom de « 93.5 Today Radio ». Outre la musique populaire, cette nouvelle station de radio favorise l'interaction avec l'auditoire en tout temps. En effet, les animateurs et l'auditoire dialoguent constamment par téléphone, textos, messages directs et réseaux sociaux.

En plus du changement de marque à Toronto, Stingray Radio a continué d'accroître le nombre de ses stations et de ses émissions régionales et nationales. Sur la côte Est, le réseau Q apporte le contenu rock classique primé de Q104 Halifax au reste des Maritimes. Dans l'Ouest, la populaire émission matinale *Katie & Ed* à 90.3 AMP Radio à Calgary est maintenant offerte à Z95.3 à Vancouver.

Sur le plan numérique, le Stingray Podcast Network est fier de produire six baladodiffusions à contenu original en interne. Ces émissions couvrent un large éventail de sujets privilégiant la dimension humaine, notamment les sports, les films, la technologie et la musique. La balado *Behind The Vinyl* de Stingray, qui invite des musiciens à s'asseoir et à discuter de la façon dont ils ont créé leurs plus grands succès, a remporté le prix de la meilleure baladodiffusion aux Canadian Radio Awards en novembre 2021. Il a également été mis en nomination dans la catégorie « série musicale exceptionnelle » aux Canadian Podcast Awards.



# OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ



1

**Poursuivre selon une approche stratégique et disciplinée notre stratégie de fusions-acquisitions en nous concentrant sur trois (3) vecteurs :**

- o **Applications et VSDA**
- o **Produits financés par la publicité**
- o **Services aux entreprises (musique, affichage numérique, rétroaction et réseau multimédia commercial)**

2

**Mettre au point des produits financés par la publicité pour pénétrer de nouveaux marchés et accéder à de nouvelles plateformes. Des chaînes de télévision en continu gratuites financées par la publicité (FAST), des chaînes conventionnelles (chaînes audio et de vidéoclips) et la publicité extérieure audio (réseau multimédia commercial).**

3

**Poursuivre la croissance de la VSDA en achetant ou en mettant sous licence du contenu et en étendant notre auditoire sur les plateformes et les marchés.**

4

**Continuer de développer des applications vidéo, des solutions Web et des applications mobiles concurrentielles.**

5

**Continuer de développer la distribution aux voitures et aux appareils connectés.**

6

**Étendre la portée des services aux entreprises au moyen d'une stratégie d'expansion internationale et d'une offre de rétroaction.**

# STRATÉGIE D'ACQUISITION QUI A FAIT SES PREUVES

# 845 MILLIONS DE DOLLARS

**consacrés aux acquisitions depuis la création**

Stingray est maintenant le plus important télédiffuseur de contenu de musique du monde, ce qui témoigne de notre capacité d'agir comme consolidateur au sein de l'industrie.





# ATOUTS CONCURRENTIELS

Nous sommes d'avis que les forces concurrentielles suivantes contribueront à notre succès commercial continu et à notre performance future :

## **Premier fournisseur mondial de services musicaux et vidéo uniques et diversifiés**

Notre auditoire, qui compte plus de 400 millions d'abonnés dans 160 pays, figure parmi les plus nombreux du secteur. Nos produits et services sont distribués sur une multitude de plateformes : télévision numérique, télévision par satellite, télévision sur protocole Internet, Web, appareils mobiles, systèmes Wi-Fi, consoles de jeux et voitures connectées. Grâce à 101 licences radio et à des applications téléchargées plus de 160 millions de fois, Stingray touche des millions d'auditeurs et d'utilisateurs d'applications par mois.

## **Flux de trésorerie solides et prévisibles provenant des relations à long terme avec les clients et des contrats à long terme**

Outre les produits de radio et les chaînes FAST, notre modèle d'affaires est basé sur les produits provenant des abonnements et sur la conclusion de contrats à long terme avec des fournisseurs de télévision payante et des plateformes de services de contournement, ce qui nous permet de bien prévoir les flux de trésorerie futurs, diminue le caractère cyclique du résultat net et permet de mieux fidéliser la clientèle.

## **Technologies exclusives innovantes**

En tant que précurseur et chef de file du marché de la musique numérique, nous avons mis au point une gamme incomparable de technologies exclusives qui nous procurent un atout concurrentiel de taille. Nous cumulons une vaste expérience dans le développement de technologies visant à diffuser de la musique numérique sur une multitude de plateformes comme la télévision, les appareils numériques et le Web. À titre d'exemple, nous avons lancé une deuxième génération d'UBIQUICAST, permettant une distribution multiproduits, et une troisième génération de notre plateforme commerciale, SB3, permettant une distribution simultanée d'affichage numérique et de musique HD. Nous sommes également un chef de file en matière de connaissance du consommateur grâce à Chatter, une plateforme exclusive propulsée par l'IA qui fournit aux détaillants des renseignements exploitables. Ensemble, le clavardage par SMS et la technologie d'apprentissage automatique permettent d'obtenir de la rétroaction en temps réel de la part des consommateurs, aidant ainsi les entreprises à améliorer la satisfaction des clients et à stimuler les ventes.



## **Souplesse opérationnelle**

Nous nous sommes prestement adaptés aux nouvelles possibilités de croissance (et nous en profitons), notamment en orientant nos stratégies de développement de produits de façon à tirer parti de l'analyse des données et de la prise de décisions fondées sur l'IA, et en élargissant nos services grâce à des partenariats stratégiques dans divers marchés qui évoluent rapidement.

## **Parcours jalonné de succès en matière d'acquisitions et d'intégrations**

Depuis la création de Stingray en 2007, nous avons réalisé 45 acquisitions représentant des investissements d'environ 845 millions de dollars, ce qui nous a permis d'obtenir de nouveaux clients, d'offrir de nouveaux produits et de pénétrer de nouveaux marchés géographiques. Le parcours jalonné de succès de Stingray en matière d'acquisition et d'intégration de sociétés est le fruit de la stratégie d'acquisition rigoureuse et disciplinée menée par notre équipe de direction chevronnée. La polyvalence, la portabilité et la souplesse des produits et des technologies de Stingray nous permettent d'intégrer et de prendre en charge efficacement les produits et les technologies complémentaires des entreprises que nous acquérons.

## **Expertise de pointe en sélection de contenu**

La stratégie de gestion de Stingray repose sur un modèle de consommation de musique passif plutôt qu'actif. Stingray offre certaines des chaînes de musique et des catalogues les plus complets du monde, programmés par des programmeurs chevronnés de partout dans le monde. Nos produits et services musicaux s'adaptent aux goûts et aux tendances des auditeurs de chaque région afin de leur procurer l'expérience la plus agréable possible.

# PRINCIPAUX RISQUES D'AFFAIRES

Les stratégies d'exploitation de Stingray sont tributaires des principaux risques et incertitudes liés à ses activités. La société pourrait être assujettie à d'autres risques et incertitudes dont elle ignore actuellement la teneur ou qu'elle juge pour l'instant négligeables. Si un événement lié à ces risques et incertitudes venait à se produire, il pourrait se répercuter sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Pour une analyse détaillée des principaux risques auxquels Stingray est exposée, se reporter à la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2022, qui peut être consultée sur SEDAR à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).

Les principaux risques quant à leur probabilité et à l'ampleur des conséquences sont les suivants :

## Redevances de représentation publique et droits de reproduction mécanique

Nous payons des droits de représentation publique ou de reproduction mécanique aux artistes, aux auteurs-compositeurs et aux éditeurs aux termes de contrats négociés avec des maisons de disques et des sociétés de collecte de droits musicaux partout dans le monde. Si les redevances de représentation publique ou des droits de reproduction mécanique applicables à la musique numérique augmentaient, nos résultats d'exploitation, notre performance financière et notre situation financière pourraient en souffrir. Nous atténuons ce risque en exerçant le plus possible nos activités sous l'égide de régimes et de cadres de délivrance des licences obligatoires régissant les services musicaux non interactifs. Les taux de redevances exigibles aux termes de licences obligatoires peuvent être établis lors de pourparlers ou d'une instance tarifaire tenue devant la Commission du droit d'auteur du Canada. Ces taux de redevances sont généralement stables et fluctuent rarement d'une année à l'autre.

## Intégration des sociétés acquises

Par le passé, la société a réalisé des acquisitions et des regroupements d'entreprises et conclu des coentreprises en vue de compléter ou de développer ses activités, et elle continuera de le faire à l'avenir. La société pourrait avoir de la difficulté à intégrer à ses activités les actifs acquis. De plus, il se peut qu'elle ne réalise pas les profits, les économies d'échelle et les synergies que nous comptons réaliser au moment de conclure ces opérations. Afin d'atténuer ce risque, la société s'est engagée à élaborer et à améliorer ses contrôles au chapitre de l'exploitation, des finances et de la gestion, à optimiser ses systèmes et ses procédures d'information et à recruter, à former et à maintenir en poste du personnel hautement qualifié, ce qui lui permettra de tirer parti efficacement de ses services par l'intermédiaire de nouveaux marchés, de nouvelles plateformes et de nouvelles technologies.

## Plan à long terme d'expansion des activités sur les marchés internationaux

Notre stratégie de croissance repose en bonne partie sur la poursuite de l'expansion de nos activités sur les marchés internationaux. Pour l'exercice 2022, environ 37% de nos produits proviennent de nos clients à l'extérieur du Canada. Il faut beaucoup de ressources et une grande attention des dirigeants pour exercer des activités à l'échelle internationale. L'expansion de nos activités à l'échelle internationale nous exposera à des risques d'ordre politique, économique et réglementaire différents de ceux auxquels nous sommes exposés au Canada. Afin d'atténuer ce risque, la société s'est engagée à élaborer et à améliorer des contrôles au chapitre de l'exploitation, des finances et de la gestion, à optimiser ses systèmes et procédures d'information et à recruter, à former et à maintenir en poste du personnel hautement qualifié, ce qui lui permettra de poursuivre l'expansion de ses activités sur les marchés internationaux.



## Dépendance envers les fournisseurs de télévision payante

La société rejoint la majeure partie de la clientèle d'abonnés de Stingray Musique pour la télévision payante par l'intermédiaire d'un petit nombre d'importants fournisseurs de télévision payante qui ont conclu avec elle des contrats à long terme. Les décisions prises par les fournisseurs de télévision payante quant à la composition de leurs forfaits de services peuvent influencer sur la clientèle d'abonnés. De plus, les obligations contractuelles des fournisseurs de télévision payante aux termes de nos contrats sont assujetties aux modifications apportées aux règles du CRTC, y compris au cadre stratégique du CRTC présenté dans la *Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-96*. Nous atténuons ce risque en cernant les besoins commerciaux des fournisseurs de télévision payante et en leur proposant une offre de services attrayante, distribuée par l'intermédiaire de nombreuses plateformes et technologies exclusives et assortie d'une proposition de valeur démontrable. D'après notre interprétation des contrats à long terme et nos relations solides avec les fournisseurs de télévision payante, nous nous attendons à ce que ceux-ci continuent de s'acquitter de leur obligation contractuelle d'inclure notre service de programmation sonore payante dans le volet non réglementé du forfait de base offert à leurs abonnés (s'il est offert).

## Croissance rapide dans un marché en évolution

Le secteur du divertissement audio et vidéo est un marché qui évolue rapidement. Le marché de la musique et des vidéos numériques en ligne a connu des changements rapides et spectaculaires au cours de notre existence relativement récente et il se heurte à d'importants défis. En outre, nos engagements contractuels existants avec des concurrents qui nous empêchent de solliciter des clients sur certains marchés pourraient faire obstacle à notre croissance sur ces marchés. Afin d'atténuer ce risque, notre personnel de vente aguerri a mis un accent soutenu sur la vente croisée de notre gamme croissante de produits, tandis que nos ingénieurs qualifiés continuent d'innover et de développer de nouveaux produits et de nouvelles technologies exclusives de distribution numérique, ce qui nous permet d'attirer et de fidéliser des clients et d'accroître notre offre de services sur des plateformes numériques autres que la télévision. Pour gérer la croissance prévue de nos activités et de notre personnel, nous devons continuer d'améliorer nos contrôles liés à l'exploitation, aux finances et à la gestion, ainsi que nos systèmes et procédures d'information.

## Concurrence des autres fournisseurs de contenu

Le marché de l'acquisition de droits numériques exclusifs auprès de propriétaires de contenu est concurrentiel. Bon nombre des enregistrements les plus attrayants font déjà l'objet de conventions de distribution numérique ou ont déjà été placés directement auprès de services de divertissement numériques. Nous subissons une concurrence accrue pour gagner des auditeurs et (ou) des téléspectateurs de la part d'une variété croissante d'entreprises qui offrent du contenu médiatique audio et (ou) vidéo sur téléphones mobiles et autres appareils sans fil. La croissance des médias sociaux pourrait favoriser l'émergence de nouvelles formes d'abonnement qui feraient concurrence à la société. Pour atténuer ce risque, la société continue de tableur sur la programmation réalisée par des personnes physiques et la sélection de contenu par des experts musicaux primés du monde entier, qui s'adaptent aux goûts et aux tendances des auditeurs afin de leur procurer l'expérience la plus agréable possible. La société reste également déterminée à créer et à acquérir des enregistrements de concerts télévisés en version longue afin de mettre sur pied son propre catalogue exclusif.

## Pandémie

La pandémie de COVID-19 a introduit des incertitudes importantes dans notre paysage commercial. Une nouvelle pandémie ou un événement qui oblige les détaillants à fermer leurs portes ou qui perturbe les chaînes d'approvisionnement peut avoir une incidence négative importante sur les produits que nous tirons de la publicité radio.



**Eric Boyko**  
Président, chef de la direction, cofondateur et administrateur



**Jean-Pierre Trahan**  
Chef de la direction financière



**Lloyd Feldman**  
Vice-président principal, secrétaire corporatif et avocat général



**Mario Dubois**  
Vice-président principal et chef de la direction technique



**Mathieu Péloquin**  
Vice-président principal, marketing et communications



**David Purdy**  
Chef de la stratégie de revenu



**Ian Lurie**  
Président, Radio



**Valérie Héroux,**  
Vice-présidente, acquisition et programmation de contenu



**Ratha Khuong**  
Directrice générale, Stingray Affaires



**Sébastien Côté**  
Vice-président, ressources humaines

# MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION



# ADMINISTRATEURS NON MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION



**Claudine Blondin**  
Administratrice et membre  
du comité de gouvernance  
et du comité des  
ressources humaines  
et de rémunération



**François-Charles  
Sirois**  
Administrateur et  
membre du comité des  
ressources humaines  
et de rémunération



**Frédéric Lavoie**  
Administrateur



**Gary S. Rich**  
Administrateur et  
président du comité des  
ressources humaines  
et de rémunération



**Jacques Parisien**  
Administrateur principal  
et président du comité  
de gouvernance et  
du comité d'audit



**Karinne Bouchard**  
Administratrice et membre  
du comité d'audit



**Mark Pathy**  
Président du conseil  
d'administration



**Pascal Tremblay**  
Administrateur et président  
du comité d'audit et membre  
du comité de gouvernance



**Robert G. Steele**  
Administrateur

## BASE D'ÉTABLISSEMENT ET INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document, qui comprend le rapport financier et le rapport de gestion annuels de Groupe Stingray Inc. (« Stingray » ou la « société »), doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés audités et aux notes y afférentes pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021. Le présent rapport de gestion est basé sur les renseignements dont la société disposait au 7 juin 2022. Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective comprend, sans toutefois s'y limiter, des énoncés concernant les attentes de la direction au sujet de la croissance, des résultats d'exploitation et de la performance futurs de la société, ainsi que de ses perspectives d'affaires. Cette information prospective porte, entre autres, sur nos objectifs et sur les stratégies mises en œuvre pour les atteindre ainsi que sur nos opinions, nos projets, nos attentes, nos prévisions, nos estimations et nos intentions, et elle peut comprendre d'autres énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent d'événements ou de conditions à venir ou s'y rapportent. On reconnaît les énoncés contenant de l'information prospective à l'emploi de mots et d'expressions comme « pouvoir », « s'attendre à », « prévoir », « supposer », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « indications », « continuer », entre autres, ainsi qu'à l'utilisation du futur et du conditionnel, bien que ce ne soit pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ce genre de formulations. De plus, les énoncés faisant référence à des attentes, à des prévisions ou à d'autres interprétations d'événements ou de circonstances à venir contiennent de l'information prospective. Les énoncés qui contiennent de l'information prospective ne sont pas des déclarations factuelles, mais reflètent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des événements futurs.

Bien que la direction soit d'avis que les énoncés prospectifs reflètent des attentes raisonnables, ils reposent sur ses opinions, ses hypothèses et ses estimations à la date de leur formulation et sont assujettis à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient donner lieu à des événements ou à des résultats réels sensiblement différents de ceux qui y sont exprimés. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques suivants : augmentation des redevances et des tarifs ou limitation de l'accès aux droits musicaux; dépendance de la société à l'égard des fournisseurs de télévision payante; évolution rapide du secteur du divertissement audio et vidéo; concurrence d'autres fournisseurs de contenu et d'autres entreprises médiatiques; expansion de nos activités sur les marchés internationaux; croissance rapide et stratégie de croissance de la société; acquisitions, regroupements d'entreprises et coentreprises de la société; recours de la société au matériel, aux logiciels et aux services connexes de tiers; dépendance de la société à l'égard du personnel clé; fluctuations des taux de change; instabilité économique et politique des pays émergents; méthodes de calcul des redevances; transformations rapides de la technologie et du secteur; mise au point de technologies médiatiques nouvelles ou de remplacement; incapacité à obtenir du financement supplémentaire; incapacité à générer des rentrées de trésorerie; accès aux facilités de crédit de la société; longueur et coût élevé des litiges relatifs aux contenus protégés par le droit d'auteur; incapacité de la société à protéger sa technologie exclusive; incapacité de la société à maintenir sa culture d'entreprise; conjoncture économique défavorable; assujettissement de la société aux lois étrangères sur la protection de la vie privée et la sécurité des données; utilisation interdite ou piratage de contenu musical et vidéo; catastrophes naturelles et interruptions causées par des problèmes d'origine humaine; risques liés aux pandémies, aux épidémies et autres risques sanitaires; assujettissement à des obligations fiscales supplémentaires; sauvegarde de la réputation de la société; litiges et autres réclamations; risque de crédit; risque de liquidité; défaut de la société de se conformer aux exigences du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadien (le « CRTC »); échec du renouvellement ou du maintien en vigueur des licences du CRTC; augmentation des droits de licence de radiodiffusion payables par la société; changements défavorables dans la réglementation gouvernementale touchant le secteur.

De plus, si l'une ou l'autre des hypothèses ou des estimations de la direction devait se révéler inexacte, les résultats et les événements réels pourraient probablement différer, voire sensiblement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, entre autres, celles qui suivent : notre capacité à générer des produits suffisants tout en contrôlant nos coûts et nos dépenses; notre capacité à gérer efficacement notre croissance; l'absence de changements défavorables importants dans notre secteur d'activité ou dans l'économie mondiale; les tendances dans notre secteur d'activité et sur nos marchés; l'absence de changements à la législation, aux politiques administratives ou aux exigences réglementaires applicables à nos activités, y compris en ce qui concerne nos licences du CRTC; de légères modifications apportées au service de programmation sonore payante offert par les fournisseurs de télévision payante à la lumière des décisions d'orientation récentes du CRTC; notre capacité à gérer les risques de l'expansion internationale; notre capacité à entretenir de bonnes relations d'affaires avec nos clients, nos mandataires et nos partenaires; notre capacité à élargir notre infrastructure de vente et de distribution et nos réseaux de commercialisation; notre capacité à concevoir des produits et des technologies en phase avec l'évolution continue de la technologie et des normes industrielles, des produits de la concurrence et des préférences et exigences des clients; notre capacité à protéger notre technologie et nos droits de propriété intellectuelle; notre capacité à gérer et à intégrer les acquisitions; notre capacité à retenir les employés clés; et notre capacité à obtenir du financement suffisant, par emprunt ou par capitaux propres, pour soutenir la croissance de nos activités. Les acquéreurs éventuels sont donc priés de ne pas s'en remettre sans réserve à ces énoncés. Cette mise en garde vise toute l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion. Les énoncés en question sont formulés uniquement en date du présent rapport de gestion. La société décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier ces énoncés prospectifs, ou les facteurs ou les hypothèses qui les sous-tendent, que ce soit pour tenir compte de faits nouveaux ou d'événements ultérieurs ou pour quelque autre raison, à moins que la loi ne l'y oblige.



## PRINCIPAUX INDICATEURS DE RENDEMENT

Trimestre clos le 31 mars 2022 (le « quatrième trimestre de 2022 » ou « T4 2022 »)

<p><b>72,6 M\$</b></p> <p>▲ 21,6 % par rapport au T4 2021</p> <p>Produits</p>	<p><b>4,5 M\$</b></p> <p>ou 0,06 \$ par action</p> <p>Bénéfice net</p>	<p><b>22,1 M\$</b></p> <p>▼ 9,7 % par rapport au T4 2021</p> <p>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</p> <p>ou 0,31 \$ par action</p>
<p><b>21,0 M\$</b></p> <p>▼ 11,1 % par rapport au T4 2021</p> <p>BAlIA ajusté<sup>1)</sup></p>	<p><b>11,8 M\$</b></p> <p>ou 0,17 \$ par action</p> <p>Bénéfice net ajusté<sup>1)</sup></p>	<p><b>11,8 M\$</b></p> <p>▼ 14,3 % par rapport au T4 2021</p> <p>Flux de trésorerie disponibles ajustés<sup>1)</sup></p> <p>ou 0,17 \$ par action</p>

Exercice clos le 31 mars 2022 (« exercice 2022 »)

<p><b>282,6 M\$</b></p> <p>▲ 14,0 % par rapport à l'exercice 2021</p> <p>Produits</p>	<p><b>33,3 M\$</b></p> <p>ou 0,47 \$ par action</p> <p>Bénéfice net</p>	<p><b>83,7 M\$</b></p> <p>▼ 19,7 % par rapport à l'exercice 2021</p> <p>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</p> <p>ou 1,17 \$ par action</p>
<p><b>99,3 M\$</b></p> <p>▼ 13,1 % par rapport à l'exercice 2021</p> <p>BAlIA ajusté<sup>1)</sup></p>	<p><b>56,4 M\$</b></p> <p>ou 0,79 \$ par action</p> <p>Bénéfice net ajusté<sup>1)</sup></p>	<p><b>56,9 M\$</b></p> <p>▼ 23,4 % par rapport à l'exercice 2021</p> <p>Flux de trésorerie disponibles ajustés<sup>1)</sup></p> <p>ou 0,80 \$ par action</p>

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 54 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 35 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 44.

## FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS ET DES ACTIVITÉS

### Faits saillants du quatrième trimestre clos le 31 mars 2022

Comparaison avec le trimestre clos le 31 mars 2021 (le « quatrième trimestre de 2021 » ou « T4 2021 ») :

- Les produits ont augmenté de 21,6 % pour atteindre 72,6 millions de dollars, comparativement à 59,7 millions de dollars.
- Le BAIIA ajusté<sup>1)</sup> a fléchi de 11,1 % pour s'établir à 21,0 millions de dollars, comparativement à 23,6 millions de dollars. Le BAIIA ajusté<sup>1)</sup> par secteur s'est chiffré à 14,5 millions de dollars ou 31,9 % des produits pour le secteur Diffusion et musique pour entreprises, à 7,9 millions de dollars ou 29,0 % des produits pour le secteur Radio et à (1,4) million de dollars pour le secteur Siège social.
- Un bénéfice net de 4,5 millions de dollars (0,06 \$ par action) a été inscrit, comparativement à 12,1 millions de dollars (0,17 \$ par action).
- Le bénéfice net ajusté<sup>1)</sup> a atteint 11,8 millions de dollars (0,17 \$ par action), contre 12,0 millions de dollars (0,16 \$ par action).
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont diminué de 9,7 % pour atteindre 22,1 millions de dollars (0,31 \$ par action), comparativement à 24,5 millions de dollars (0,34 \$ par action).
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés<sup>1)</sup> se sont chiffrés à 11,8 millions de dollars (0,17 \$ par action), comparativement à 13,8 millions de dollars (0,19 \$ par action), en baisse de 14,3 %.
- Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma<sup>1)</sup> à 3,16 fois, par rapport à 2,81 fois.
- 80 200 actions ont été rachetées et annulées pour un total de 0,6 million de dollars, comparativement à 967 415 actions pour un total de 6,8 millions de dollars.

### Faits saillants de l'exercice clos le 31 mars 2022

Comparaison avec l'exercice clos le 31 mars 2021 (l'« exercice 2021 ») :

- Les produits ont augmenté de 14,0 % pour atteindre 282,6 millions de dollars, comparativement à 247,9 millions de dollars.
- Le BAIIA ajusté<sup>1)</sup> a fléchi de 13,1 % pour s'établir à 99,3 millions de dollars, comparativement à 114,3 millions de dollars. Le BAIIA ajusté<sup>1)</sup> par secteur s'est chiffré à 58,3 millions de dollars ou 36,7 % des produits pour le secteur Diffusion et musique pour entreprises, à 46,2 millions de dollars ou 37,4 % des produits pour le secteur Radio et à (5,2) millions de dollars pour le secteur Siège social.
- Un bénéfice net de 33,3 millions de dollars (0,47 \$ par action) a été inscrit, comparativement à 45,1 millions de dollars (0,61 \$ par action).
- Le bénéfice net ajusté<sup>1)</sup> a atteint 56,4 millions de dollars (0,79 \$ par action), contre 62,9 millions de dollars (0,86 \$ par action).
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont diminué de 19,7 % pour atteindre 83,7 millions de dollars (1,17 \$ par action), comparativement à 104,2 millions de dollars (1,42 \$ par action).
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés<sup>1)</sup> se sont chiffrés à 56,9 millions de dollars (0,80 \$ par action), comparativement à 74,4 millions de dollars (1,01 \$ par action), en baisse de 23,4 %.
- Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma<sup>1)</sup> à 3,16 fois, par rapport à 2,81 fois.
- 2 106 000 actions ont été rachetées et annulées pour un total de 15,0 millions de dollars, comparativement à 1 530 180 actions pour un total de 10,2 millions de dollars.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 54 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 35 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 44.



## Autres faits saillants des activités pour le quatrième trimestre et événements postérieurs à la clôture

- Le 12 mai 2022, la société a annoncé l'ajout de METRO Inc. à son réseau multimédia commercial. En vertu de cette nouvelle entente, la société a la responsabilité exclusive de toutes les publicités audio numériques diffusées dans quelque 1 100 magasins d'alimentation sous plusieurs bannières au Québec et en Ontario, notamment Metro, Metro Plus, Super C et Food Basics, et pharmacies du réseau METRO, principalement sous les bannières Jean Coutu, Brunet, Metro Pharmacy et Food Basics Pharmacy.
- Le 20 avril 2022, la société a annoncé une entente visant la distribution d'une série de chaînes télé gratuites financées par la publicité (chaînes FAST) aux téléviseurs intelligents de marque TCL en Australie, au Brésil, en Inde, au Mexique et aux États-Unis. Parmi les nouveaux services offerts gratuitement aux utilisateurs sur l'application TCL, notons Qello Concerts by Stingray, Stingray Karaoke, Stingray Classica, Stingray DJAZZ, Stingray CMusic, Stingray Naturescape et Stingray Musique.
- Le 19 avril 2022, la société a annoncé l'ajout de Walmart Canada à son réseau multimédia commercial. En vertu de cette nouvelle entente, la société a la responsabilité exclusive, en partenariat avec l'équipe des ventes de Walmart Connect, de toutes les publicités audio numériques diffusées dans les magasins Walmart Canada à l'échelle du pays.
- Le 6 avril 2022, la société a lancé les chaînes All Good Vibes de Stingray, qui sont offertes aux abonnés d'Amazon Prime Video sous forme d'un abonnement payant exclusif. Les membres Prime peuvent désormais s'abonner à Qello Concerts by Stingray, Stingray Karaoke, Stingray Classica, Stingray DJAZZ et Stingray Naturescape. Ce lancement a mis en lumière la qualité et la diversité du portefeuille de produits en évolution constante de la société, et sa capacité inégalée à s'adresser à un public sans cesse croissant.
- Le 23 mars 2022, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 15 juin 2022 ou vers cette date aux actionnaires inscrits le 31 mai 2022.
- Le 14 mars 2022, la société a annoncé le lancement de 17 chaînes télé gratuites financées par la publicité (chaînes FAST) sur la plateforme de diffusion en continu Galaxy TV au Canada et aux États-Unis.
- Le 1<sup>er</sup> mars 2022, la société a annoncé la conclusion d'un partenariat avec Léger, le plus grand cabinet canadien spécialisé en étude de marché et en analytique, pour mesurer l'efficacité de ses solutions publicitaires audio pour commerces de détail au Canada. Léger mesurera par des sondages les résultats tangibles générés par les campagnes publicitaires du réseau multimédia commercial de Stingray.
- Le 23 février 2022, la société a annoncé le lancement de TikTok Radio en partenariat avec TikTok, la plateforme de vidéos mobiles de forme courte la plus populaire. Cette collaboration permettra de faire découvrir la musique et les artistes qui font des vagues sur TikTok aux publics sans cesse croissants de la société sur une variété de plateformes.
- Le 8 février 2022, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Le dividende a été versé le 15 mars 2022 aux actionnaires inscrits le 28 février 2022.
- Le 5 janvier 2022, la société a annoncé son acquisition d'InStore Audio Network, plus important réseau publicitaire audio en magasin aux États-Unis, qui s'adresse à quelque 100 millions de consommateurs chaque semaine dans plus de 16 000 épiceries et pharmacies à l'échelle du pays, pour une contrepartie totale d'environ 59,0 millions de dollars, sous réserve d'un mécanisme d'indexation précis prévu en vertu de l'accord.

## PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	3 mois				12 mois					
	31 mars 2022		31 mars 2021		31 mars 2022		31 mars 2021		31 mars 2020	
	T4 2022		T4 2021		Exercice 2022		Exercice 2021		Exercice 2020	
	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits
<b>Produits</b>	72 644	100,0 %	59 740	100,0 %	282 626	100,0 %	247 857	100,0 %	306 721	100,0 %
Charges d'exploitation	53 593	73,8 %	38 365	64,2 %	189 954	67,1 %	140 876	56,8 %	190 381	62,0 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	9 239	12,7 %	9 821	16,4 %	35 544	12,6 %	38 692	15,6 %	40 302	13,1 %
Charges financières (produits financiers), montant net <sup>1)</sup>	(769)	(1,1) %	(7 284)	(12,2) %	6 119	2,2 %	(1 199)	(0,5) %	42 822	14,0 %
Variation de la juste valeur des placements	12	0,0 %	–	0,0 %	2	0,0 %	3 787	1,5 %	(6 550)	(2,1) %
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	5 912	8,1 %	2 714	4,5 %	8 707	3,1 %	4 637	1,9 %	24 104	7,9 %
<b>Bénéfice avant impôts</b>	4 657	6,5 %	16 124	27,1 %	42 300	15,0 %	61 064	24,7 %	15 662	5,1 %
Impôts	191	0,3 %	4 047	6,8 %	9 013	3,2 %	15 960	6,5 %	1 692	0,5 %
<b>Bénéfice net</b>	4 466	6,2 %	12 077	20,3 %	33 287	11,8 %	45 104	18,2 %	13 970	4,6 %
<b>BAIIA ajusté<sup>2)</sup></b>	21 023	28,9 %	23 638	39,6 %	99 269	35,1 %	114 268	46,1 %	118 086	38,5 %
<b>Bénéfice net ajusté<sup>2)</sup></b>	11 780	16,2 %	11 981	20,1 %	56 389	20,0 %	62 855	25,4 %	55 908	18,2 %
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	22 127	30,5 %	24 514	41,0 %	83 663	29,6 %	104 246	42,1 %	88 145	28,7 %
<b>Flux de trésorerie disponibles ajustés<sup>2)</sup></b>	11 833	16,3 %	13 808	23,1 %	56 933	20,1 %	74 359	30,0 %	78 350	25,5 %
<b>Dettes nettes<sup>2)</sup></b>	369 082	–	326 405	–	369 082	–	326 405	–	361 251	–
<b>Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma<sup>2)</sup></b>	3,16x	–	2,81x	–	3,16x	–	2,81x	–	3,01x	–
Bénéfice net par action – de base	0,06	–	0,17	–	0,47	–	0,62	–	0,18	–
Bénéfice net par action – dilué	0,06	–	0,17	–	0,47	–	0,61	–	0,18	–
Bénéfice net ajusté par action – de base <sup>2)</sup>	0,17	–	0,17	–	0,79	–	0,86	–	0,74	–
Bénéfice net ajusté par action – dilué <sup>2)</sup>	0,17	–	0,16	–	0,79	–	0,86	–	0,74	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action – de base	0,32	–	0,34	–	1,18	–	1,42	–	1,16	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action – dilués	0,31	–	0,34	–	1,17	–	1,42	–	1,16	–
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – de base et dilués <sup>2)</sup>	0,17	–	0,19	–	0,80	–	1,01	–	1,03	–
<b>Produits par secteur</b>										
Diffusion et musique pour entreprises	45 584	62,7 %	35 780	59,9 %	159 082	56,3 %	150 047	60,5 %	154 466	50,4 %
Radio	27 060	37,3 %	23 960	40,1 %	123 544	43,7 %	97 810	39,5 %	152 255	49,6 %
<b>Produits</b>	72 644	100,0 %	59 740	100,0 %	282 626	100,0 %	247 857	100,0 %	306 721	100,0 %
<b>Produits par région</b>										
Canada	40 456	55,6 %	35 594	59,6 %	177 739	62,9 %	150 729	60,8 %	209 843	68,4 %
États-Unis	19 145	26,4 %	10 366	17,3 %	52 403	18,5 %	40 417	16,3 %	37 987	12,4 %
Autres pays	13 043	18,0 %	13 780	23,1 %	52 484	18,6 %	56 711	22,9 %	58 891	19,2 %
<b>Produits</b>	72 644	100,0 %	59 740	100,0 %	282 626	100,0 %	247 857	100,0 %	306 721	100,0 %

### Notes :

- 1) Les intérêts payés au T4 2022 ont été de 3,4 millions de dollars (5,1 millions de dollars au T4 2021) et de 14,4 millions de dollars pour l'exercice 2022 (18,1 millions de dollars pour l'exercice 2021 et 17,4 millions de dollars pour l'exercice 2020).
- 2) Mesure non conforme aux IFRS. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 54 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 35 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 44.
- 3) Les chiffres comparatifs de 2021 ont été retraités de manière à ajuster certains contrats qui avaient été comptabilisés au montant brut, mais qui auraient dû être comptabilisés au montant net. Cette révision a donné lieu à une diminution des produits et des charges d'exploitation du secteur Diffusion et musique pour entreprises, faisant passer les montants auparavant comptabilisés de 151,7 millions de dollars et de 74,2 millions de dollars aux montants révisés de 150,0 millions de dollars et de 72,6 millions de dollars, respectivement. Les produits consolidés et les charges d'exploitation consolidées ont été ramenés de 249,5 millions de dollars à 247,9 millions de dollars et de 142,5 millions de dollars à 140,9 millions de dollars, respectivement.



## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté pro forma, le BAIIA ajusté DDM, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, les flux de trésorerie disponibles ajustés par action, la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma constituent des mesures non conformes aux IFRS que la société utilise pour évaluer sa performance opérationnelle. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 54.

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net avec le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le BAIIA ajusté DDM et le BAIIA ajusté pro forma :

	3 mois		12 mois	
	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2022	31 mars 2021
(en milliers de dollars canadiens)	T4 2022	T4 2021	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>Bénéfice net</b>	<b>4 466</b>	<b>12 077</b>	<b>33 287</b>	<b>45 104</b>
Charges financières (produits financiers), montant net	(769)	(7 284)	6 119	(1 199)
Variation de la juste valeur des placements	12	–	2	3 787
Impôts	191	4 047	9 013	15 960
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	3 862	3 082	11 069	11 653
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 201	1 436	5 076	5 660
Amortissement d'immobilisations incorporelles	4 176	5 303	19 399	21 379
Rémunération fondée sur des actions	222	235	798	851
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	1 750	2 028	5 799	6 436
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	5 912	2 714	8 707	4 637
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>21 023</b>	<b>23 638</b>	<b>99 269</b>	<b>114 268</b>
Charges financières (produits financiers), montant net, à l'exclusion des pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés	(1 381)	(3 214)	(9 516)	(12 619)
Impôts	(191)	(4 047)	(9 013)	(15 960)
Amortissement d'immobilisations corporelles et radiations	(3 862)	(3 082)	(11 069)	(11 653)
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	(1 201)	(1 436)	(5 076)	(5 660)
Charge d'impôt liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	(2 608)	122	(8 206)	(5 521)
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>11 780</b>	<b>11 981</b>	<b>56 389</b>	<b>62 855</b>
			31 mars 2022	31 mars 2021
(en milliers de dollars canadiens)			<b>Exercice 2022</b>	<b>Exercice 2021</b>
<b>BAIIA ajusté DDM</b>			<b>99 269</b>	<b>114 268</b>
Synergies et BAIIA ajusté pour les mois précédant les acquisitions d'entreprises qui ne sont pas déjà prises en compte dans les résultats			16 000	190
Crédits liés à la COVID-19 alloués en raison de fermetures obligatoires de magasins			1 535	1 825
<b>BAIIA ajusté pro forma</b>			<b>116 804</b>	<b>116 283</b>

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés :

	3 mois		12 mois	
	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2022	31 mars 2021
(en milliers de dollars canadiens)	<b>T4 2022</b>	<b>T4 2021</b>	<b>Exercice 2022</b>	<b>Exercice 2021</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>22 127</b>	<b>24 514</b>	<b>83 663</b>	<b>104 246</b>
<i>Ajouter/déduire :</i>				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 443)	(1 929)	(9 061)	(5 690)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(355)	(194)	(1 134)	(1 313)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(593)	(1 367)	(6 854)	(6 428)
Intérêts payés	(3 391)	(5 142)	(14 384)	(18 053)
Remboursement d'obligations locatives	(1 074)	(1 099)	(4 815)	(5 011)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	(7 571)	(344)	24	10 632
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur change	(779)	(3 345)	787	(8 661)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	5 912	2 714	8 707	4 637
<b>Flux de trésorerie disponibles ajustés</b>	<b>11 833</b>	<b>13 808</b>	<b>56 933</b>	<b>74 359</b>

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette et du ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma :

(en milliers de dollars canadiens)	31 mars 2022	31 mars 2021
Facilités de crédit	358 203	303 704
Dette subordonnée	25 442	31 741
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(14 563)	(9 040)
<b>Dette nette</b>	<b>369 082</b>	<b>326 405</b>
<b>Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma</b>	<b>3,16</b>	<b>2,81</b>



## RÉSULTATS FINANCIERS DES TRIMESTRES ET EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2022 ET 2021

### PERFORMANCE CONSOLIDÉE

#### Produits

Les produits se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			12 mois		
	2022	2021	Variation (en %)	2022	2021	Variation (en %)
<b>Produits par région</b>						
Canada	40 456	35 594	13,7	177 739	150 729	17,9
États-Unis	19 145	10 366	84,7	52 403	40 417	29,7
Autres pays	13 043	13 780	(5,3)	52 484	56 711	(7,5)
<b>Produits</b>	<b>72 644</b>	<b>59 740</b>	<b>21,6</b>	<b>282 626</b>	<b>247 857</b>	<b>14,0</b>

#### Échelle mondiale

Les produits du quatrième trimestre de 2022 ont augmenté de 12,9 millions de dollars, ou 21,6 %, pour se chiffrer à 72,6 millions de dollars, en comparaison de 59,7 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2021. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'acquisition d'InStore Audio Network, par l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et le retour à des activités commerciales normales, et par l'augmentation des ventes de services d'installation et de matériel liées à l'affichage numérique.

Les produits de l'exercice 2022 ont augmenté de 34,7 millions de dollars, ou 14,0 %, pour s'établir à 282,6 millions de dollars, comparativement à 247,9 millions de dollars pour l'exercice 2021. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et le retour à des activités commerciales normales, et par l'acquisition d'InStore Audio Network.

#### Canada

Les produits générés au Canada ont augmenté de 5,0 millions de dollars, ou 13,7 %, passant de 35,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021 à 40,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022. Pour l'exercice 2022, les produits générés au Canada ont augmenté de 26,9 millions de dollars, ou 17,9 %, pour se fixer à 177,7 millions de dollars, par rapport à 150,8 millions de dollars pour l'exercice 2021. Ces augmentations sont principalement attribuables à l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et au retour à des activités commerciales normales.

#### États-Unis

Les produits générés aux États-Unis ont augmenté de 8,7 millions de dollars, ou 84,7 %, pour atteindre 19,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022, comparativement à 10,4 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021. Cette augmentation s'explique surtout par l'acquisition d'InStore Audio Network et par l'augmentation des produits provenant des abonnements.

Les produits générés aux États-Unis pour l'exercice 2022 ont augmenté de 12,0 millions de dollars, ou 29,7 %, pour s'établir à 52,4 millions de dollars, par rapport à 40,4 millions de dollars pour l'exercice 2021. La hausse s'explique d'abord et avant tout par l'acquisition d'InStore Audio Network, la hausse des produits provenant des abonnements et l'acquisition de Calm Radio.

## Autres pays

Les produits générés dans les autres pays se sont chiffrés à 13,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022, en baisse de 0,8 million de dollars, ou 5,3 %, comparativement à ceux de 13,8 millions de dollars inscrits au quatrième trimestre de 2021. La diminution s'explique en grande partie par l'incidence négative des taux de change.

Les produits générés dans les autres pays pour l'exercice 2022 ont diminué de 4,2 millions de dollars, ou 7,5 %, pour atteindre 52,5 millions de dollars, contre 56,7 millions de dollars pour l'exercice 2021. La diminution s'explique en grande partie par l'incidence négative des taux de change et par la baisse des produits provenant des chaînes audio.

## Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du quatrième trimestre de 2022 ont augmenté de 15,2 millions de dollars, ou 39,7 %, pour s'établir à 53,6 millions de dollars, contre 38,4 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021. L'augmentation est essentiellement attribuable à la hausse des charges d'exploitation et des charges variables ainsi qu'à la baisse de la Subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC ») (4,3 millions), tous ces facteurs découlant de l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et du retour aux activités commerciales normales.

Les charges d'exploitation de l'exercice 2022 ont augmenté de 49,1 millions de dollars, ou 34,8 %, passant de 140,9 millions de dollars pour l'exercice 2021 à 190,0 millions de dollars. L'augmentation est essentiellement attribuable à la baisse de la SSUC (19,7 millions) et à la hausse des charges d'exploitation et des charges variables, tous ces facteurs étant liés à l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et au retour aux activités commerciales normales.

## BAIIA ajusté<sup>1)</sup>

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 21,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022, contre 23,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021, soit une baisse de 2,6 millions de dollars, ou 11,1 %. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 28,9 %, contre 39,6 % au quatrième trimestre de 2021. La diminution est principalement attribuable à la baisse de la SSUC et à la hausse des coûts d'exploitation découlant du retour aux activités commerciales normales, contrebalancées en partie par l'augmentation des produits du secteur Radio et par l'acquisition d'InStore Audio Network.

Pour l'exercice 2022, le BAIIA ajusté a diminué de 15,0 millions de dollars, ou 13,1 %, pour se fixer à 99,3 millions de dollars, par rapport à 114,3 millions de dollars pour l'exercice 2021. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 35,1 %, comparativement à 46,1 % pour l'exercice 2021. La diminution du BAIIA ajusté est principalement attribuable à la baisse de la SSUC et à la hausse des coûts d'exploitation, contrebalancés en partie par l'augmentation des produits du secteur Radio, tous ces facteurs découlant de l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et du retour aux activités commerciales normales.

## Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations ont diminué de 0,6 million de dollars, ou 5,9 %, pour se chiffrer à 9,2 millions de dollars, contre 9,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021. Pour l'exercice 2022, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations ont diminué de 3,2 millions de dollars, ou 8,1 %, pour s'établir à 35,5 millions de dollars, contre 38,7 millions de dollars pour l'exercice 2021. Ces diminutions sont principalement attribuables à la baisse des immobilisations incorporelles devant être amorties par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent puisque certaines immobilisations incorporelles sont entièrement amorties.

## Charges financières (produits financiers), montant net

Au quatrième trimestre de 2022, le montant net des produits financiers a atteint 0,8 million de dollars, par rapport à 7,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021. Cette diminution est essentiellement attribuable à la baisse du profit lié aux instruments financiers dérivés et du profit de change, contrebalancée en partie par un profit sur la variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle.

Pour l'exercice 2022, le montant net des charges financières s'est établi à 6,1 millions de dollars, comparativement à des produits financiers d'un montant net de 1,2 million de dollars pour l'exercice 2021. La variation est principalement attribuable au profit lié aux instruments financiers dérivés et à la comptabilisation d'une perte de change, facteurs contrebalancés en partie par la diminution de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle et des charges d'intérêts.

### Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 54 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 35 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 44.



## Variation de la juste valeur des placements

Il n'y a eu aucun profit ou perte lié à la juste valeur des placements au quatrième trimestre de 2022 et à l'exercice 2022, car les titres détenus dans AppDirect Inc. ont été vendus au troisième trimestre de 2021. Une perte de 2,4 millions de dollars a été comptabilisée au troisième trimestre de 2021 et une perte de 3,8 millions de dollars a été comptabilisée pour l'exercice 2021 complet, dans les deux cas du fait de la vente des titres détenus dans AppDirect Inc. dont le produit de vente a été inférieur à la juste valeur estimée avant que la transaction de vente ait lieu.

## Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			12 mois		
	2022	2021	Variation (en \$)	2022	2021	Variation (en \$)
Coûts d'acquisition	39	1 107	(1 068)	282	2 439	(2 157)
Frais juridiques	1 328	424	904	2 505	623	3 716
Charges de restructuration et autres charges	4 545	1 183	3 362	5 920	1 575	2 511
<b>Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges</b>	<b>5 912</b>	<b>2 714</b>	<b>3 198</b>	<b>8 707</b>	<b>4 637</b>	<b>4 070</b>

Pour l'exercice 2021, un profit lié aux frais juridiques avait été comptabilisé en raison du renversement d'une provision pour honoraires attribuable à un changement d'estimation survenu au cours du trimestre.

## Impôts

Une charge d'impôt de 0,2 million de dollars a été comptabilisée dans le résultat global au quatrième trimestre de 2022, en comparaison de 4,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 4,1 % pour le quatrième trimestre de 2022, en comparaison de 25,1 % pour le quatrième trimestre de 2021. Une charge d'impôt de 9,0 millions de dollars a été comptabilisée dans le résultat global pour l'exercice 2022, en comparaison de 16,0 millions de dollars pour l'exercice 2021. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 21,3 % pour l'exercice 2022, en comparaison de 26,1 % pour l'exercice 2021. Dans les deux cas, la baisse du taux d'impôt effectif s'explique d'abord et avant tout par les fluctuations des différences permanentes.

## Bénéfice net et bénéfice net par action

Au quatrième trimestre de 2022, le bénéfice net s'est établi à 4,5 millions de dollars (0,06 \$ par action), par rapport à 12,1 millions de dollars (0,17 \$ par action) au quatrième trimestre de 2021. Cette baisse est essentiellement attribuable à la diminution du profit lié aux instruments financiers dérivés et du profit de change, contrebalancée en partie par la diminution de la charge d'impôt.

Un bénéfice net de 33,3 millions de dollars (0,47 \$ par action) a été inscrit pour l'exercice 2022, comparativement à 45,1 millions de dollars (0,61 \$ par action) pour l'exercice 2021. Cette baisse est essentiellement attribuable au recul des résultats d'exploitation, à la baisse du profit lié aux instruments financiers dérivés et à la comptabilisation d'une perte de change, facteurs contrebalancés en partie par la diminution de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle, par la baisse de la charge d'impôt et par une perte sur la juste valeur du placement pour l'exercice 2021.

## Bénéfice net ajusté<sup>1)</sup> et bénéfice net ajusté par action<sup>1)</sup>

Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 11,8 millions de dollars (0,17 \$ par action) au quatrième trimestre de 2022, comparativement à 12,0 millions de dollars (0,16 \$ par action) au quatrième trimestre de 2021. La diminution est principalement attribuable à la baisse du profit de change et des résultats d'exploitation, contrebalancée en partie par la diminution de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle.

Le bénéfice net ajusté s'est établi à 56,4 millions de dollars (0,79 \$ par action) pour l'exercice 2022, contre 62,9 millions de dollars (0,86 \$ par action) pour l'exercice 2021. Cette baisse reflète essentiellement le recul des résultats d'exploitation et la comptabilisation d'une perte de change, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle, de la charge d'impôt et des charges d'intérêts.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 54 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 35 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 44.

## RENDEMENT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

### DIFFUSION ET MUSIQUE POUR ENTREPRISES

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			12 mois		
	2022	2021	Variation (en %)	2022	2021	Variation (en %)
Produits	45 584	35 780	27,4	159 082	150 047	6,0
Charges d'exploitation	31 060	19 483	59,4	100 767	72 594	38,8
<b>BAIIA ajusté<sup>1)</sup></b>	<b>14 524</b>	<b>16 297</b>	<b>(10,9)</b>	<b>58 315</b>	<b>77 453</b>	<b>(24,7)</b>
<b>Marge du BAIIA ajusté<sup>1)</sup></b>	<b>31,9 %</b>	<b>45,5 %</b>	<b>(30,0)</b>	<b>36,7 %</b>	<b>51,6 %</b>	<b>(29,0)</b>

#### Produits

Au quatrième trimestre de 2022, les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont augmenté de 9,8 millions de dollars, ou 27,4 %, passant de 35,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021 à 45,6 millions de dollars. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'acquisition d'InStore Audio Network, par l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et le retour aux activités commerciales normales, et par la hausse des ventes de services d'installation et de matériel liées à l'affichage numérique.

Pour l'exercice 2022, les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont augmenté de 9,1 millions de dollars, ou 6,0 %, pour s'établir à 159,1 millions de dollars, par rapport à 150,0 millions de dollars pour l'exercice 2021. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'acquisition d'InStore Audio Network et de Calm Radio de même que par le retour aux activités commerciales normales, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence négative du change.

#### BAIIA ajusté<sup>1)</sup>

Au quatrième trimestre de 2022, le BAIIA ajusté du secteur Diffusion et musique pour entreprises a diminué de 1,8 million de dollars, ou 10,9 %, pour s'établir à 14,5 millions de dollars, comparativement à 16,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021. La diminution du BAIIA ajusté est avant tout attribuable à la hausse des coûts d'exploitation et à la réduction de la SSUC, facteurs qui s'expliquent par l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et le retour aux activités commerciales normales, de même que par une baisse de la marge brute liée à la composition de produits et ont été contrebalancés en partie par l'acquisition d'InStore Audio Network.

Le BAIIA ajusté du secteur Diffusion et musique pour entreprises pour l'exercice 2022 a diminué de 19,1 millions de dollars, ou 24,7 %, pour s'établir à 58,3 millions de dollars, comparativement à 77,4 millions de dollars pour l'exercice 2021. La diminution du BAIIA ajusté est essentiellement imputable à la réduction de la SSUC et à la hausse des coûts d'exploitation, facteurs qui s'expliquent par l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et le retour aux activités commerciales normales, à une baisse de la marge brute liée à la composition de produits et à un profit lié à un règlement intervenu avec la SOCAN à l'exercice 2021 (voir la page 50), facteurs contrés en partie par l'acquisition d'InStore Audio Network et de Calm Radio.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 54 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 35 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 44.



## RADIO

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			12 mois		
	2022	2021	Variation (en %)	2022	2021	Variation (en %)
Produits	27 060	23 960	12,9	123 544	97 810	26,3
Charges d'exploitation	19 203	15 340	25,2	77 309	56 528	36,8
<b>BAIIA ajusté<sup>1)</sup></b>	<b>7 857</b>	<b>8 620</b>	<b>(8,9)</b>	<b>46 235</b>	<b>41 282</b>	<b>12,0</b>
<b>Marge du BAIIA ajusté<sup>1)</sup></b>	<b>29,0 %</b>	<b>36,0 %</b>	<b>(19,3)</b>	<b>37,4 %</b>	<b>42,2 %</b>	<b>(11,3)</b>

### Produits

Les produits du secteur Radio proviennent de la vente de temps d'antenne publicitaire, soumis aux fluctuations saisonnières de l'industrie canadienne de la radio. Par conséquent, les résultats du premier et du troisième trimestres ont tendance à être les plus élevés et ceux du deuxième et du quatrième trimestres, les plus faibles au cours d'un exercice. Cependant, pour l'exercice 2021, les produits du secteur Radio n'ont pas reflété les tendances historiques en raison de l'incidence continue de l'actuelle pandémie de COVID-19.

Les produits du secteur Radio se sont établis à 27,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022 contre 24,0 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2021, ce qui représente une hausse de 3,1 millions de dollars, ou 12,9 %. Pour l'exercice 2022, les produits du secteur Radio ont enregistré une augmentation de 25,7 millions de dollars, ou 26,3 %, pour se chiffrer à 123,5 millions de dollars, contre 97,8 millions de dollars pour l'exercice 2021. Ces hausses s'expliquent en grande partie par l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et le retour aux activités commerciales normales.

### BAIIA ajusté<sup>1)</sup>

Au quatrième trimestre de 2022, le BAIIA ajusté du secteur Radio a diminué de 0,8 million de dollars, ou 8,9 %, pour s'établir à 7,9 millions de dollars, comparativement à 8,7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021. Cette diminution est essentiellement attribuable à la baisse de la SSUC, contrebalancée en partie par l'augmentation des produits, tous ces facteurs étant liés à l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et au retour aux activités commerciales normales.

Pour l'exercice 2022, le BAIIA ajusté du secteur Radio a augmenté de 4,9 millions de dollars, ou 12,0 %, pour s'établir à 46,2 millions de dollars, comparativement à 41,3 millions de dollars pour l'exercice 2021. Cette augmentation est surtout attribuable à la hausse des produits, contrée en partie par la baisse de la SSUC, ces facteurs étant liés à l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et au retour aux activités commerciales normales.

## SIÈGE SOCIAL

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			12 mois		
	2022	2021	Variation (en %)	2022	2021	Variation (en %)
Charges d'exploitation	3 330	3 542	(6,0)	11 878	11 754	1,1
<i>Ajustements :</i>						
Rémunération fondée sur des actions	(222)	(235)	(5,5)	(798)	(851)	(6,2)
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	(1 750)	(2 028)	(13,7)	(5 799)	(6 436)	(9,9)
<b>BAIIA ajusté<sup>1)</sup></b>	<b>(1 358)</b>	<b>(1 279)</b>	<b>6,2</b>	<b>(5 281)</b>	<b>(4 467)</b>	<b>18,2</b>

### BAIIA ajusté<sup>1)</sup>

Le BAIIA ajusté du secteur Siège social reflète les charges d'exploitation du siège social, moins la rémunération fondée sur des actions et les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées.

#### Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 54 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 35 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 44.

## Résultats trimestriels

Les produits ont fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 52,1 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2021 à 72,6 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2022. L'augmentation au deuxième trimestre et au troisième trimestre de 2021 est attribuable aux améliorations graduelles en ce qui a trait au placement publicitaire constatées dans le secteur Radio à mesure que les provinces ont commencé à lever les restrictions visant les activités sociales et économiques, de même qu'au caractère saisonnier normal des activités. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2021 s'explique par le caractère saisonnier normal des activités. L'augmentation au premier trimestre de 2022 est attribuable à l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19. L'augmentation au deuxième trimestre de 2022 est attribuable à l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19, à la hausse des ventes de services d'installation et de matériel liées à l'affichage numérique et à l'acquisition de Calm Radio. L'augmentation enregistrée au troisième trimestre de 2022 traduit en grande partie le caractère saisonnier normal des activités et la hausse des produits tirés des frais d'abonnement. La diminution au quatrième trimestre de 2022 est principalement attribuable au caractère saisonnier normal des activités, contrebalancé en partie par l'acquisition d'InStore Audio Network.

Le BAIIA ajusté<sup>1)</sup> a fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 25,5 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2021 à 21,0 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2022. L'augmentation au deuxième trimestre de 2021 est attribuable aux améliorations graduelles en ce qui a trait au placement publicitaire constatées dans le secteur Radio à mesure que les provinces ont commencé à lever les restrictions visant les activités sociales et économiques, contrebalancées en partie par la hausse des coûts d'exploitation et la diminution des montants reçus en vertu de la SSUC. L'augmentation au troisième trimestre de 2021 est attribuable aux améliorations continues en ce qui a trait aux placements publicitaires constatées dans le secteur Radio et au caractère saisonnier normal des activités, ainsi qu'à un règlement intervenu avec la SOCAN (il y a lieu de se reporter à la page 50), facteurs contrebalancés en partie par le versement d'une prime spéciale aux employés, par la baisse des montants reçus en vertu de la SSUC et par la croissance des coûts d'exploitation. La diminution au quatrième trimestre de 2021 est attribuable au caractère saisonnier normal des activités et à un règlement intervenu avec la SOCAN au troisième trimestre de 2021, facteurs contrebalancés en partie par le versement d'une prime spéciale aux employés au troisième trimestre de 2021. L'augmentation au premier trimestre de 2022 est attribuable au caractère saisonnier normal des activités et à un changement dans la combinaison de produits, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des coûts d'exploitation. L'augmentation enregistrée au deuxième trimestre de 2022 découle de la hausse des résultats d'exploitation, en partie contrebalancée par la réduction de la SSUC. L'augmentation enregistrée au troisième trimestre de 2022 s'explique d'abord et avant tout par le caractère saisonnier normal des activités. La diminution du quatrième trimestre de 2022 est principalement attribuable au caractère saisonnier normal des activités et à la baisse de la SSUC, facteurs contrebalancés en partie par l'acquisition d'InStore Audio Network.

Le bénéfice net a fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant d'un bénéfice net de 7,0 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2021 à un bénéfice net de 4,5 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022. Au deuxième trimestre de 2021, la hausse s'explique par la progression des résultats d'exploitation et la variation positive de l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés, contrées en partie par la hausse des impôts sur le résultat et des frais juridiques. Au troisième trimestre de 2021, la hausse s'explique par la progression des résultats d'exploitation, par la variation positive de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle et par l'augmentation du profit lié à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, facteurs contrebalancés en partie par la variation négative de la juste valeur des placements par suite de la vente de titres détenus dans AppDirect Inc. Au quatrième trimestre de 2021, la baisse est attribuable à la diminution des résultats d'exploitation, facteur contrebalancé en partie par l'augmentation des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Au premier trimestre de 2022, la diminution est attribuable à une variation négative de la juste valeur des instruments financiers dérivés évalués à la valeur du marché et à une baisse du profit de change, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de la charge d'impôt sur le résultat et le repli des coûts d'acquisition et de restructuration. L'augmentation enregistrée au deuxième trimestre de 2022 traduit la variation positive de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle, la variation positive de la juste valeur des instruments financiers dérivés et la hausse des résultats d'exploitation, facteurs contrebalancés en partie par la comptabilisation d'une perte de change. Au troisième trimestre de 2022, la hausse s'explique en grande partie l'augmentation des résultats d'exploitation, contrebalancée par la baisse du profit lié à la variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2022 s'explique essentiellement par la baisse des résultats d'exploitation en raison du caractère saisonnier normal des activités et par l'augmentation des charges de restructuration et autres charges, facteurs contrebalancés en partie par la diminution de la charge d'impôt.

### Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 54 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 35 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 44.

## Sommaire des résultats trimestriels consolidés

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	3 mois							
	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020	30 juin 2020
		Retraités <sup>2)</sup>	Retraités <sup>2)</sup>	Retraités <sup>2)</sup>	Retraités <sup>2)</sup>	Retraités <sup>2)</sup>	Retraités <sup>2)</sup>	Retraités <sup>2)</sup>
	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021
<b>Produits par secteur</b>								
Diffusion et musique pour entreprises	45 584	40 085	38 392	35 021	35 780	39 623	38 887	35 757
Radio	27 060	34 943	32 311	29 230	23 960	32 379	25 125	16 346
<b>Total des produits</b>	<b>72 644</b>	<b>75 028</b>	<b>70 703</b>	<b>64 251</b>	<b>59 740</b>	<b>72 002</b>	<b>64 012</b>	<b>52 103</b>
<b>Produits par région</b>								
Canada	40 456	49 286	46 659	41 338	35 594	47 368	39 710	28 057
États-Unis	19 145	12 588	10 853	9 817	10 366	10 130	9 809	10 112
Autres pays	13 043	13 154	13 191	13 096	13 780	14 504	14 493	13 934
<b>Total des produits</b>	<b>72 644</b>	<b>75 028</b>	<b>70 703</b>	<b>64 251</b>	<b>59 740</b>	<b>72 002</b>	<b>64 012</b>	<b>52 103</b>
<b>BAIIA ajusté<sup>1)</sup></b>	<b>21 023</b>	<b>28 504</b>	<b>25 587</b>	<b>24 155</b>	<b>23 638</b>	<b>33 993</b>	<b>31 156</b>	<b>25 481</b>
<b>BAIIA ajusté DDM<sup>1)</sup></b>	<b>99 269</b>	<b>101 884</b>	<b>107 373</b>	<b>112 942</b>	<b>114 268</b>	<b>118 847</b>	<b>115 887</b>	<b>112 402</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>4 466</b>	<b>12 546</b>	<b>12 075</b>	<b>4 200</b>	<b>12 077</b>	<b>14 118</b>	<b>11 888</b>	<b>7 021</b>
Bénéfice net par action – de base et dilué	0,06	0,18	0,17	0,06	0,17	0,19	0,16	0,10
<b>Bénéfice net ajusté<sup>1)</sup></b>	<b>11 780</b>	<b>17 048</b>	<b>16 323</b>	<b>11 238</b>	<b>11 981</b>	<b>21 054</b>	<b>16 311</b>	<b>13 509</b>
Bénéfice net ajusté par action – de base <sup>1)</sup>	0,17	0,24	0,23	0,16	0,17	0,29	0,22	0,18
Bénéfice net ajusté par action – dilué <sup>1)</sup>	0,17	0,24	0,23	0,16	0,16	0,29	0,22	0,18
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>22 127</b>	<b>24 762</b>	<b>20 437</b>	<b>16 337</b>	<b>24 514</b>	<b>16 333</b>	<b>25 406</b>	<b>37 993</b>
<b>Flux de trésorerie disponibles ajustés<sup>1)</sup></b>	<b>11 833</b>	<b>14 731</b>	<b>15 362</b>	<b>15 007</b>	<b>13 808</b>	<b>19 645</b>	<b>22 861</b>	<b>18 045</b>
<b>Dividende trimestriel</b>	<b>0,075</b>	<b>0,075</b>	<b>0,075</b>	<b>0,075</b>	<b>0,075</b>	<b>0,075</b>	<b>0,075</b>	<b>0,075</b>

### Notes :

- Mesure non conforme aux IFRS. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 54 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 35 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 44.
- Les chiffres comparatifs des trimestres précédents de l'exercice 2022 et des trimestres de l'exercice 2021 ont été retraités de manière à ajuster certains contrats qui avaient été comptabilisés au montant brut, mais qui auraient dû être comptabilisés au montant net. Cette révision a donné lieu à une diminution des produits et des charges d'exploitation du secteur Diffusion et musique pour entreprises. Les revenus ont été retraités de 41,0 millions à 40,1 millions pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, de 39,1 millions à 38,4 millions pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022, de 35,6 millions à 35,8 millions pour le premier trimestre de l'exercice 2022, 36,4 millions à 35,8 millions pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, de 40,2 millions à 39,6 millions pour le troisième trimestre de l'exercice 2021, de 39,2 millions à 38,9 millions pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021 et de 35,9 millions à 35,8 millions pour le premier trimestre de l'exercice 2021, respectivement.



## Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS

Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté pro forma, le BAIIA ajusté DDM, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, les flux de trésorerie disponibles ajustés par action, la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma constituent des mesures non conformes aux IFRS que la société utilise pour évaluer sa performance opérationnelle. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 54.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net avec le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le BAIIA ajusté DDM et le BAIIA ajusté pro forma :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020	30 juin 2020
	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021
<b>Bénéfice net</b>	<b>4 466</b>	<b>12 546</b>	<b>12 075</b>	<b>4 200</b>	<b>12 077</b>	<b>14 118</b>	<b>11 888</b>	<b>7 021</b>
Charges financières (produits financiers), montant net	(769)	1 999	(364)	5 253	(7 284)	(1 290)	2 774	4 601
Variation de la juste valeur des placements	12	3	(13)	–	–	2 434	461	892
Impôts	191	4 115	2 874	1 833	4 047	4 900	4 654	2 359
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	3 862	2 237	2 446	2 524	3 082	2 894	2 976	2 701
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 201	1 281	1 298	1 296	1 436	1 399	1 413	1 412
Amortissement d'immobilisations incorporelles	4 176	4 669	4 927	5 627	5 303	5 478	5 188	5 410
Rémunération fondée sur des actions	222	216	196	164	235	231	219	166
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	1 750	659	1 300	2 090	2 028	1 780	1 312	1 316
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	5 912	779	848	1 168	2 714	2 049	271	(397)
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>21 023</b>	<b>28 504</b>	<b>25 587</b>	<b>24 155</b>	<b>23 638</b>	<b>33 993</b>	<b>31 156</b>	<b>25 481</b>
Charges financières (produits financiers), montant net, à l'exclusion des pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés	(1 381)	(2 247)	(1 153)	(4 735)	(3 214)	(1 727)	(4 340)	(3 338)
Impôts	(191)	(4 115)	(2 874)	(1 833)	(4 047)	(4 900)	(4 654)	(2 359)
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	(3 862)	(2 237)	(2 446)	(2 524)	(3 082)	(2 894)	(2 976)	(2 701)
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	(1 201)	(1 281)	(1 298)	(1 296)	(1 436)	(1 399)	(1 413)	(1 412)
Charge d'impôt liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	(2 608)	(1 576)	(1 493)	(2 529)	122	(2 019)	(1 462)	(2 162)
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>11 780</b>	<b>17 048</b>	<b>16 323</b>	<b>11 238</b>	<b>11 981</b>	<b>21 054</b>	<b>16 311</b>	<b>13 509</b>

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020	30 juin 2020
	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021
<b>BAIIA ajusté DDM</b>	99 269	101 884	107 373	112 942	114 268	118 847	115 887	112 402
Synergies et BAIIA ajusté pour les mois précédant les acquisitions d'entreprises qui ne sont pas déjà prises en compte dans les résultats	16 000	19 500	1 428	842	190	1 043	2 466	3 490
Crédits liés à la COVID-19 alloués en raison de fermetures obligatoires de magasins	1 535	3 051	2 492	1 369	1 825	1 000	–	–
<b>BAIIA ajusté pro forma</b>	<b>116 804</b>	<b>124 435</b>	<b>111 293</b>	<b>115 153</b>	<b>116 283</b>	<b>120 890</b>	<b>118 353</b>	<b>115 892</b>

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020	30 juin 2020
	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>22 127</b>	<b>24 762</b>	<b>20 437</b>	<b>16 337</b>	<b>24 514</b>	<b>16 333</b>	<b>25 406</b>	<b>37 993</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 443)	(2 181)	(2 360)	(2 077)	(1 929)	(1 849)	(1 209)	(703)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(355)	(276)	(305)	(198)	(194)	(649)	(212)	(258)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(593)	(2 058)	(2 050)	(2 153)	(1 367)	(1 838)	(1 671)	(1 552)
Intérêts payés	(3 391)	(3 868)	(3 234)	(3 891)	(5 142)	(6 312)	(2 912)	(3 687)
Remboursement d'obligations locatives	(1 074)	(1 130)	(1 526)	(1 085)	(1 099)	(1 255)	(1 443)	(1 214)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	(7 571)	(1 533)	2 323	6 805	(344)	15 858	6 530	(11 412)
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur change	(779)	236	1 229	101	(3 345)	(2 692)	(1 899)	(725)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (revenus)	5 912	779	848	1 168	2 714	2 049	271	(397)
<b>Flux de trésorerie disponibles ajustés</b>	<b>11 833</b>	<b>14 731</b>	<b>15 362</b>	<b>15 007</b>	<b>13 808</b>	<b>19 645</b>	<b>22 861</b>	<b>18 045</b>

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette et du ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020	30 juin 2020
	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021
Facilités de crédit	358 203	317 957	313 172	305 779	303 704	290 353	299 361	303 504
Dette subordonnée	25 442	25 416	31 791	31 766	31 741	39 715	39 690	39 665
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(14 563)	(11 266)	(8 475)	(6 416)	(9 040)	(9 827)	(10 906)	(6 393)
Partie du solde à payer sur l'acquisition d'InStore Audio Network payée le 5 janvier 2022	–	42 471	–	–	–	–	–	–
<b>Dette nette</b>	<b>369 082</b>	<b>374 578</b>	<b>336 488</b>	<b>331 129</b>	<b>326 405</b>	<b>320 241</b>	<b>328 145</b>	<b>336 776</b>
<b>Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma</b>	<b>3,16</b>	<b>3,01</b>	<b>3,02</b>	<b>2,88</b>	<b>2,81</b>	<b>2,65</b>	<b>2,77</b>	<b>2,91</b>

## SITUATION DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL POUR LES TRIMESTRES ET LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2022 ET 2021

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		12 mois	
	2022	2021	2022	2021
Activités d'exploitation	22 127	24 514	83 663	104 246
Activités de financement	(15 430)	(21 811)	(59 510)	(103 148)
Activités d'investissement	(3 400)	(3 490)	(18 630)	5 430
Variation nette de la trésorerie	3 297	(787)	5 523	6 528
Trésorerie – à l'ouverture de la période	11 266	9 827	9 040	2 512
Trésorerie – à la clôture de la période	14 563	9 040	14 563	9 040
<b>Flux de trésorerie disponibles ajustés<sup>1)</sup></b>	<b>11 833</b>	<b>13 808</b>	<b>56 933</b>	<b>74 359</b>

### Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 22,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022, en comparaison de 24,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021. La baisse s'explique avant tout par l'augmentation des charges de restructuration et autres charges, la réduction du profit de change et le recul des résultats d'exploitation, facteurs contrebalancés en partie par la variation positive des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 83,7 millions de dollars pour l'exercice 2022, en comparaison de 104,2 millions de dollars pour l'exercice 2021. La baisse s'explique avant tout par le recul des résultats d'exploitation, la comptabilisation d'une perte de change et l'augmentation des charges de restructuration et autres charges, contrebalancés en partie par la variation positive des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation.

### Activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 15,4 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022, comparativement à 21,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021. La diminution découle surtout de la hausse des prélèvements sur les facilités de crédit, du remboursement partiel sur la dette subordonnée au quatrième trimestre de 2021 et de la baisse des actions rachetées, facteurs contrebalancés en partie par le remboursement du solde à payer sur l'acquisition d'InStore Audio Network.

Pour l'exercice 2022, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 59,5 millions de dollars, comparativement à 103,1 millions de dollars pour l'exercice 2021. La diminution découle surtout de la hausse des prélèvements sur les facilités de crédit, contrebalancée en partie par le remboursement du solde à payer sur l'acquisition d'InStore Audio Network.

### Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 3,4 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022, comparativement à 3,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021. La baisse découle surtout du nombre moindre d'immobilisations incorporelles développées en interne, contrebalancé en partie par l'augmentation de l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 18,6 millions de dollars pour l'exercice 2022, comparativement à des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement de 5,4 millions de dollars pour l'exercice 2021. La variation nette s'explique principalement par le produit de 18,9 millions de dollars de la vente de titres de AppDirect Inc. à l'exercice 2021 et par l'augmentation de l'acquisition d'immobilisations corporelles.

### Flux de trésorerie disponibles ajustés<sup>1)</sup>

Les flux de trésorerie disponibles ajustés dégagés au quatrième trimestre de 2022 se sont élevés à 11,8 millions de dollars, comparativement à 13,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution des résultats d'exploitation, contrebalancée en partie par la diminution des intérêts payés.

Les flux de trésorerie disponibles ajustés dégagés pour l'exercice 2022 se sont élevés à 56,9 millions de dollars, comparativement à 74,4 millions de dollars pour l'exercice 2021. Cette baisse est principalement attribuable au fléchissement des résultats d'exploitation et à l'augmentation des dépenses d'investissement, facteurs partiellement contrebalancés par la diminution des intérêts payés.

Note :

- Mesure non conforme aux IFRS. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 54 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 35 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 44.



### **Obligations contractuelles**

La société est liée par des obligations contractuelles assorties d'échéances variées, principalement les contrats de location d'immobilisations corporelles, les engagements relatifs aux licences de diffusion et les obligations financières prévues aux termes de sa convention de crédit et de la dette subordonnée. Le tableau suivant présente un sommaire des obligations contractuelles importantes non actualisées de la société au 31 mars 2022, y compris les paiements et engagements estimés au titre des contrats de location :

(en milliers de dollars canadiens)	<b>Moins de 1 an</b>	<b>De 1 an à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
Obligations locatives	1 439	19 171	16 308	<b>36 918</b>
Obligations d'exploitation	1 991	2 049	974	<b>5 014</b>
Engagements relatifs aux licences de diffusion	15 285	12 731	–	<b>28 016</b>
Facilité de crédit	7 500	351 836	–	<b>359 336</b>
Dette subordonnée	–	25 600	–	<b>25 600</b>
Créditeurs et charges à payer	67 016	–	–	<b>67 016</b>
Autres passifs	8 136	28 153	2 251	<b>38 540</b>
<b>Total des obligations</b>	<b>101 367</b>	<b>439 540</b>	<b>19 533</b>	<b>560 440</b>

### **Licences de diffusion et redevances**

Aux termes des conditions de licences de diffusion que détient la société, cette dernière s'engage à verser des contributions au titre du développement du contenu canadien (« DCC ») sur la durée initiale des licences, laquelle est généralement de sept ans. La société doit également verser des redevances sur l'utilisation de la musique pour la majeure partie de ses services de diffusion musicale. Par l'intermédiaire de sociétés de gestion de droits d'auteur, la société paie des redevances à deux types de titulaires de droits d'auteur : les titulaires de droits visant les œuvres musicales, qui englobent la musique et les paroles, et les titulaires de droits visant la performance des artistes et les enregistrements sonores, qui comprennent les performances réelles et les enregistrements d'œuvres musicales.

## Ressources en capital

Nos principales ressources en capital sont nos entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation et les prélèvements aux termes de notre facilité renouvelable. Notre trésorerie est essentiellement affectée au remboursement de notre dette, au financement de nos acquisitions et de nos dépenses d'investissement, au paiement de dividendes, au rachat d'actions et au fonds de roulement. Nous sommes d'avis que les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation et les prélèvements aux termes de nos facilités de crédit actuelles suffiront pour satisfaire à nos besoins en liquidités pour un avenir prévisible.

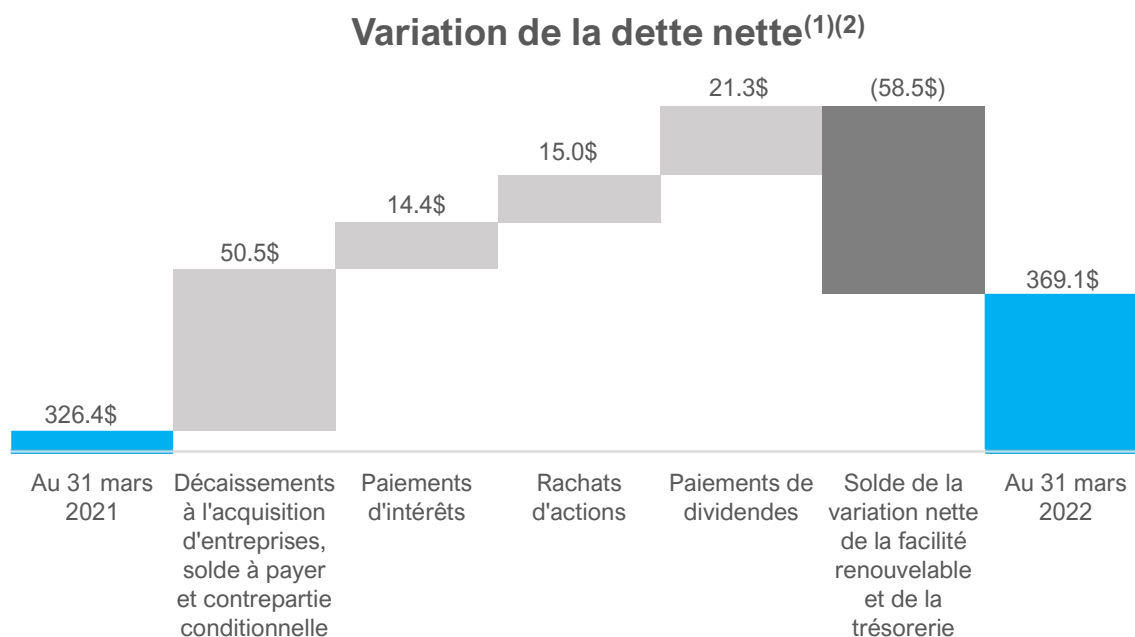
Les facilités de crédit comprennent une facilité de crédit renouvelable de 375,0 millions de dollars et un emprunt à terme de 63,8 millions de dollars, tous deux arrivant à échéance en octobre 2026. Le 28 mai 2021, la société a remboursé intégralement, à l'échéance, son emprunt à terme de 20,0 millions de dollars.

La société doit effectuer des remboursements de capital trimestriels consécutifs correspondant à 2,50 % de l'emprunt à terme initialement prélevé. Le solde restant sera exigible à la date d'échéance, soit le 25 octobre 2026.

Les facilités de crédit portent intérêt a) au taux préférentiel de la banque (2,70 % et 2,45 % aux 31 mars 2022 et 2021, respectivement) ou au taux de base des États-Unis si les emprunts sont libellés en dollars américains (4,00 % et 3,75 % aux 31 mars 2022 et 2021, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou b) au taux des acceptations bancaires (0,73 % et 0,52 % aux 31 mars 2022 et 2021, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou c) au TIOL (0,21 % et 0,11 % aux 31 mars 2022 et 2021, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, au gré de la société.

Au 31 mars 2022, la société disposait de 14,6 millions de dollars en trésorerie et en équivalents de trésorerie, d'une dette subordonnée de 25,4 millions de dollars ainsi que de facilités de crédit de 358,2 millions de dollars, dont une tranche d'environ 78,7 millions de dollars était disponible.

Le tableau qui suit résume l'incidence de la dette nette<sup>2)</sup> au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, avec les ratios correspondants :



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Mesure non conforme aux IFRS. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 54 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 35 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 44.

## SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Le tableau qui suit montre les principales variations de la situation financière consolidée de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2022 :

(en milliers de dollars canadiens)	31 mars 2022	31 mars 2021	Variations	Principaux facteurs
Créances clients et autres débiteurs	66 666	61 114	5 552 ▲	Calendrier des paiements par les clients
Immobilisations incorporelles	76 230	41 884	34 346 ▲	Ajouts découlant de l'acquisition de Calm Radio et d'InStore Audio Network, contrebalancés en partie par l'amortissement des immobilisations incorporelles
Goodwill	354 304	337 897	16 407 ▲	Acquisition d'InStore Audio Network
Créditeurs et charges à payer	67 016	53 146	13 870 ▲	Calendrier des paiements aux fournisseurs et hausse des charges d'exploitation
Autres passifs	60 997	60 027	970 ▲	Hausse de la contrepartie conditionnelle liée à l'acquisition d'InStore Audio Network, essentiellement contrée par la baisse de la juste valeur du passif lié aux instruments financiers dérivés
Facilité de crédit	358 203	303 704	54 499 ▲	Se reporter au graphique précédent
Dette subordonnée	25 442	31 741	(6 299) ▼	Remboursement de la dette



## Procédures judiciaires contre la SOCAN et Ré:Sonne

En mai 2017, la société et ses clients – entreprises de distribution de radiodiffusion canadiennes (ensemble, les « opposants ») – ont présenté une défense devant la Commission du droit d'auteur du Canada afin d'obtenir une réduction des tarifs et des conditions prescrits au titre des tarifs des services sonores payants pour la période de 2007 à 2016. La SOCAN et Ré:Sonne (ensemble, les « sociétés de gestion collective ») se sont prononcés contre cette défense, mais de l'avis des opposants, ils ont échoué à présenter des solutions de rechange attrayantes autres que le maintien du statu quo.

En décembre 2020, les opposants et la SOCAN ont conclu un protocole d'entente exécutoire qui donnera lieu à un remboursement partiel des redevances déjà payées par les opposants et par une réduction importante du fardeau tarifaire actuel et futur. Le 28 mai 2021, la Commission du droit d'auteur du Canada a rendu un jugement final sur les tarifs des services sonores payants. Ce jugement et les tarifs certifiés sont conformes aux attentes des opposants.

## Transactions avec des parties liées

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel.

La rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs se détaille comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	12 mois	
	2022	2021
Avantages du personnel à court terme	5 074	5 727
Rémunération fondée sur des actions	525	465
Unités d'actions attribuées en fonction de la performance	2 533	1 755
Unités d'actions différées	954	2 908
	<b>9 086</b>	<b>10 855</b>

## Arrangements hors bilan

La société n'a par conséquent aucun arrangement hors bilan, autre que des contrats de location simple assortis de durées d'au plus 12 mois et des contrats de location de faible valeur ou qui ne sont pas visés par l'IFRS 16, qui ont ou sont raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence importante actuelle ou future sur sa situation financière consolidée, sa performance financière, sa trésorerie, ses dépenses d'investissement ou ses ressources en capital.

## Information sur les actions en circulation

Les actions émises et en circulation et les options sur actions en circulation se détaillent comme suit :

	3 juin 2022	31 mars 2022
<i>Actions émises et en circulation</i>		
Actions à droit de vote subalterne	51 517 622	51 768 422
Actions à droit de vote subalterne détenues en fiducie par l'intermédiaire du régime d'achat d'actions à l'intention des employés	(20 008)	(11 776)
Actions à droit de vote subalterne variable		397 780
Actions à droit de vote multiple	17 941 498	17 941 498
	<b>69 836,892</b>	<b>70 095 924</b>
<i>Options sur actions en circulation</i>		
Options sur actions	3 469 807	3 469 807

La société maintient un régime d'options sur actions pour attirer et maintenir en poste des employés, des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Ce régime prévoit l'attribution d'options sur actions à droit de vote subalterne. En vertu du régime, 10 % de la totalité des actions à droit de vote multiple, des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote subalterne variable émises et en circulation sur une base non diluée sont réservées aux fins d'émission. Au cours de l'exercice 2022, 95 000 options ont été exercées, 32 650 options ont fait l'objet d'une renonciation et 434 204 options ont été attribuées à des employés admissibles, sous réserve de délais d'acquisition fondés sur le nombre d'années de service, soit de quatre ans.

## Facteurs de risques financiers

### Risque de change

La société est exposée au risque de change en raison des ventes et des charges qui sont libellées dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de ses filiales, soit essentiellement le dollar américain et l'euro. Par ailleurs, la conversion, aux taux de change en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des filiales de la société accentue les variations du bénéfice. L'incidence de cette conversion est présentée en tant que profit ou perte de change aux états consolidés du résultat global.

Par la gestion de son risque de change, la société cherche à limiter son exposition nette aux flux de trésorerie en monnaies étrangères en transigeant, dans la mesure du possible, avec des tiers dans les devises susmentionnées, étant donné que ce type de transaction tiendra lieu de couverture économique naturelle pour chacune de ces monnaies.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. La société gère son risque de liquidité en assurant une surveillance continue des flux de trésorerie réels et prévus tant dans des conditions normales que sous contrainte. Le conseil d'administration examine et approuve également les budgets d'exploitation et d'investissement, ainsi que toute transaction importante qui ne s'inscrit pas dans le cours normal des activités, notamment des propositions de fusions, des acquisitions et d'autres investissements ou désinvestissements importants.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La société détient la majorité de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie dans des comptes portant intérêt à des taux inférieurs à 1,25 %. Par conséquent, sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie ne sont pas exposés de façon importante aux fluctuations des flux de trésorerie futurs découlant des variations des taux d'intérêt du marché.

La facilité de crédit est un instrument à taux d'intérêt variable qui échoit à plus d'un an. Cet instrument est exposé aux variations des taux d'intérêt futurs, lesquelles pourraient faire fluctuer les flux de trésorerie dans l'avenir. La société a conclu les swaps de taux d'intérêt suivants dans le but de gérer son exposition au risque de taux d'intérêt :

(en milliers de dollars canadiens)

Échéance	Monnaie	Taux d'intérêt fixe (le cas échéant)	Valeur nominale initiale	Passifs liés à l'évaluation à la valeur de marché au 31 mars 2022	Passifs liés à l'évaluation à la valeur de marché au 31 mars 2021
<b>Swaps</b>					
25 octobre 2024	CAD	0,81 %	50 000 \$	— \$	945 \$
25 octobre 2024	CAD	1,33 %	50 000	—	403
25 octobre 2021	CAD	2,19 %	50 000	—	494
25 octobre 2024	CAD	2,29 %	50 000	—	1 938
			200 000	—	3 780
<b>Swaptions</b>					
25 octobre 2024	CAD	—	100 000	604	642
25 octobre 2024	CAD	—	100 000	860	948
			200 000 \$	1 464 \$	1 590 \$
			400 000 \$	1 464 \$	5 370 \$

### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque que la société subisse une perte financière inattendue si un client ou une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. Ce risque découle principalement des créances clients et autres débiteurs de la société.

Le risque de crédit de la société provient principalement de ses créances clients. Les montants inscrits dans les états consolidés de la situation financière sont présentés après déduction d'une provision pour risque de crédit attendu que la direction de la société a estimé en se fondant, en partie, sur l'ancienneté du solde spécifique des débiteurs et sur les tendances actuelles et prévues en matière de recouvrement. L'exposition de la société au risque de crédit dépend principalement des caractéristiques propres à chaque client. Habituellement, la société n'exige pas de sûreté ni de garantie de la part de ses clients eu égard aux créances clients. Cependant, le crédit est accordé après évaluation de la solvabilité des clients. De plus, la société passe constamment en revue le crédit de ses clients.

Une provision pour pertes de crédit attendues est conservée pour refléter le risque de perte de valeur relatif aux créances clients en fonction du modèle fondé sur la perte de crédit attendue. Une provision pour créances irrécouvrables est également constituée en fonction des antécédents en matière de recouvrement et du risque précis que présente chaque client.

### Estimations comptables critiques

L'établissement des états financiers consolidés de la société conformément aux IFRS a exigé que la direction pose des jugements et fasse des estimations et des hypothèses influant sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Un aperçu des questions qui requièrent plus de jugement ou comportent plus de complexité ainsi que des éléments qui seront vraisemblablement ajustés de façon importante du fait que les estimations et hypothèses peuvent se révéler inexactes est présenté ci-après. Les estimations reposent sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et des mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est comptabilisée au cours de la période où les estimations sont révisées ainsi qu'au cours des périodes ultérieures touchées par ces révisions.

Les domaines qui nécessitent des estimations ou jugements importants sont les suivants :

#### *Estimation sur l'impôt exigible et la charge d'impôt*

Pour calculer l'impôt exigible, la société doit faire des estimations importantes du fait qu'elle est assujettie aux lois fiscales de plusieurs territoires dans lesquels elle exerce ses activités. Les impôts et les crédits d'impôt comptabilisés sont examinés et approuvés par les administrations fiscales et pourraient par conséquent se révéler différents des montants comptabilisés.

#### *Comptabilisation des actifs d'impôt différé découlant des pertes fiscales pouvant être reportées en avant*

Pour calculer l'impôt différé, il faut recourir à des estimations afin de déterminer les taux et les montants appropriés et pour tenir compte de la probabilité de réalisation. Les actifs d'impôt différé reflètent également l'avantage des pertes fiscales inutilisées pouvant être reportées en avant afin d'abaisser les impôts dans les années à venir. Les actifs d'impôt différé comprennent un montant qui se rapporte à des pertes fiscales reportées en avant de certaines filiales européennes et australiennes. Ces filiales ont subi des pertes au cours des derniers exercices précédant leur acquisition par la société, mais elles génèrent désormais un bénéfice imposable. La société a conclu que les actifs différés pourront être recouverts à l'aide du bénéfice imposable futur estimé selon les plans d'affaires et les prévisions budgétaires approuvées pour les filiales.

#### *Estimation du coût des régimes de retraite à prestations définies et de la valeur actualisée de l'obligation nette au titre du régime de retraite*

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et la valeur actualisée de l'obligation nette au titre du régime de retraite sont déterminés au moyen d'une évaluation actuarielle qui nécessite de formuler diverses hypothèses pouvant différer des résultats réels dans l'avenir. Parmi les hypothèses, citons l'établissement du taux d'actualisation, des taux de mortalité et des augmentations futures des prestations de retraite. En raison du caractère complexe de l'évaluation, des hypothèses sous-jacentes et de leurs échéances à long terme, l'obligation nette au titre du régime de retraite est très sensible aux variations de ces hypothèses.

La direction a recours aux services d'actuaire indépendants pour l'aider à calculer le taux d'actualisation approprié. La direction, avec le concours des actuaires, examine les taux d'intérêt des obligations de sociétés de grande qualité dont les échéances se rapprochent de celles de l'obligation au titre des prestations définies. Le taux de mortalité est fonction des tables de mortalité disponibles. Les augmentations futures de salaires et de prestations de retraite sont calculées en fonction des taux d'inflation futurs attendus.



### *Juste valeur estimée de certains placements*

La juste valeur des placements qui ne sont pas négociés sur un marché actif est établie au moyen de techniques d'évaluation. La société pose des jugements aux fins de la sélection d'une méthode d'évaluation et formule des hypothèses qui reposent essentiellement sur les conditions de marché prévalant à la clôture de chaque période de présentation de l'information.

### *Valeur d'utilité ou juste valeur diminuée des coûts de vente de l'UGT estimées utilisées aux fins du test de dépréciation du goodwill et des licences de diffusion*

Les licences de diffusion et le goodwill ne sont pas amortis. Ils sont plutôt soumis à un test de dépréciation une fois l'an ou plus fréquemment si des événements ou des situations indiquent qu'il est plus probable qu'improbable que la valeur des licences de diffusion et (ou) du goodwill pourrait avoir subi une perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») excède sa valeur recouvrable, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Le calcul de la juste valeur diminuée des coûts de vente tient compte des données disponibles sur des transactions de vente irrévocables dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale portant sur des actifs similaires, des cours du marché observables ou des flux de trésorerie actualisés prévus diminués des coûts additionnels afférents à la cession de l'actif. Le calcul de la valeur d'utilité s'appuie sur un modèle des flux de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie sont tirés du budget établi pour les cinq prochaines années et ne tiennent pas compte des activités de restructuration pour lesquelles la société ne s'est pas encore engagée ou d'importants investissements futurs qui amélioreront la performance de l'UGT faisant l'objet du test de dépréciation. La valeur recouvrable est plus sensible au taux d'actualisation utilisé dans le cadre du modèle axé sur les flux de trésorerie actualisés ainsi qu'aux entrées de trésorerie futures attendues et au taux de croissance servant à des fins d'extrapolation. L'incidence de la COVID-19 sur la société a également été prise en compte dans le calcul des flux de trésorerie futurs. En fonction des mesures qui sont adoptées par les autorités fédérales et provinciales pour ralentir ou endiguer la propagation de la COVID-19, notamment la fermeture des entreprises non essentielles et la distanciation sociale, les résultats réels pourraient s'écarter sensiblement des estimations utilisées.

### *Estimation de la juste valeur des actifs, des passifs et de la contrepartie conditionnelle comptabilisée au titre des acquisitions d'entreprises*

Le paiement de la contrepartie conditionnelle et du solde à payer sur les acquisitions d'entreprises relatifs à un regroupement d'entreprises donné dépend de la réalisation de cibles de croissance des produits au cours d'une période démarrant à la date de l'acquisition jusqu'au renouvellement des contrats avec les clients. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle et du solde à payer sur les acquisitions d'entreprises a été estimée en calculant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus.

### *Estimation de la durée des contrats de location assortis d'options de renouvellement*

La société détermine la durée du contrat de location comme étant le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les intervalles visés par toute option de prolongation du contrat de location qu'elle a la certitude raisonnable d'exercer et toute période visée par une option de résiliation que la société a la certitude raisonnable de ne pas exercer. Après la date de début, la société réévalue la durée du contrat de location si un événement ou un changement de circonstances important se produit qui dépend de sa volonté et qui a une incidence sur sa capacité d'exercer (ou de ne pas exercer) l'option de renouvellement (p. ex., un changement de stratégie commerciale).

### *Regroupements d'entreprises*

En vertu de la méthode d'acquisition, à la date d'obtention du contrôle, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur. Selon la complexité du calcul de la valeur de certains actifs, la société utilise des techniques d'évaluation appropriées pour déterminer leur juste valeur estimée à la date d'acquisition. Ces évaluations se fondent généralement sur une projection du total des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus et sont étroitement liées aux hypothèses posées par la direction quant au rendement futur des actifs connexes et au taux d'actualisation appliqué, lequel correspond au taux présumé qu'utiliserait un intervenant sur le marché.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Les mesures financières non conformes aux IFRS présentées ci-après ne sont pas des mesures du bénéfice ni des flux de trésorerie reconnues par les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et elles n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont priés de noter que les mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être interprétées comme des substituts du bénéfice net établi selon les IFRS en tant qu'indicateurs de notre rendement, ni des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en tant que mesures de la trésorerie ou des flux de trésorerie.

### *BAlIA ajusté*

Le BAlIA ajusté est une mesure financière non conforme aux IFRS qu'utilise la direction pour faciliter la comparaison de la performance opérationnelle de la société entre les périodes. Il s'entend du bénéfice avant les charges financières nettes (les produits financiers nets), les impôts, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, la rémunération fondée sur des actions, les coûts d'acquisition, les charges de restructuration et autres frais divers, de même que la variation de la juste valeur des placements. La société estime que le BAlIA ajusté est une mesure importante pour l'analyse de sa rentabilité opérationnelle, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La comparaison avec les pairs est également facilitée étant donné que les sociétés ont rarement la même structure du capital et la même structure de financement. La société présente également cette mesure non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celle-ci est couramment utilisée par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

### *Marge du BAlIA ajusté*

La marge du BAlIA ajusté est un ratio non conforme aux IFRS qu'utilise la direction pour analyser la rentabilité de la société et faciliter la comparaison entre les périodes et avec les pairs. Elle correspond au BAlIA ajusté d'une période donnée, divisé par les produits de cette période. La société estime que la marge du BAlIA ajusté est une mesure importante pour l'analyse de sa rentabilité opérationnelle, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La comparaison avec les pairs est également facilitée étant donné que les sociétés ont rarement la même structure du capital et la même structure de financement. La société présente également ce ratio non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celui-ci est couramment utilisé par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

### *Flux de trésorerie disponibles ajustés*

Les flux de trésorerie disponibles ajustés sont une mesure non conforme aux IFRS qu'utilise la direction pour évaluer la trésorerie générée compte tenu des dépenses d'investissement et des charges non liées aux activités principales. Il s'agit d'une mesure utile qui démontre la trésorerie disponible pour procéder à des acquisitions d'entreprises, verser des dividendes et réduire la dette. Cette mesure non conforme aux IFRS facilite également la comparaison entre les périodes. Voir la page 36 pour un rapprochement des flux de trésorerie disponibles avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

### *Flux de trésorerie disponibles ajustés par action*

Les flux de trésorerie disponibles ajustés par action sont un ratio non conforme aux IFRS qu'utilise la direction pour évaluer la trésorerie générée compte tenu des dépenses d'investissement et des charges non liées aux activités principales. Il s'agit d'une mesure utile qui démontre la trésorerie disponible pour procéder à des acquisitions d'entreprises, verser des dividendes et réduire la dette. Cette mesure non conforme aux IFRS facilite également la comparaison entre les périodes. Les flux de trésorerie disponibles ajustés par action s'entendent des flux de trésorerie disponibles ajustés d'une période donnée, divisés par le nombre d'actions en circulation pour cette période (de base ou après dilution).

### *Bénéfice net ajusté*

Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux IFRS qu'utilise la direction pour évaluer le rendement de la société, puisqu'il fournit des indicateurs opérationnels utiles et facilite la comparaison opérationnelle entre les périodes. En outre, la société estime que le bénéfice net ajusté est une mesure importante, car elle montre des résultats d'exploitation stables, ce qui permet aux utilisateurs des états financiers de mieux évaluer la trajectoire de rentabilité de l'entreprise. Voir la page 35 pour un rapprochement du bénéfice net ajusté avec le BAlIA ajusté et le bénéfice net.

### *Bénéfice net ajusté par action*

Le bénéfice net ajusté est un ratio non conforme aux IFRS qu'utilise la direction pour évaluer le rendement de la société, puisqu'il fournit des indicateurs opérationnels utiles et facilite la comparaison opérationnelle entre les périodes. En outre, la société estime que le bénéfice net ajusté par action est une mesure importante, car elle montre des résultats d'exploitation stables, ce qui permet aux utilisateurs des états financiers de mieux évaluer la trajectoire de rentabilité de l'entreprise. Le bénéfice net ajusté par action s'entend du bénéfice net ajusté d'une période donnée, divisé par le nombre d'actions en circulation pour cette période (de base ou après dilution).

### *BAIIA ajusté DDM*

Le BAIIA ajusté des douze derniers mois (DDM) est une mesure non conforme aux IFRS qui représente le BAIIA ajusté d'un trimestre donné, additionné du BAIIA ajusté des trois trimestres précédant immédiatement ce trimestre de référence. La société est d'avis que le BAIIA ajusté DDM est une mesure utile de la performance opérationnelle de la société pour les douze derniers mois.

### *BAIIA ajusté pro forma*

Le BAIIA ajusté pro forma est une mesure non conforme aux IFRS qui s'entend du BAIIA ajusté DDM, ajusté de manière à tenir compte des synergies sur le plan des produits et des économies de coûts découlant des acquisitions pour les mois précédant ces acquisitions et d'autres éléments exceptionnels. Pour l'exercice 2022, les synergies découlent de l'acquisition d'InStore Audio Network et de Calm Radio. Pour l'exercice 2021, les synergies découlent de l'acquisition de Marketing Sensorial México et de Chatter Research Inc. Pour les exercices 2022 et 2021, le BAIIA ajusté pro forma comprend un ajustement pour tenir compte de crédits alloués à divers clients en raison de fermetures obligatoires de magasins exigées par les gouvernements. La direction de la société est d'avis que le BAIIA ajusté pro forma offre aux investisseurs un indicateur financier utile pour l'appréciation et l'évaluation de la performance opérationnelle de la société entre les périodes, en tenant compte de l'incidence de certains événements non récurrents. La société présente également cette mesure non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celle-ci est couramment utilisée par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

### *Dettes nettes*

La dette nette est une mesure non conforme aux IFRS qui correspond aux facilités de crédit et à la dette subordonnée de la société pour une période donnée, diminuées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la société pour cette période. La dette nette est une mesure importante qui reflète l'encours en capital de la dette de la société à une date donnée.

### *Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma*

Le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma est un ratio non conforme aux IFRS qui correspond à la dette nette, divisée par le BAIIA ajusté pro forma. La société estime que le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma est une mesure importante pour analyser sa capacité à rembourser sa dette sur une base annualisée, compte tenu du BAIIA ajusté annualisé des acquisitions effectuées au cours des 12 derniers mois.

## **Nouvelle norme adoptée par la société**

Aucune nouvelle norme n'avait été adoptée par la société au 31 mars 2022.

## **Modifications comptables futures**

Il n'y a eu aucune modification comptable future importante au 31 mars 2022.

## **Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable, mais non absolue, que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des « contrôles et procédures de communication de l'information » (CPCI) et un CIIF adéquats aux termes du Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de la société suit les critères énoncés dans la version de mai 2013 du document *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « cadre COSO 2013 »).



Les CPCI ont été conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante concernant la société est portée à la connaissance du chef de la direction et du chef de la direction financière, et que l'information que la société est tenue de présenter dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires et les autres rapports qu'elle dépose ou soumet conformément à la législation sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la loi.

Une évaluation a été menée en date du 31 mars 2022 sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière en ce qui a trait à la conception et à l'efficacité des CPCI de la société. Selon cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les CPCI de la société étaient conçus adéquatement et fonctionnaient efficacement au 31 mars 2022.

Une évaluation a été menée en date du 31 mars 2022 sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière en ce qui a trait à l'efficacité du CIIF en vertu du cadre COSO 2013. Selon cette évaluation, ils ont conclu que le CIIF de la société était efficace au 31 mars 2022.

À l'exception de l'acquisition de Calm Radio et de celle d'InStore Audio Network, survenues au cours de la période, il n'y a eu aucun changement ayant eu ou susceptible d'avoir des conséquences importantes sur le CIIF de la société n'est survenu.

L'évaluation et la conclusion de la direction concernant la conception et l'efficacité du CIIF de la société au 7 juin 2022 ne tenaient pas compte des contrôles et des procédures liés aux activités de Calm Radio et d'InStore Audio Network. En effet, la société s'est prévaluée de la disposition 3.3 1) b) du Règlement 52-109, qui l'autorise à exclure ces acquisitions du périmètre de l'évaluation de la conception et de l'efficacité de son CIIF, et ce, pendant un maximum de 365 jours suivant la date de l'acquisition.

(en milliers de dollars canadiens)	Calm Radio	InStore Audio Network
<b>Résultats d'exploitation</b>		
Produits	2,753	6,673
Bénéfice net (perte nette)	129	3,112
<b>Situation financière</b>		
Actifs courants	364	6,717
Actifs non courants	304	8,558
Passifs courants	818	2,990
Passifs non courants	1,030	-

### Événements postérieurs à la clôture

Il n'y a aucun événement postérieur à la clôture.

### Renseignements supplémentaires

Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur son site [www.stingray.com](http://www.stingray.com) et sur le site de SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).



**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**  
Tour KPMG, Bureau 1500  
600, boul. de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H3A 0A3  
Canada

Téléphone (514) 840-2100  
Télécopieur (514) 840-2187  
Internet [www.kpmg.ca](http://www.kpmg.ca)

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Stingray Group Inc.

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Stingray Group Inc. (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2022. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport des auditeurs.

## ***Évaluation de la dépréciation du goodwill et des licences de diffusion pour certaines unités génératrices de trésorerie***

### ***Description de la question***

Nous attirons l'attention sur la note 16 des états financiers consolidés. Le goodwill et les licences de diffusion de l'entité s'élevaient respectivement à 354 304 \$ et 272 996 \$. Pour les besoins des tests de dépréciation, les licences de diffusion sont attribuées à des groupes d'unités génératrices de trésorerie (« UGT »). Le goodwill et les licences de diffusion sont soumis à un test de dépréciation une fois l'an et lorsque des circonstances indiquent qu'il peut y avoir une baisse de la valeur comptable. La valeur recouvrable des UGT a été déterminée en fonction de leur valeur d'utilité au moyen d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Une estimation importante utilisée pour déterminer la valeur recouvrable est l'évaluation des flux de trésorerie prévus, ajustés en fonction des risques. Les estimations et les hypothèses importantes utilisées pour déterminer les flux de trésorerie escomptés comprennent le taux de croissance des produits et charges d'exploitation ainsi que les taux d'actualisation.

### ***Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit***

Nous avons déterminé que l'évaluation de la dépréciation du goodwill et des licences de diffusion pour certaines UGT constituait une question clé de l'audit. Cette question concerne un aspect considéré comme présentant des risques importants d'anomalies significatives pour certains groupes d'UGT en raison de l'ampleur du goodwill et du degré élevé d'incertitude relative aux estimations dans la détermination de la valeur recouvrable. En outre, des jugements importants de la part de l'auditeur et des compétences et connaissances spécialisées ont été nécessaires à l'évaluation des résultats de nos procédures d'audit en raison de la sensibilité de la détermination des valeurs recouvrables par l'entité de certaines UGT à des changements mineurs dans les hypothèses importantes.

### ***Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit***

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit :

- Nous avons évalué les hypothèses de l'entité relatives au taux de croissance des produits pour certains groupes d'UGT, en comparant ces hypothèses aux taux de croissance prévus figurant dans les rapports des analystes de l'entité et des entités comparables.
- Nous avons comparé les flux de trésorerie futurs de certains groupes d'UGT aux résultats réels historiques. Nous avons évalué la capacité de l'entité à prévoir avec précision les flux de trésorerie futurs en comparant les résultats réels aux prévisions de flux de trésorerie historiques.
- Nous avons demandé à des professionnels en évaluation possédant des compétences et des connaissances spécialisées de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidés à évaluer le caractère raisonnable des hypothèses relatives au taux d'actualisation utilisées par la direction dans la détermination de la valeur d'utilité, en les comparant à des fourchettes de taux d'actualisation élaborées de manière indépendante au moyen de données de marché publiées pour des entités comparables.



### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel », autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas à ces autres informations, et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard de ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir les informations, contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel » autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, après la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons à l'égard de ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

### ***Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### ***Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière; nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit;
- parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport des auditeurs, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport des auditeurs parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Alain Bessette.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.\**

Montréal, Canada

Le 7 juin 2022



## États consolidés du résultat global

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Note	2022	2021
			Retraités (note 4)
<b>Produits</b>	5	282 626 \$	247 857 \$
Charges d'exploitation	6	189 954	140 876
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations		35 544	38 692
Charges financières (produits financiers), montant net	8	6 119	(1 199)
Variation de la juste valeur des placements	17, 29	2	3 787
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	9	8 707	4 637
<b>Bénéfice avant impôts</b>		42 300	61 064
Impôts	10	9 013	15 960
<b>Bénéfice net</b>		33 287 \$	45 104 \$
Bénéfice net par action – de base	11	0,47 \$	0,62 \$
Bénéfice net par action – dilué	11	0,47 \$	0,61 \$
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	11	70 968 954	73 266 886
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	11	71 463 581	73 435 192

### Résultat global

Bénéfice net	33 287 \$	45 104 \$
--------------	-----------	-----------

### Autres éléments du résultat global, après impôts

#### *Éléments pouvant être reclassés en résultat net*

Écarts de change à la conversion des comptes des établissements à l'étranger	(1 954)	(7 577)
---	---------	---------

#### *Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net*

Gain (perte) de réévaluation sur les obligations au titre des régimes de retraite, déduction faite d'une charge d'impôt exigible de 1 004 \$ (recouvrement de 3 \$ en 2021)	2 780	(7)
---	-------	-----

Total des autres éléments du résultat global	826	(7 584)
--	-----	---------

<b>Résultat global total</b>	34 113 \$	37 520 \$
------------------------------	-----------	-----------

Le bénéfice net est entièrement attribuable aux actionnaires.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## États consolidés de la situation financière

31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)	Note	31 mars 2022	31 mars 2021
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		14 563 \$	9 040 \$
Créances clients et autres débiteurs	12	66 666	61 114
Impôts à recevoir		96	3 801
Stocks		5 200	3 215
Autres actifs courants		13 388	13 439
		99 913	90 609
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles	13	39 931	42 228
Actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	14	25 944	28 184
Immobilisations incorporelles, exclusion faite des licences de diffusion	15	76 230	41 884
Licences de diffusion	16	272 996	272 988
Goodwill	16	354 304	337 897
Placements	17	6 431	3 046
Autres actifs non courants		5 136	1 335
Actifs d'impôt différé	10	2 816	4 666
<b>Total des actifs</b>		<b>883 701 \$</b>	<b>822 837 \$</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Facilités de crédit	19	7 500 \$	27 462 \$
Créditeurs et charges à payer	18	67 016	53 146
Dividende à verser	24	5 259	5 409
Produits différés		4 942	4 970
Obligations locatives courantes	21	4 171	4 479
Autres passifs courants	22	17 786	15 812
Impôts à payer		8 283	9 211
		114 957	120 489
<b>Passifs non courants</b>			
Facilités de crédit	19	350 703	276 242
Dette subordonnée	20	25 442	31 741
Produits différés		1 030	—
Obligations locatives	21	24 147	25 733
Autres passifs	22	43 211	44 215
Passifs d'impôt différé	10	50 682	49 725
<b>Total des passifs</b>		<b>610 172</b>	<b>548 145</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	24	302 328	313 951
Surplus d'apport		5 745	5 180
Déficit		(31 103)	(40 172)
Cumul des autres éléments du résultat global		(3 441)	(4 267)
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>273 529</b>	<b>274 692</b>
Engagements (note 27)			
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>883 701 \$</b>	<b>822 837 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration,

(signé) Eric Boyko, administrateur

(signé) Pascal Tremblay, administrateur

## États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens,  
sauf les nombres d'actions)

	Capital social		Cumul des autres éléments du résultat global				Total des capitaux propres
	Nombre d'actions	Montant	Surplus d'apport	Déficit	Compte des écarts de conversion cumulés	Régimes de retraite à prestations définies	
<b>Solde au 31 mars 2020</b>	73 549 454	322 366 \$	4 620 \$	(56 407) \$	3 802 \$	(485) \$	273 896 \$
Émission d'actions à l'exercice d'options sur actions (note 24)	80 732	269	(125)	—	—	—	144
Dividendes	—	—	—	(27 376)	—	—	(27 376)
Rachat et annulation d'actions (note 24)	(1 530 180)	(8 700)	—	(1 493)	—	—	(10 193)
Rémunération fondée sur des actions	—	—	700	—	—	—	700
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés (notes 24 et 26)	11 582	16	(15)	—	—	—	1
Bénéfice net	—	—	—	45 104	—	—	45 104
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	(7 577)	(7)	(7 584)
<b>Solde au 31 mars 2021</b>	72 111 588	313 951 \$	5 180 \$	(40 172) \$	(3 775) \$	(492) \$	274 692 \$
Émission d'actions à l'exercice d'options sur actions (note 24)	95 000	378	(84)	—	—	—	294
Dividendes	—	—	—	(21 104)	—	—	(21 104)
Rachat et annulation d'actions (note 24)	(2 106 000)	(11 970)	—	(3 114)	—	—	(15 084)
Rémunération fondée sur des actions	—	—	618	—	—	—	618
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés (notes 24 et 26)	(4 664)	(31)	31	—	—	—	—
Bénéfice net	—	—	—	33 287	—	—	33 287
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	(1 954)	2 780	826
<b>Solde au 31 mars 2022</b>	70 095 924	302 328 \$	5 745 \$	(31 103) \$	(5 729) \$	2 288 \$	273 529 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)	Note	2022	2021
<b>Activités d'exploitation</b>			
Bénéfice net		33 287 \$	45 104 \$
Ajustements visant ce qui suit :			
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations		35 544	38 692
Rémunération fondée sur des actions et charges liées aux UAP et UAD		6 597	7 287
Charges d'intérêts et commissions d'attente	8	12 683	16 151
Profits liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés	8	(3 397)	(13 818)
Variation de la juste valeur des placements	17	2	3 787
Quote-part des résultats d'une coentreprise	17	65	38
Profit sur les participations dans des entreprises associées	17	(241)	—
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle	8	(7 555)	110
Amortissement et désactualisation des autres passifs	8	1 644	3 248
Charge d'intérêts à l'égard des obligations locatives	8, 21	1 615	1 628
Charge d'impôt		9 013	15 960
Impôts payés		(5 570)	(3 309)
		83 687	114 878
Variation nette des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	25	(24)	(10 632)
		83 663	104 246
<b>Activités de financement</b>			
Augmentation (diminution) des facilités de crédit		53 658	(21 901)
Diminution de la dette subordonnée	20	(6 400)	(8 000)
Païement de dividendes	24	(21 254)	(21 967)
Produit de l'exercice d'options sur actions	24	294	144
Rachat et annulation d'actions	24	(15 084)	(10 193)
Achat d'actions aux termes du régime d'achat d'actions à l'intention des employés		(430)	(339)
Intérêts payés		(14 384)	(18 053)
Remboursement d'obligations locatives	21	(4 815)	(5 011)
Remboursement d'autres passifs	22	(50 495)	(18 318)
Dénouement de swaps de taux d'intérêt	29	(600)	490
		(59 510)	(103 148)
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	3	1 630	—
Acquisition de placements	17	(703)	—
Acquisition de placements dans des entreprises associées	17	(2 508)	—
Produit de la cession d'un placement	17	—	18 861
Acquisition d'immobilisations corporelles		(9 061)	(5 690)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne		(1 134)	(1 313)
Entrée d'immobilisations incorporelles développées en interne		(6 854)	(6 428)
		(18 630)	5 430
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		5 523	6 528
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		9 040	2 512
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		14 563 \$	9 040 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Groupe Stingray Inc. (la « société ») a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La société est domiciliée au Canada et son siège social est situé au 730, rue Wellington, Montréal (Québec), H3C 1T4. La société est un fournisseur de services musicaux multiplateformes. Elle diffuse de la musique et du contenu vidéo de grande qualité sur différentes plateformes, y compris des stations de radio, des chaînes télé sur demande et des chaînes de télé numérique, par satellite ou par protocole Internet, ainsi que le Web, les appareils mobiles et les consoles de jeu. Une tranche des produits de la société découle de la vente de temps d'antenne publicitaire, laquelle fait l'objet des fluctuations saisonnières du secteur de la radio au Canada. Par conséquent, les résultats du premier et du troisième trimestres ont tendance à être plus élevés, et ceux du deuxième et du quatrième trimestres, plus faibles au cours d'un exercice. Cependant, pour l'exercice clos le 31 mars 2021, les produits du secteur Radio n'ont pas reflété les tendances historiques en raison de l'incidence continue de l'actuelle pandémie de maladie à coronavirus (la « COVID-19 »).

### 2. PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FAITS SAILLANTS

Les événements et transactions indiqués ci-après ont particulièrement touché la situation financière et la performance consolidées de la société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022.

- Le 31 décembre 2021, la société a signé une entente visant l'acquisition de la totalité des participations de Pop Radio LLC, société exploitant InStore Audio Network, un réseau publicitaire audio en magasin aux États-Unis, pour une contrepartie totale de 47 788 \$ US (60 586 \$). Cette acquisition a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill (Note 16), d'immobilisations incorporelles (Note 15), d'une contrepartie conditionnelle (Note 22) et d'un solde à payer sur l'acquisition (Note 22).
- Le 26 octobre 2021, la société a volontairement effectué un remboursement en capital de sa dette subordonnée aux termes de son option de remboursement anticipé de 6 400 \$. Le solde restant de 25 600 \$ sera exigible à la date d'échéance.
- Le 15 octobre 2021, la société a modifié ses facilités de crédit existantes de 392 500 \$ en augmentant le montant autorisé maximal pour le porter à 442 500 \$ et en prorogeant l'échéance jusqu'au 15 octobre 2026. Les facilités de crédit se composent d'une facilité de crédit renouvelable d'un montant autorisé de 375 000 \$ et d'une facilité à terme non renouvelable de 63 750 \$.
- Le 21 septembre 2021, la société a annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, aux termes de laquelle la société est autorisée à racheter un maximum de 3 222 901 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable (collectivement, les « actions subalternes »), ce qui représente environ 10 % du flottant des actions subalternes au 13 septembre 2021. Se reporter à la note 24 pour obtenir de plus amples renseignements.
- Le 11 août 2021, la société a annoncé qu'elle avait acquis une participation minoritaire de 20 % dans The Singing Machine Company Inc., pour une contrepartie en trésorerie de 2 000 \$ US (2 508 \$).
- Le 30 juin 2021, la société a conclu une entente visant l'acquisition de la totalité des actions en circulation de Calm Radio Corp. (« Calm Radio »), fournisseur de musique en ligne axé sur les marchés du bien-être et de la détente, pour une contrepartie totale de 8 171 \$. Cette acquisition a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill (Note 16), d'immobilisations incorporelles (Note 15) et d'une contrepartie conditionnelle (Note 22).
- Le 28 mai 2021, la société a remboursé intégralement, à l'échéance, son emprunt à terme de 20 000 \$.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 3. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

#### EXERCICE 2022

##### *InStore Audio Network*

Le 31 décembre 2021, la société a acquis la totalité des participations de Pop Radio LLC, société exploitant InStore Audio Network, un réseau publicitaire audio en magasin aux États-Unis, pour une contrepartie totale de 47 788 \$ US (60 586 \$). L'acquisition a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill de 18 567 \$ relativement aux synergies d'exploitation que devrait engendrer l'intégration de l'entreprise acquise dans les activités existantes de la société. Le goodwill sera déductible aux fins de l'impôt.

La juste valeur des créances clients acquises était de 5 629 \$ US (7 136 \$), ce qui représentait leur montant contractuel brut. Aux termes de l'accord de contrepartie conditionnelle, la société est tenue de verser aux anciens propriétaires un montant en trésorerie n'excédant pas 11 843 \$ US (15 015 \$) au cours des deux prochaines années, période qui prendra fin en avril 2023, et établi en fonction des cibles de produits. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été établie selon l'approche par le résultat, qui s'appuie sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés. Une partie du solde à payer sur l'acquisition de l'entreprise a été réglée le 5 janvier 2022 pour un montant de 33 500 \$ US (42 471 \$)

Les résultats de l'acquisition de Pop Radio LLC pour la période close le 31 mars 2022 sont pris en compte dans les résultats de la société à compter de la date d'acquisition. Les produits comptabilisés de la date d'acquisition au 31 mars 2022 se sont établis à 6 673 \$ et le bénéfice net, à 3 112 \$. Si cette acquisition avait eu lieu à l'ouverture de l'exercice, les produits liés à l'entreprise ainsi acquise se seraient établis à 22 587 \$ environ et le bénéfice net, à 7 742 \$.

	Chiffres provisoires
<b>Actifs acquis</b>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 307 \$
Créances clients et autres débiteurs	7 136
Autres actifs courants	984
Immobilisations incorporelles	34 233
Goodwill	18 567
Autres actifs non courants	2 853
	65 080
<b>Passifs repris</b>	
Créditeurs et charges à payer	3 788
Produits différés	706
	4 494
<b>Actifs nets acquis à la juste valeur</b>	<b>60 586 \$</b>
<b>Contrepartie donnée</b>	
Solde à payer sur l'acquisition de l'entreprise	45 025 \$
Contrepartie conditionnelle	11 895
Fonds de roulement à payer	3 666
	60 586 \$

À la date de clôture, la société n'avait pas terminé la répartition du prix d'achat entre les actifs nets identifiables et le goodwill, car il lui restait à obtenir des informations confirmant la juste valeur de certains actifs et passifs.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### *Calm Radio Corp.*

Le 30 juin 2021, la société a acquis la totalité des actions en circulation de Calm Radio, un service en ligne de diffusion musicale en continu s'adressant aux marchés du bien-être et de la détente, pour une contrepartie totale de 8 171 \$. L'acquisition a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill de 198 \$ relativement aux synergies d'exploitation que devrait engendrer l'intégration de l'entreprise acquise dans les activités existantes de la société. Le goodwill ne sera pas déductible aux fins de l'impôt.

La juste valeur des créances clients acquises était de 159 \$, ce qui représentait leur montant contractuel brut. Aux termes de l'accord de contrepartie conditionnelle, la société est tenue de verser aux anciens propriétaires un montant en trésorerie n'excédant pas 8 000 \$ au cours des trois prochaines années, période qui prendra fin en août 2024, et établi en fonction des cibles de produits mensuels récurrents. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été établie selon l'approche par le résultat, qui s'appuie sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés.

La société a parachevé l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre de cette acquisition et certains ajustements à l'évaluation préliminaire ont été comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière, tel qu'il est illustré ci-dessous.

Les résultats de l'acquisition de Calm Radio pour la période close le 31 mars 2022 sont pris en compte dans les résultats de la société à compter de la date d'acquisition. Les produits comptabilisés de la date d'acquisition au 31 mars 2022 se sont établis à 2 753 \$ et le bénéfice net, à 95 \$. Si cette acquisition avait eu lieu à l'ouverture de l'exercice, les produits liés à l'entreprise ainsi acquise se seraient établis à 3 688 \$ environ et le bénéfice net, à 146 \$.

	Chiffres provisoires	Ajustements	Chiffres définitifs
<b>Actifs acquis</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	314 \$	9 \$	323 \$
Créances clients et autres débiteurs	149	10	159
Autres actifs courants	104	17	121
Immobilisations corporelles	83	(27)	56
Immobilisations incorporelles	12 728	(647)	12 081
Goodwill	39	159	198
Actifs d'impôt différé	142	(142)	—
	13 559	(621)	12 938
<b>Passifs repris</b>			
Créditeurs et charges à payer	208	13	221
Produits différés	1 872	(232)	1 640
Passifs d'impôt différé	3 308	(402)	2 906
	5 388	(621)	4 767
<b>Actifs nets acquis à la juste valeur</b>	<b>8 171 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>8 171 \$</b>
<b>Contrepartie donnée</b>			
Solde à payer sur l'acquisition de l'entreprise	4 000 \$	— \$	4 000 \$
Contrepartie conditionnelle	3 912	—	3 912
Fonds de roulement à payer	259	—	259
	8 171 \$	— \$	8 171 \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### EXERCICE 2021

#### *Marketing Sensorial México*

Le 6 mai 2020, la société a acquis la totalité des actifs de Marketing Sensorial México (« MSM ») pour une contrepartie totale de 127 759 pesos mexicains (7 433 \$). MSM est un chef de file mexicain des solutions marketing au point de vente. L'acquisition a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill de 2 947 \$ relativement aux synergies d'exploitation que devrait engendrer l'intégration de l'entreprise acquise dans les activités existantes de la société. Les immobilisations incorporelles et le goodwill seront déductibles aux fins de l'impôt.

La société a parachevé l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre de cette acquisition et aucun ajustement à l'évaluation préliminaire n'a été comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière.

	Chiffres définitifs
<b>Actifs acquis</b>	
Immobilisations corporelles	1 765 \$
Immobilisations incorporelles	2 721
Goodwill	2 947
<b>Actifs nets acquis à la juste valeur</b>	<b>7 433 \$</b>
<b>Contrepartie donnée</b>	
Solde à payer sur l'acquisition de l'entreprise	5 236 \$
Contrepartie conditionnelle	2 197
	<b>7 433 \$</b>

## 4. INFORMATIONS SECTORIELLES

### SECTEURS D'EXPLOITATION

Les secteurs d'exploitation de la société sont regroupés en deux secteurs : *Diffusion et musique pour entreprises* et *Radio*. Les secteurs d'exploitation reflètent la manière dont la société gère ses activités, ses ressources et ses actifs ainsi que la manière dont elle évalue sa performance. Les résultats financiers des deux secteurs d'exploitation sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel aux fins de la prise de décisions quant aux ressources à affecter aux secteurs et de l'évaluation de leur performance selon le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (ci-après, le « BAIIA ajusté »), et ce, en fonction d'informations financières distinctes disponibles. Le BAIIA ajusté exclut du bénéfice avant impôts les charges suivantes : la rémunération fondée sur des actions, les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations, le montant net des charges financières (des produits financiers), la variation de la juste valeur des placements et les coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges. Aucun produit intersectoriel n'a été comptabilisé pour les périodes.

Le secteur Diffusion et musique pour entreprises est spécialisé dans la diffusion de contenu musical et vidéo sur plusieurs plateformes et dans les solutions d'affichage numérique, et il tire ses produits des abonnements et des contrats.

Le secteur Radio exploite plusieurs stations de radio partout au pays et tire ses produits de la publicité.

Le secteur Siège social et éliminations est un secteur qui n'exerce pas d'activités d'exploitation et qui comprend les fonctions du siège social et les fonctions administratives qui fournissent du soutien et assurent la gouvernance des autres secteurs d'exploitation de la société.



## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les tableaux qui suivent présentent des données financières par secteur pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021 :

Exercices	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Siège social et éliminations		Chiffres consolidés	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Produits	159 082	\$ 150 047	\$ 123 544	\$ 97 810	\$ —	\$ —	\$ 282 626	\$ 247 857
Charges d'exploitation (à l'exclusion de la rémunération fondée sur des actions et des charges liées aux UAP et aux UAD)	100 767	72 594	77 309	56 528	5 281	4 467	183 357	133 589
BALIA ajusté	58 315	\$ 77 453	\$ 46 235	\$ 41 282	(5 281)	(4 467)	99 269	114 268
Rémunération fondée sur des actions					798	851	798	851
Charges liées aux UAP et UAD					5 799	6 436	5 799	6 436
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations					35 544	38 692	35 544	38 692
Charges financières (produits financiers), montant net					6 119	(1 199)	6 119	(1 199)
Variation de la juste valeur des placements					2	3 787	2	3 787
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges					8 707	\$ 4 637	\$ 8 707	4 637
Bénéfice avant impôts							42 300	61 064
Impôts							9 013	15 960
Bénéfice net							33 287	\$ 45 104

	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Siège social et éliminations		Chiffres consolidés	
	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2022	31 mars 2021
Total des actifs	268 160	\$ 217 256	\$ 615 541	\$ 605 581	\$ —	\$ —	\$ 883 701	\$ 822 837
Total des passifs <sup>1)</sup>	97 569	\$ 85 194	\$ 122 235	\$ 116 727	\$ 390 368	\$ 346 224	\$ 610 172	\$ 548 145

<sup>1)</sup> Le total des passifs inclut les passifs opérationnels, les facilités de crédit et la dette subordonnée.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Exercices	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Chiffres consolidés	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Acquisition d'immobilisations corporelles	4 617 \$	6 731 \$	4 066 \$	1 527 \$	8 683 \$	8 258 \$
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	685 \$	3 282 \$	2 434 \$	1 415 \$	3 119 \$	4 697 \$
Acquisition d'immobilisations incorporelles	54 467 \$	11 654 \$	— \$	— \$	54 467 \$	11 654 \$
Acquisition de licences de diffusion	— \$	— \$	8 \$	78 \$	8 \$	78 \$
Goodwill comptabilisé à l'acquisition d'entreprises	18 765 \$	2 947 \$	— \$	— \$	18 765 \$	2 947 \$

L'acquisition d'immobilisations corporelles, d'actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard de contrats de location, d'immobilisations incorporelles, de licences de diffusion et de goodwill comprend les actifs acquis par voie d'acquisitions d'entreprises, qu'ils aient été payés ou non, et aucune n'est lié au secteur Siège social.

Au 31 mars 2022, une proportion d'environ 75 % des actifs non courants de la société sont situés au Canada (80% au 31 mars 2021).

Les chiffres comparatifs de 2021 ont été retraités de manière à ajuster certains contrats qui avaient été comptabilisés au montant brut, mais qui auraient dû être comptabilisés au montant net. Cette révision a donné lieu à une diminution des produits et des charges d'exploitation du secteur Diffusion et musique pour entreprises, faisant passer les montants auparavant comptabilisés de 151 658 \$ et de 74 205 \$ aux montants révisés de 150 047 \$ et de 72 594 \$, respectivement. Les produits consolidés et les charges d'exploitation consolidées ont été ramenés de 249 468 \$ à 247 857 \$ et de 142 487 \$ à 140 876 \$, respectivement.

## 5. PRODUITS

### VENTILATION DES PRODUITS

Le tableau suivant présente une ventilation des produits par secteur à présenter, plus précisément par région et par produit offert :

Exercices	Secteurs à présenter <sup>3)</sup>					
	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Total des produits	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
<b>Par région</b>						
Canada	54 195 \$	52 919 \$	123 544 \$	97 810 \$	177 739 \$	150 729 \$
États-Unis	52 403	40 417	—	—	52 403	40 417
Autres pays	52 484	56 711	—	—	52 484	56 711
	159 082	150 047	123 544	97 810	282 626	247 857
<b>Par produit</b>						
Abonnements <sup>1)</sup>	134 257	135 259	—	—	134 257	135 259
Matériel et main d'œuvre <sup>2)</sup>	12 863	11 138	—	—	12 863	11 138
Publicité <sup>2)</sup>	11 962	3 650	123 544	97 810	135 506	101 460
	159 082 \$	150 047 \$	123 544 \$	97 810 \$	282 626 \$	247 857 \$

<sup>1)</sup> Comptabilisé généralement au fil du temps.

<sup>2)</sup> Comptabilisé généralement à un moment précis.

<sup>3)</sup> Aucun produit n'a été comptabilisé pour le siège social.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### OBLIGATIONS DE PRESTATION PARTIELLEMENT REMPLIES

Le tableau qui suit présente les produits devant être comptabilisés au cours des trois prochaines années et par la suite pour ce qui est des obligations de prestation non remplies ou partiellement remplies au 31 mars 2022. Le tableau exclut i) les contrats dont la durée est d'un an ou moins et ii) la contrepartie variable comme les produits fondés sur un nombre d'abonnés ou d'emplacements puisque ce nombre variera tout au long de la durée des contrats.

	2023	2024	2025	Par la suite	Total
Matériel et main d'œuvre	3 695 \$	—	—	—	3 695 \$
Abonnements	15 688	12 207	6 526	3 306	37 727
	19 383 \$	12 207	6 526	3 306	41 422 \$

## 6. CHARGES D'EXPLOITATION

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la société était admissible à la Subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC ») et en a fait la demande. La SSUC est un programme du gouvernement fédéral du Canada qui a été créé pour contrer les répercussions économiques négatives de la pandémie de COVID-19 et conçu pour fournir de l'aide financière aux entreprises qui connaissent une certaine baisse des produits afin qu'elles puissent maintenir leur personnel en poste. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, la société a comptabilisé, à titre de réduction des charges d'exploitation, les subventions reçues aux termes du programme de SSUC et des autres programmes, lesquelles s'élèvent à 5 437 \$ (25 161 \$ en 2021). Au 31 mars 2022, la société a reçu la majorité des subventions demandées du gouvernement fédéral du Canada.

La société a également reçu des crédits d'impôt pour ses activités de recherche et de développement et pour les titres multimédias, qui se sont élevés à 1 606 \$ (3 127 \$ en 2021) et ont été comptabilisés en réduction des charges d'exploitation pour un montant de 799 \$ et en réduction des immobilisations incorporelles pour un montant de 807 \$ (néant en 2021).

## 7. AUTRES INFORMATIONS

Le tableau suivant présente les charges selon leur nature :

	2022	2021
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	96 566 \$	79 013 \$
Recherche et développement	11 149 \$	7 562 \$
Coûts liés au matériel	6 869 \$	4 932 \$
Rémunération fondée sur des actions	798 \$	851 \$
Charges liées aux UAP et aux UAD	5 799 \$	6 436 \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 8. CHARGES FINANCIÈRES (PRODUITS FINANCIERS), MONTANT NET

	2022	2021
Charges d'intérêts et commissions d'attente	12 683 \$	16 151 \$
Profits liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés	(3 397)	(13 818)
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle	(7 555)	110
Amortissement et désactualisation des autres passifs	1 644	3 248
Charge d'intérêts à l'égard des obligations locatives (note 21)	1 615	1 628
Perte (profit) de change	1 129	(8 518)
	6 119 \$	(1 199) \$

### 9. COÛTS D'ACQUISITION, FRAIS JURIDIQUES, CHARGES DE RESTRUCTURATION ET AUTRES CHARGES

	2022	2021
Coûts d'acquisition	282 \$	2 439 \$
Frais juridiques	2 505	623
Charges de restructuration et autres charges	5 920	1 575
	8 707 \$	4 637 \$

### 10. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt se compose des éléments suivants :

	2022	2021
<b>Impôt exigible</b>		
Exercice à l'étude	10 308 \$	9 851 \$
Ajustement lié à des exercices précédents	(129)	(177)
	10 179	9 674
<b>Impôt différé</b>		
Naissance et renversement des différences temporaires	(733)	6 194
Changement des taux d'impôt pratiquement en vigueur	(164)	6
Ajustement lié à des exercices précédents	(269)	86
	(1 166)	6 286
Total de la charge d'impôt	9 013 \$	15 960 \$



## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant fait le rapprochement des impôts sur le résultat calculés au taux prévu par la loi au Canada de 26,5 % (26,5 % en 2021) et du total de la charge d'impôt pour les exercices clos les 31 mars :

	2022	2021
Bénéfice avant impôts	42 300 \$	61 064 \$
Impôts au taux combiné prévu par la loi au Canada (Diminution) augmentation découlant de ce qui suit :	11 210	16 182
Incidence des écarts de taux de change	(860)	(1 726)
Impôts sur les charges non déductibles et produits non imposables	(1 547)	1 548
Variation des pertes fiscale comptabilisées et des différences temporelles déductibles	266	—
Changement des taux d'impôt pratiquement en vigueur	(164)	6
Autre	108	(50)
<b>Total de la charge d'impôt</b>	<b>9 013 \$</b>	<b>15 960 \$</b>

### ESTIMATION IMPORTANTE

Les impôts et les crédits d'impôt comptabilisés sont examinés et approuvés par les administrations fiscales et les montants définitifs pourraient, par conséquent, se révéler différents des montants comptabilisés.

### ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ COMPTABILISÉS

Le tableau suivant présente l'incidence fiscale des principales composantes des différences temporaires donnant lieu à des actifs et passifs d'impôt différé :

	2022		2021	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Immobilisations corporelles	2 067 \$	3 261 \$	1 837 \$	2 940 \$
Immobilisations incorporelles, goodwill et licences de diffusion	839	66 879	934	65 134
Coûts de financement	514	—	980	—
Pertes fiscales et dépenses au titre des activités de recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE) reportées en avant	6 105	—	7 670	—
Placements	—	66	—	—
Avantages tangibles exigés par le CRTC	7 479	—	7 390	—
Unités d'actions attribuées en fonction de la performance et unités d'actions différées	3 213	—	2 596	—
Actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard de contrats de location	—	6 844	—	4 844
Obligations locatives	7 485	—	5 270	—
Obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite	1 457	—	1 941	—
Autre	25	—	327	1 086
<b>Actifs et passifs d'impôt différé</b>	<b>29 184</b>	<b>77 050</b>	<b>28 945</b>	<b>74 004</b>
<b>Compensation des actifs et des passifs</b>	<b>(26 368)</b>	<b>(26 368)</b>	<b>(24 279)</b>	<b>(24 279)</b>
<b>Actifs et passifs d'impôt différé, montant net</b>	<b>2 816 \$</b>	<b>50 682 \$</b>	<b>4 666 \$</b>	<b>49 725 \$</b>

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente l'évolution des actifs et des passifs d'impôt différé pour l'exercice clos le 31 mars 2022 :

	Solde au 31 mars 2021	Montant comptabilisé dans le bénéfice net	Montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Variation attribuable au change	Acquisitions d'entreprises	Solde au 31 mars 2022
Immobilisations corporelles	(1 103) \$	(90) \$	— \$	— \$	— \$	(1 193) \$
Immobilisations incorporelles, goodwill et licences de diffusion	(64 200)	1 371	—	(70)	(3 141)	(66 040)
Coûts de financement	980	(466)	—	—	—	514
Pertes fiscales et RS&DE reportées en avant	7 670	(1 809)	—	8	234	6 103
Placements	—	(65)	—	—	—	(65)
Avantages tangibles exigés par le CRTC	7 390	89	—	—	—	7 479
Unités d'actions attribuées en fonction de la performance et unités d'actions différées	2 596	617	—	—	—	3 213
Actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard de contrats de location	(4 844)	(2 000)	—	—	—	(6 844)
Obligations locatives	5 270	2 215	—	—	—	7 485
Obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite	1 941	520	(1 004)	—	—	1 457
Autre	(759)	784	—	—	—	25
	(45 059) \$	1 166 \$	(1 004) \$	(62) \$	(2 907) \$	(47 866) \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente l'évolution des actifs et des passifs d'impôt différé pour l'exercice clos le 31 mars 2021 :

	Solde au 31 mars 2020	Montant comptabilisé dans le bénéfice net	Montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Variation attribuable au change	Solde au 31 mars 2021
Immobilisations corporelles	(1 226) \$	123 \$	— \$	— \$	(1 103) \$
Immobilisations incorporelles, goodwill et licences de diffusion	(62 811)	(1 445)	—	56	(64 200)
Coûts de financement	1 304	(324)	—	—	980
Pertes fiscales et RS&DE reportées en avant	15 491	(7 807)	—	(14)	7 670
Placements	(2 829)	2 829	—	—	—
Avantages tangibles exigés par le CRTC	7 113	277	—	—	7 390
Unités d'actions attribuées en fonction de la performance et unités d'actions différées	1 313	1 283	—	—	2 596
Actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard de contrats de location	(5 608)	764	—	—	(4 844)
Obligations locatives	5 932	(662)	—	—	5 270
Obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite	2 238	(300)	3	—	1 941
Autre	368	(1 024)	—	(103)	(759)
	(38 715) \$	(6 286) \$	3 \$	(61) \$	(45 059) \$

### ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ NON COMPTABILISÉS

La société dispose de pertes d'exploitation fiscales reportées en avant de 30 331 \$ (43 047 \$ en 2021) qui pourront servir à réduire son bénéfice imposable futur. Un avantage fiscal lié à une tranche de 9 297 \$ (6 818 \$ en 2021) de ces pertes fiscales reportées en avant n'a pas été comptabilisé. Les actifs d'impôt différé se rapportant à ces éléments n'ont pas été comptabilisés puisqu'il n'est pas probable que la société disposera d'un bénéfice imposable futur lui permettant d'en utiliser l'avantage fiscal.

Le tableau suivant présente, aux 31 mars 2022 et 2021, les montants et les dates d'expiration des pertes fiscales reportées en avant :

	2022				
	Canada <sup>1)</sup>	Pays-Bas	Belgique	Suisse	Royaume-Uni
2023	— \$	— \$	— \$	2 064 \$	— \$
2028	—	—	—	789	—
2038	2 474	—	—	—	—
2039	232	—	—	—	—
2040	1 334	—	—	—	—
2041	837	—	—	—	—
Durée indéterminée	—	2 106	2 990	—	17 505
	4 877 \$	2 106 \$	2 990 \$	2 853 \$	17 505 \$

<sup>1)</sup> Représente des pertes fiscales reportées en avant selon l'impôt fédéral; les pertes fiscales reportées en avant selon l'impôt provincial pourraient être différentes.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2021			
	Canada <sup>1)</sup>	Singapour	Suisse	Royaume-Uni
2022 <sup>2)</sup>	— \$	— \$	3 335 \$	— \$
2023	—	—	2 032	—
2028	—	—	360	—
2036	51	—	—	—
2037	323	—	—	—
2038	2 992	—	—	—
2039	808	—	—	—
2040	4 465	—	—	—
2041	1 535	—	—	—
Durée indéterminée	—	579	—	26 567
	10 174 \$	579 \$	5 727 \$	26 567 \$

<sup>1)</sup> Représente des pertes fiscales reportées en avant selon l'impôt fédéral; les pertes fiscales reportées en avant selon l'impôt provincial pourraient être différentes.

<sup>2)</sup> Ces pertes ont expiré au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022.

### PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ NON COMPTABILISÉS

La société n'a pas comptabilisé de passif d'impôt différé sur les résultats non distribués de ses filiales pour l'exercice considéré ni pour les exercices antérieurs étant donné que, pour le moment, elle ne prévoit pas que ces résultats non distribués se résorberont et deviendront imposables dans un avenir prévisible. Un passif d'impôt différé sera comptabilisé lorsque la société prévoira récupérer ces résultats non distribués par un moyen fiscal, comme la vente d'un placement ou l'encaissement de dividendes.

## 11. BÉNÉFICE PAR ACTION

	2022	2021
Bénéfice net	33 287 \$	45 104 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions à droit de vote subalterne, d'actions à droit de vote subalterne variable et d'actions à droit de vote multiple	70 968 954	73 266 886
Effet dilutif des options sur actions	494 627	168 306
Nombre moyen pondéré, après dilution, d'actions à droit de vote subalterne, d'actions à droit de vote subalterne variable et d'actions à droit de vote multiple	71 463 581	73 435 192
Bénéfice par action – de base	0,47 \$	0,62 \$
Bénéfice par action – dilué	0,47 \$	0,61 \$



## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 12. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

	2022	2021
Créances clients	50 791 \$	45 381 \$
Autres débiteurs	6 464	7 355
Règlement à recevoir	5 155	5 155
Taxes de vente à recevoir	4 256	3 223
	66 666 \$	61 114 \$

Aux 31 mars 2022 et 2021, la société avait des crédits d'impôt à la recherche et au développement à recevoir de 3 406 \$ et de 3 506 \$, respectivement, des gouvernements provinciaux et fédéral, lesquels se rapportent aux dépenses de recherche et de développement admissibles en vertu des lois fiscales applicables. Au 31 mars 2022, les crédits d'impôt à la recherche et au développement à recevoir de 2 738 \$ étaient comptabilisés en réduction de l'impôt à payer. Les montants sont assujettis à une vérification fiscale et les montants définitifs reçus pourraient être différents de ceux qui ont été comptabilisés.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la société et ses clients – entreprises de distribution de radiodiffusion canadiennes (ensemble, les « opposants ») – et la SOCAN ont conclu un protocole d'entente exécutoire qui donnera lieu à un remboursement partiel des redevances déjà payées à des sociétés collectives canadiennes par les opposants et par une réduction importante du fardeau tarifaire actuel et futur. Un montant de 5 155 \$ a par conséquent été comptabilisé en réduction des charges d'exploitation et était toujours à recevoir au 31 mars 2022. La société a commencé à recevoir une portion du remboursement après le 31 mars 2022 et s'attend à recouvrer le montant complet au cours des 12 prochains mois.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Infrastructure de radiodiffusion	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Autres	Total
<b>Coût</b>						
Solde au 31 mars 2020	15 869 \$	17 660 \$	25 071 \$	15 391 \$	2 562 \$	76 553 \$
Entrées	131	1 119	3 769	1 419	55	6 493
Entrées attribuables à l'acquisition d'entreprise	—	—	—	1 765	—	1 765
Cessions et radiations	(21)	(48)	(4 298)	(71)	(301)	(4 739)
Écarts de change	(40)	—	(126)	105	—	(61)
Solde au 31 mars 2021	15 939	18 731	24 416	18 609	2 316	80 011
Entrées	275	3 204	3 786	1 094	268	8 627
Entrées attribuables à l'acquisition d'entreprise	17	—	29	10	—	56
Cessions et radiations	(219)	(564)	(1 139)	(73)	(29)	(2 024)
Écarts de change	6	—	(2)	(50)	—	(46)
Solde au 31 mars 2022	16 018 \$	21 371 \$	27 090 \$	19 590 \$	2 555 \$	86 624 \$
<b>Cumul de l'amortissement</b>						
Solde au 31 mars 2020	4 066 \$	3 085 \$	12 728 \$	10 336 \$	606 \$	30 821 \$
Amortissement pour l'exercice	1 409	2 706	4 093	2 596	103	10 907
Cessions et radiations	(12)	(31)	(3 587)	(36)	(15)	(3 681)
Écarts de change	(34)	—	(219)	(11)	—	(264)
Solde au 31 mars 2021	5 429	5 760	13 015	12 885	694	37 783
Amortissement pour l'exercice	1 044	2 706	4 521	2 130	121	10 522
Cessions et radiations	(218)	(694)	(465)	(71)	(29)	(1 477)
Écarts de change	2	—	(54)	(83)	—	(135)
Solde au 31 mars 2022	6 257 \$	7 772 \$	17 017 \$	14 861 \$	786 \$	46 693 \$
<b>Valeur comptable nette</b>						
31 mars 2021	10 510 \$	12 971 \$	11 401 \$	5 724 \$	1 622 \$	42 228 \$
31 mars 2022	9 761 \$	13 599 \$	10 073 \$	4 729 \$	1 769 \$	39 931 \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 14. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION À L'ÉGARD DES CONTRATS DE LOCATION

	Terrains et bâtiments	Véhicules	Total
<b>Coût</b>			
Solde au 31 mars 2020	34 254 \$	851 \$	35 105 \$
Entrées	4 627	70	4 697
Réévaluation de la durée des contrats de location	(407)	—	(407)
Écarts de change	13	(13)	—
Solde au 31 mars 2021	38 487	908	39 395
Entrées	2 823	296	3 119
Réévaluation de la durée des contrats de location	(2 211)	—	(2 211)
Écarts de change	(84)	(15)	(99)
Solde au 31 mars 2022	39 015 \$	1 189 \$	40 204 \$
<b>Cumul de l'amortissement</b>			
Solde au 31 mars 2020	5 289 \$	356 \$	5 645 \$
Amortissement pour l'exercice	5 285	329	5 614
Réévaluation de la durée des contrats de location	(35)	—	(35)
Écarts de change	(4)	(9)	(13)
Solde au 31 mars 2021	10 535	676	11 211
Amortissement pour l'exercice	4 806	270	5 076
Réévaluation de la durée des contrats de location	(1 970)	—	(1 970)
Écarts de change	(43)	(14)	(57)
Solde au 31 mars 2022	13 328 \$	932 \$	14 260 \$
<b>Valeur comptable nette</b>			
31 mars 2021	27 952 \$	232 \$	28 184 \$
31 mars 2022	25 687 \$	257 \$	25 944 \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 15. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, EXCLUSION FAITE DES LICENCES DE DIFFUSION

	Logiciels et applications développés en interne	Catalogue musical	Liste de clients et relations clients	Marques de commerce	Licences, applications Web et logiciels	Ententes de non-concurrence	Total
<b>Coût</b>							
Solde au 31 mars 2020	14 304 \$	12 154 \$	113 323 \$	10 621 \$	25 925 \$	17 901 \$	194 228 \$
Entrées	6 428	1 527	—	—	978	—	8 933
Entrées attribuables à l'acquisition d'entreprise	—	—	2 087	253	—	381	2 721
Cessions et radiations	—	(3 574)	(3 587)	—	(1 207)	—	(8 368)
Écarts de change	(336)	(41)	(982)	(392)	(788)	(183)	(2 722)
Solde au 31 mars 2021	20 396	10 066	110 841	10 482	24 908	18 099	194 792
Entrées, net des crédits d'impôts de 807 \$	6 854	618	—	—	681	—	8 153
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	1 639	—	31 156	3 767	9 488	264	46 314
Écarts de change	366	(21)	(1 710)	(177)	(247)	(110)	(1 899)
Solde au 31 mars 2022	29 255 \$	10 663 \$	140 287 \$	14 072 \$	34 830 \$	18 253 \$	247 360 \$
<b>Cumul de l'amortissement</b>							
Solde au 31 mars 2020	4 443 \$	6 864 \$	94 912 \$	4 943 \$	17 004 \$	11 572 \$	139 738 \$
Amortissement pour l'exercice	5 075	862	6 174	1 316	3 976	3 976	21 379
Cessions et radiations	—	(1 299)	(3 587)	—	(1 025)	—	(5 911)
Écarts de change	(259)	(33)	(919)	(198)	(758)	(131)	(2 298)
Solde au 31 mars 2021	9 259	6 394	96 580	6 061	19 197	15 417	152 908
Amortissement pour l'exercice	6 512	988	6 394	1 234	2 869	1 402	19 399
Écarts de change	259	(12)	(1 123)	(98)	(144)	(59)	(1 177)
Solde au 31 mars 2022	16 030 \$	7 370 \$	101 851 \$	7 197 \$	21 922 \$	16 760 \$	171 130 \$
<b>Valeur comptable nette</b>							
31 mars 2021	11 137 \$	3 672 \$	14 261 \$	4 421 \$	5 711 \$	2 682 \$	41 884 \$
31 mars 2022	13 225 \$	3 293 \$	38 436 \$	6 875 \$	12 908 \$	1 493 \$	76 230 \$

### 16. GOODWILL ET LICENCES DE DIFFUSION

	Goodwill	Licences de diffusion
Solde au 31 mars 2020	337 824 \$	272 910 \$
Entrées attribuables à l'acquisition d'entreprise (note 3)	2 947	—
Entrées	—	78
Écarts de change	(2 874)	—
Solde au 31 mars 2021	337 897	272 988
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises (note 3)	18 765	—
Entrées	—	8
Écarts de change	(2 358)	—
Solde au 31 mars 2022	354 304 \$	272 996 \$



## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### TESTS DE DÉPRÉCIATION ANNUELS

Le goodwill et les licences de diffusion sont soumis à un test de dépréciation une fois l'an et lorsque des circonstances indiquent qu'il peut y avoir une baisse de la valeur comptable. Le test de dépréciation du goodwill et des licences de diffusion dont la durée d'utilité est indéterminée tient compte de la valeur d'utilité ou de la juste valeur diminuée des coûts de vente, si ce montant est plus élevé, qui ont été obtenues au moyen d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Comme la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente des unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») sont obtenues à partir des données d'entrée non observables importantes, elles sont considérées comme étant au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

### UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSORERIE

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux UGT qui devraient profiter des synergies qui découleront du regroupement d'entreprises connexe et qui représentent le plus petit groupe au sein de la société dont le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction.

Les licences de diffusion sont regroupées dans une UGT en fonction des plus petits groupes générant des entrées de trésorerie largement indépendantes. Aux fins du test de dépréciation des licences de diffusion, la société a identifié 14 UGT en fonction des zones géographiques où des entrées de trésorerie interdépendantes existent. Les charges de dépréciation et les reprises, le cas échéant, sont présentées dans un poste distinct des états consolidés du résultat net.

Le tableau suivant présente la valeur comptable du goodwill et des licences de diffusion attribuée à chaque UGT et (ou) groupe d'UGT :

	2022	2021
<b>Goodwill</b>		
Radio	218 404 \$	218 404 \$
Diffusion et musique pour entreprises	135 900	119 493
	354 304 \$	337 897 \$
<b>Licences de diffusion</b>		
Toronto	90 270	90 270 \$
Ottawa	48 568	48 568
Autres <sup>1)</sup>	134 158	134 150
	272 996	272 988 \$

<sup>1)</sup> La valeur comptable des licences de diffusion dans chacune des autres UGT est inférieure à 10 % de la valeur comptable totale des licences de diffusion. Par conséquent, ces autres UGT sont regroupées aux fins des informations à fournir par voie de notes.

### TESTS DE DÉPRÉCIATION DES LICENCES RADIO

La valeur recouvrable des UGT a été déterminée en fonction de leur valeur d'utilité. Il a été déterminé que les valeurs recouvrables étaient supérieures aux valeurs comptables. Par conséquent, aucune charge de dépréciation n'a été comptabilisée.

La valeur d'utilité a été calculée à partir de données non observables (niveau 3), comme les projections des flux de trésorerie fondées sur des budgets financiers approuvés par le conseil d'administration. Les taux de croissance utilisés pour la période couverte par le budget sont fondés sur les estimations de la direction quant à la performance, lesquelles sont établies en tenant compte des taux de croissance historiques atteints ainsi que des fluctuations prévues y compris celles attribuables au contexte économique actuel. Les taux de croissance sont également tributaires du fait que l'UGT comprend des stations dans un marché établi ou des stations en démarrage ou en évolution. La direction évalue comment la position de marché de l'UGT, comparativement à celle de ses concurrents, peut changer au cours de la période couverte par le budget. Les hypothèses clés utilisées pour estimer la valeur recouvrable des UGT sont les flux de trésorerie ajustés en fonction des risques. Les hypothèses les plus importantes faisant partie des flux de trésorerie prévus ajustés en fonction

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

des risques se rapportent à la croissance estimée des produits et des charges d'exploitation. Les prévisions sont fondées sur l'estimation de la société quant à la performance future pour ce secteur établi. La direction s'attend à ce que la part de marché de la société soit stable à long terme pour la période couverte par le budget, malgré le fait que des variations des cotes d'écoute peuvent avoir une incidence sur les parts de marché au niveau local et sur les taux de croissance connexes.

UGT	Taux de croissance		Valeur finale	Taux d'actualisation avant impôt
	Taux de croissance moyen des produits sur 5 ans	Taux de croissance moyen des charges d'exploitation sur 5 ans		
Toronto	5,5 %	3,9 %	1,5 %	9,3 %
Ottawa	6,6 %	2,1 %	1,5 %	9,3 %
Autre <sup>1)</sup>	3,4 % à 6,0 %	(3,1) % à 2,8 %	1,5 %	9,1 % à 9,4 %

<sup>1)</sup> La valeur comptable des licences de diffusion dans chacune des autres UGT est inférieure à 10 % de la valeur comptable totale des licences de diffusion. Par conséquent, ces autres UGT sont regroupées aux fins des informations à fournir par voie de notes.

Les taux d'actualisation avant impôt appliqués aux projections des flux de trésorerie sont calculés à partir du coût moyen pondéré du capital de la société. Le calcul du taux d'actualisation est fondé sur certaines circonstances précises de la société et de ses UGT et est calculé à partir du coût moyen pondéré du capital de la société. Le coût moyen pondéré du capital tient compte à la fois de la dette et des capitaux propres. Le coût des capitaux propres est calculé en fonction du rendement sur l'investissement prévu pour les investisseurs de la société. Le coût de la dette est calculé en fonction des emprunts portant intérêt dont la société est obligée d'assurer le service. Le risque propre à l'UGT est pris en compte en appliquant des facteurs bêta individuels. Les facteurs bêta sont évalués annuellement en fonction de données sur le marché accessibles au public.

La possibilité de l'arrivée de nouveaux concurrents peut avoir une incidence sur les taux de croissance hypothétiques, tout comme des cotes d'écoute défavorables, ce qui se répercuterait sur les parts de marché. Toutefois, la direction est d'avis que ces facteurs n'auraient pas d'incidence défavorable importante sur les prévisions prises en compte dans le budget et que, par conséquent, ses conclusions sur la dépréciation ne diffèreraient pas de manière significative. La détermination de la valeur d'utilité est sensible aux taux d'actualisation utilisés et, par conséquent, les conclusions de la direction sur la dépréciation pourraient varier de manière significative en cas de changement des hypothèses utilisées pour déterminer les taux d'actualisation.

De par leur nature, ces estimations et hypothèses sont assujetties à des incertitudes relatives à la mesure; par conséquent, les résultats réels pourraient différer des estimations utilisées. Il a toutefois été déterminé qu'aucune modification raisonnablement possible des hypothèses ne pourrait faire en sorte que la valeur comptable excède la valeur recouvrable estimée.

### TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL

La valeur recouvrable de l'UGT a été déterminée en fonction de sa valeur d'utilité. Il a été déterminé que la valeur recouvrable était supérieure à la valeur comptable. Par conséquent, aucune charge de dépréciation n'a été comptabilisée.

La valeur d'utilité a été calculée à partir de données non observables (niveau 3), comme les flux de trésorerie ajustés en fonction du risque fondés sur des budgets financiers approuvés par le conseil d'administration couvrant une période de cinq ans. La société a tenu compte de l'expérience passée, des tendances économiques ainsi que des tendances du secteur d'activité et du marché pour évaluer si le montant des flux de trésorerie pourra être maintenu dans l'avenir.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les hypothèses les plus importantes faisant partie des flux de trésorerie prévus ajustés en fonction des risques se rapportent à la croissance estimée des produits et des charges d'exploitation. Les prévisions sont fondées sur l'estimation de la société quant à la performance future pour ce secteur établi.

UGT	Taux de croissance	Taux de croissance	Valeur finale	Taux d'actualisation avant impôt
	moyen des produits sur 5 ans	moyen des charges d'exploitation sur 5 ans		
Diffusion et musique pour entreprises	9,8 %	3,7 %	2,5 %	9,0 %
Radio	5,3 %	2,3 %	1,5 %	9,3 %

Le taux d'actualisation avant impôt correspond au coût moyen pondéré du capital de la société à la date d'évaluation. Il y a lieu de se reporter à la section ci-dessus pour obtenir de plus amples renseignements sur le calcul des taux d'actualisation.

De par leur nature, ces estimations et hypothèses sont assujetties à des incertitudes relatives à la mesure; par conséquent, les résultats réels pourraient différer des estimations. Il a toutefois été déterminé qu'aucune modification raisonnablement possible des hypothèses ne pourrait faire en sorte que la valeur comptable excède la valeur recouvrable estimée.

## 17. PLACEMENTS

Le tableau suivant présente l'évolution des placements, le placement dans une coentreprise et les placements dans des entreprises associées :

	Placements	Placement dans une coentreprise	Placements dans des entreprises associées	Total
Solde au 31 mars 2020	23 548 \$	628 \$	1 556 \$	25 732 \$
Produit de la cession d'un placement	(18 861)	—	—	(18 861)
Quote-part des résultats d'une coentreprise	—	(38)	—	(38)
Variation de la juste valeur, compte tenu des écarts de change	(3 787)	—	—	(3 787)
<b>Solde au 31 mars 2021</b>	<b>900</b>	<b>590</b>	<b>1 556</b>	<b>3 046</b>
Entrées	703	—	2 508	3 211
Quote-part des résultats d'une coentreprise	—	(65)	—	(65)
Profit sur les participations dans des entreprises associées	—	—	241	241
Variation de la juste valeur, compte tenu des écarts de change	12	—	(14)	(2)
<b>Solde au 31 mars 2022</b>	<b>1 615 \$</b>	<b>525 \$</b>	<b>4 291 \$</b>	<b>6 431 \$</b>

### PLACEMENTS

La société possède des instruments de capitaux propres mesurés à la juste valeur dans des entités fermées dont la valeur est estimée en utilisant l'approche fondée sur la comparaison des données du marché. Ce modèle d'évaluation est fondé sur des multiples du marché provenant de cours de sociétés comparables aux placements ainsi que du BAIIA attendu des placements.

Tous les instruments de capitaux propres d'une entité fermée ont été classés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### ESTIMATION IMPORTANTE

La juste valeur des placements qui ne sont pas négociés sur un marché actif est établie au moyen de techniques d'évaluation. La société pose des jugements aux fins de la sélection de diverses méthodes ainsi que des hypothèses qui reposent essentiellement sur les conditions de marché prévalant à la clôture de chaque exercice. Il y a lieu de se reporter à la Note 29 pour obtenir des précisions sur les principales hypothèses qui ont été utilisées et sur l'incidence qu'auraient des changements à ces hypothèses.

## 18. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2022	2021
Dettes fournisseurs	18 374 \$	15 226 \$
Charges à payer	44 394	34 172
Taxes de vente à payer	4 248	3 748
	67 016 \$	53 146 \$

## 19. FACILITÉS DE CRÉDIT

Les facilités de crédit sont composées d'une facilité de crédit renouvelable de 375 000 \$ (la « facilité renouvelable ») et d'un emprunt à terme résiduel de 63 750 \$ (la « facilité à terme »), toutes deux arrivant à échéance en octobre 2026. Le 28 mai 2021, la société a remboursé intégralement, à l'échéance, son emprunt à terme de 20 000 \$.

Les sommes prélevées sur la facilité de crédit peuvent être en dollars canadiens, sous forme de prêts au taux préférentiel ou d'acceptations bancaires, en dollars américains, sous forme de prêts au taux de base des États-Unis ou de prêts au TIOL, en euros, sous forme de prêts au TIOL, en livres sterling, sous forme de prêts au SONIA, ou en dollars australiens, sous forme de prêts au BBSY.

Les facilités de crédit portent intérêt a) au taux préférentiel de la banque (2,70 % et 2,45 % aux 31 mars 2022 et 2021, respectivement) ou au taux de base des États-Unis si les emprunts sont libellés en dollars américains (4,00 % et 3,75 % aux 31 mars 2022 et 2021, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou b) au taux des acceptations bancaires (0,73 % et 0,52 % aux 31 mars 2022 et 2021, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou c) au TIOL (0,21 % et 0,11 % aux 31 mars 2022 et 2021, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, au gré de la société.

De plus, la société doit payer des commissions d'attente fondées sur une clause financière restrictive, sur la portion inutilisée de la facilité de crédit (0,40 % pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021). La facilité de crédit est garantie par les filiales et par un privilège de premier rang sur l'ensemble des immobilisations corporelles et incorporelles actuelles et futures de la société.



## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les tableaux ci-dessous présentent un sommaire des facilités de crédit :

<b>31 mars 2022</b>	Crédit total disponible	Capital emprunté	Lettre de crédit	Crédit net disponible
<b>Facilités de crédit engagées</b>				
Facilité renouvelable	375 000 \$	295 586 \$	750 \$	78 664 \$
Facilité à terme	63 750	63 750	—	—
Total – facilités de crédit engagées	438 750 \$	359 336 \$	750 \$	78 664 \$
Moins : coûts de financement différés non amortis		(1 133)		
Solde à la clôture de l'exercice		358 203		
Partie courante		7 500 \$		
Partie non courante		350 703 \$		

<b>31 mars 2021</b>	Crédit total disponible	Capital emprunté	Lettre de crédit	Crédit net disponible
<b>Facilités de crédit engagées</b>				
Facilité renouvelable	325 000 \$	213 434 \$	750 \$	110 816 \$
Facilités à terme	91 250	91 250	—	—
Total – facilités de crédit engagées	416 250 \$	304 684 \$	750 \$	110 816 \$
Moins : coûts de financement différés non amortis		(980)		
Solde à la clôture de l'exercice		303 704		
Partie courante		27 462 \$		
Partie non courante		276 242 \$		

Aux 31 mars 2022 et 2021, une lettre de crédit se chiffrant à 750 \$ a permis de réduire le montant disponible sur la facilité renouvelable.

La société doit effectuer des remboursements de capital trimestriels consécutifs correspondant à 2,50 % du montant initial prélevé sur la facilité à terme. Le solde restant sera exigible à la date d'échéance, soit le 15 octobre 2026.

	Remboursements de capital sur la facilité à terme
2023	7 500 \$
2024	7 500
2025	7 500
2026	7 500
2027	33 750
	63 750 \$

Au 31 mars 2022, la société se conformait à toutes les exigences de sa convention de crédit.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 20. DETTE SUBORDONNÉE

La dette subordonnée a une valeur nominale de 50 000 \$ et arrive à échéance le 26 octobre 2023. Au cours des exercices clos les 31 mars 2022 et 2021, la société a volontairement effectué des remboursements en capital aux termes de son option de remboursement anticipé de 6 400 \$ et de 8 000 \$, respectivement. L'emprunt est non garanti et porte intérêt en fonction d'une clause financière restrictive (6,65 % au 31 mars 2022 et 6,95 % au 31 mars 2021). Le solde restant sera exigible à la date d'échéance.

Au 31 mars 2022, les coûts de financement différés non amortis se chiffraient à 158 \$ (259 \$ en 2021).

### 21. OBLIGATIONS LOCATIVES

Le tableau qui suit présente la variation sommaire des obligations locatives de la société :

	2022	2021
Obligations locatives à l'ouverture de l'exercice	30 212 \$	30 853 \$
Entrées	3 119	4 703
Païement des obligations locatives, y compris l'intérêt connexe	(6 430)	(6 639)
Réévaluation de la durée des contrats de location	(153)	(381)
Sortie	—	32
Charge d'intérêts à l'égard des obligations locatives (note 8)	1 615	1 628
Écarts de change	(45)	16
Obligations locatives à la clôture de l'exercice	28 318 \$	30 212 \$

Obligations locatives incluses dans les états consolidés de la situation financière	31 mars 2022	31 mars 2021
Partie courante	4 171 \$	4 479 \$
Partie non courante	24 147 \$	25 733 \$
	28 318 \$	30 212 \$

Le tableau qui suit présente l'analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés relativement aux obligations locatives de la société au 31 mars 2022 :

Moins de un an	1 439 \$
De un an à cinq ans	19 171
Plus de cinq ans	16 308
Total des obligations locatives non actualisées au 31 mars 2022	36 918 \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 22. AUTRES PASSIFS

	2022	2021
Avantages tangibles exigés par le CRTC	28 240 \$	27 970 \$
Contrepartie conditionnelle	19 204	14 456
Solde à payer sur les acquisitions d'entreprises	2 559	100
Obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite (note 23)	2 837	6 112
Instruments financiers dérivés (note 29)	1 464	5 370
Unités d'actions attribuées en fonction de la performance à payer	5 046	4 478
Autres	1 647	1 541
	60 997	60 027
Partie courante	(17 786)	(15 812)
	43 211 \$	44 215 \$

#### ESTIMATION IMPORTANTE – CONTREPARTIE CONDITIONNELLE

Advenant que les entreprises acquises réalisent certains volumes des ventes établis d'avance, renouvellent des contrats spécifiques ou remplissent d'autres conditions, une contrepartie conditionnelle pourrait devoir être versée dans l'avenir.

La juste valeur de la contrepartie conditionnelle, soit 19 204 \$, a été estimée en calculant la valeur actualisée des sorties de trésorerie attendues dans l'avenir. Il y a lieu de se reporter à la Note 29 pour obtenir des précisions sur les principales hypothèses qui ont été utilisées et sur l'incidence qu'auraient des changements à ces hypothèses. Ces estimations reposent sur des taux d'actualisation variant de 12 % à 36 %. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, la société a réévalué certaines contreparties conditionnelles puisque les produits réels tirés des ventes que devraient réaliser les entreprises acquises ont été supérieurs ou inférieurs à un seuil maximal, puisque les services conditionnels devant être reçus ne devraient pas être reçus dans l'avenir pour une société donnée et en raison de droits contractuels d'opérer une compensation en diminution d'une réclamation faite par la société aux vendeurs d'une entreprise acquise.

### 23. RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

La société offre un régime de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies.

#### RÉGIME DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES

Le régime de retraite à cotisations définies couvre la majorité des employés de la société. Les cotisations que verse la société à l'égard de ce régime et qui ont totalisé 1 550 \$ (1 375 \$ en 2021) ont été calculées en fonction d'un pourcentage des salaires bruts.

#### RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES

La société offre un régime de retraite à prestations définies (le « régime de base ») à un groupe restreint d'anciens salariés de la société qui, pour le moment, n'accepte pas de nouveaux participants. Le régime de base fournit des prestations de retraite calculées selon les années de service et le salaire moyen de chacun des participants pour les cinq dernières années.

Le régime de base satisfait à la définition d'un régime désigné en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). L'évaluation actuarielle du régime de base la plus récente a eu lieu le 31 mars 2022.

De plus, la société offre deux régimes de retraite complémentaires qui prévoient des prestations de retraite à un membre de la haute direction qui a pris sa retraite. Les prestations offertes dans le cadre de ces régimes de retraite complémentaires sont supérieures au plafond prescrit par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Ces régimes sont payés par la société.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes à des fins comptables au 31 mars de chaque exercice. Les obligations en date du 31 mars 2022 et le coût des services rendus pour 2023 afférents aux régimes sont calculés selon les données relatives aux participations au 31 mars 2022.

Le tableau suivant présente les éléments qui constituent les régimes de retraite à prestations définies de la société dans les états financiers consolidés :

	2022	2021
<b>États consolidés de la situation financière</b>		
Obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite, comprise dans les autres passifs (note 22)	(2 837) \$	(6 112) \$
Actif au titre des prestations constituées des régimes de retraite, compris dans les autres actifs non courants	1 633	532
Obligation au titre des prestations constituées, montant net	(1 204) \$	(5 580) \$
<b>États consolidés du résultat global</b>		
Charge de retraite, incluse dans les charges financières (produits financiers), montant net	193 \$	234 \$
<b>Autres éléments du résultat global et cumul des autres éléments du résultat global</b>		
Pertes (gains) actuarielles constatées dans les autres éléments du résultat global	(3 784) \$	10 \$
Pertes (gains) actuarielles cumulées constatées dans les autres éléments du résultat global	(3 200) \$	584 \$

Le tableau suivant présente les variations des soldes du régime de retraite à prestations définies :

	2022		2021	
	Régime de base	Régimes de retraite complémentaires	Régime de base	Régimes de retraite complémentaires
<b>Obligations au titre des prestations constituées</b>				
Solde à l'ouverture de l'exercice	4 805 \$	6 112 \$	4 482 \$	6 139 \$
Coûts financiers	130	167	151	194
Prestations versées	(318)	(785)	(316)	(793)
Gains actuariels (pertes actuarielles) :				
Incidence des variations des hypothèses financières	(450)	(271)	444	364
Incidence des variations des ajustements liés à l'expérience	(155)	(2 386)	44	208
Solde à la clôture de l'exercice	4 012 \$	2 837 \$	4 805 \$	6 112 \$
<b>Actifs du régime</b>				
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	5 337 \$	— \$	4 492 \$	— \$
Produits d'intérêts	144	—	151	—
Gains actuariels :				
Rendement des actifs du régime, exclusion faite des produits d'intérêts	522	—	1 050	—
Charges administratives	(40)	—	(40)	—
Prestations versées	(318)	—	(316)	—
Juste valeur à la clôture de l'exercice	5 645 \$	— \$	5 337 \$	— \$
Actif (passif) net au titre des prestations constituées	1 633 \$	(2 837) \$	532 \$	(6 112) \$



## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La société a déterminé que l'actif au titre des prestations définies n'était assorti d'aucun plafond (plafond de l'actif), car elle dispose de droits suffisants à l'égard de l'excédent du régime de base et elle peut se prévaloir d'une période d'exonération de cotisations, le cas échéant.

Les cotisations de l'employeur dans le cadre des régimes de retraite complémentaires sont estimées à 232 \$ en 2023.

La charge de retraite constatée au poste Charges financières (produits financiers), montant net des états consolidés du résultat global se ventile comme suit :

	2022		2021	
	Régime de base	Régimes de retraite complémentaires	Régime de base	Régimes de retraite complémentaires
Coût financier	130 \$	167 \$	151 \$	194 \$
Produits d'intérêts générés par les actifs du régime	(144)	—	(151)	—
Charges administratives	40	—	40	—
Charge au titre du régime à prestations définies	26 \$	167 \$	40 \$	194 \$

Les gains et les pertes actuariels sont constatés dans les autres éléments du résultat global comme suit :

	2022			2021		
	Régime de base	Régimes de retraite complémentaires	Total	Régime de base	Régimes de retraite complémentaires	Total
Pertes actuarielles cumulées (gains actuariels cumulés) à l'ouverture de l'exercice	(209) \$	793 \$	584 \$	353 \$	221 \$	574 \$
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) au cours de l'exercice	(1 127)	(2 657)	(3 784)	(562)	572	10
Pertes actuarielles cumulées à la clôture de l'exercice	(1 336) \$	(1 864) \$	(3 200) \$	(209) \$	793 \$	584 \$

Le tableau suivant présente les principales hypothèses actuarielles :

	2022		2021	
	Régime de base	Régimes de retraite complémentaires	Régime de base	Régimes de retraite complémentaires
Taux d'actualisation pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées	3,5 %	3,5 %	2,8 %	2,8 %
Augmentations futures des prestations	1,7 %	0,3 %	1,7 %	0,3 %

Au 31 mars 2022 et après une évaluation actuarielle, le profit de réévaluation net, déduction faite d'un recouvrement d'impôt, de 3 784 \$ (perte de réévaluation nette 10 \$ en 2021) inscrit dans les autres éléments du résultat global reflétait avant tout une augmentation du taux d'actualisation estimé pour les deux régimes et une perte actuarielle afférente aux actifs du régime.

Les actifs du régime de base comprennent ce qui suit :

	2022	2021
Fonds d'actions	73 %	68 %
Fonds à revenu fixe	27 %	32 %
	100 %	100 %

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le régime de retraite n'a aucun placement direct dans la société ni dans les membres du même groupe. Les placements sont diversifiés de sorte que tout placement qui n'aurait pas abouti n'aurait pas d'incidence significative sur le niveau global des actifs. La plus grande part des actifs est investie sous forme de titres de participation; toutefois, une bonne part est également placée dans des obligations et d'autres actifs très liquides. Tous les actifs sont placés dans des fonds dont les titres sous-jacents sont cotés sur un marché actif. La société estime que les titres de participation dégagent les meilleurs rendements à long terme et à un niveau de risque acceptable.

Le régime de retraite est exposé à l'inflation du fait que les prestations de retraite sont ajustées en fonction de l'indice des prix à la consommation. Il est aussi exposé aux risques de taux d'intérêt et aux variations inhérentes à l'espérance de vie des retraités. Une proportion importante des actifs du régime est composée de titres, lesquels sont exposés au risque lié au marché boursier.

### ESTIMATION IMPORTANTE

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et la valeur actualisée de l'obligation nette au titre du régime de retraite sont déterminés au moyen d'une évaluation actuarielle qui nécessite de formuler diverses hypothèses pouvant différer des résultats réels dans l'avenir. Parmi les hypothèses, citons l'établissement du taux d'actualisation, des taux de mortalité et des augmentations futures des salaires et des prestations de retraite. En raison du caractère complexe de l'évaluation, des hypothèses sous-jacentes et de leurs échéances à long terme, l'obligation nette au titre du régime de retraite est très sensible aux variations de ces hypothèses. La direction a recours aux services d'actuaire indépendants pour l'aider à calculer le taux d'actualisation approprié. La direction, avec le concours des actuaires, détermine les taux d'actualisation applicables en utilisant les taux d'intérêt des obligations de sociétés de grande qualité dont les échéances se rapprochent de celles de l'obligation au titre des prestations définies. Le taux de mortalité est fonction des tables de mortalité disponibles. Les augmentations futures de salaires et de prestations de retraite sont calculées en fonction des taux d'inflation futurs attendus.

Les modifications apportées aux hypothèses afférentes à tous les régimes auraient donné lieu à une augmentation (diminution) de l'obligation nette au titre des prestations définies, comme suit :

	Modification des hypothèses	
	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation – variation de 0,5 %	(304) \$	329 \$
Coût futur des régimes de retraite – variation de 1,0 %	414 \$	(213) \$
Espérance de vie – variation de un an	264 \$	(276) \$

L'analyse de sensibilité ci-dessus a été réalisée par application d'une méthode qui extrapole l'incidence de l'obligation nette au titre des prestations définies par suite des variations raisonnablement possibles des principales hypothèses à la clôture de la période de présentation de l'information financière.

La durée moyenne de l'obligation au titre des prestations définies à la clôture de la période de présentation de l'information financière est de 9,4 années.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 24. CAPITAL SOCIAL

Autorisé :

- un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne variable avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple (10 voix par action) avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions spéciales avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries, sans participation, sans valeur nominale.

Émis et en circulation :

Le tableau suivant présente les variations dans le capital social.

	Nombre d'actions	Valeur comptable
<b>Exercice clos le 31 mars 2021</b>		
<b>Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable</b>		
Au 31 mars 2020	55 607 956	304 140 \$
Exercice d'options sur actions	80 732	269
Rachetées et annulées	(1 530 180)	(8 700)
Rachetées et détenues en fiducie par l'intermédiaire du régime d'achat d'actions à l'intention des employés	11 582	16
Au 31 mars 2021	54 170 090	295 725 \$
<b>Actions à droit de vote multiple</b>		
Aux 31 mars 2020 et 2021	17 941 498	18 226 \$
	72 111 588	313 951 \$
<b>Exercice clos le 31 mars 2022</b>		
<b>Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable</b>		
Au 31 mars 2021	54 170 090	295 725 \$
Exercice d'options sur actions	95 000	378
Rachetées et annulées	(2 106 000)	(11 970)
Rachetées et détenues en fiducie par l'intermédiaire du régime d'achat d'actions à l'intention des employés	(4 664)	(31)
Au 31 mars 2022	52 154 426	284 102 \$
<b>Actions à droit de vote multiple</b>		
Aux 31 mars 2021 et 2022	17 941 498	18 226 \$
	70 095 924	302 328 \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Afin de se conformer à la *Loi sur la radiodiffusion* ainsi qu'aux directives et règlements promulgués de temps à autre en application de celle-ci et qui permettent aux non-Canadiens, au sens attribué à ce terme dans les Instructions au CRTC (inadmissibilité de non-Canadiens) (DORS/97-192), de détenir la propriété et le contrôle directs ou indirects d'au plus 20 % des actions avec droit de vote et 20 % des droits de vote rattachés aux actions d'un titulaire de licence d'exploitation qui est une personne morale, comme la société, cette dernière a imposé des restrictions en ce qui a trait à l'émission et au transfert de ses actions, ainsi qu'en ce qui a trait aux droits de vote liés à ces actions, le cas échéant. Les restrictions comprennent des limitations en matière de participations étrangères dans les actions avec droit de vote émises et en circulation.

### TRANSACTIONS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

Au cours de la période, 95 000 options sur actions ont été exercées et, par conséquent, la société a émis 95 000 actions à droit de vote subalterne. Le produit s'est établi à 294 \$. Un surplus d'apport de 84 \$ au titre de ces options sur actions a été viré au solde du compte des actions à droit de vote subalterne.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, la société a déclaré des dividendes de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, action à droit de vote subalterne variable et action à droit de vote multiple d'un montant total de 21 104 \$, dont une tranche de 21 254 \$ a été versée au cours de l'exercice et une tranche de 5 259 \$ figure à l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2022. Le dividende sera payable le 15 juin 2022 ou vers cette date.

#### *Programme de rachat d'actions*

Le 21 septembre 2021, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a approuvé la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions, qui est entré en vigueur le 27 septembre 2021. Ce programme autorise la société à racheter un maximum de 3 222 901 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable (collectivement, les « actions subalternes »), ce qui représente environ 10 % des actions subalternes émises et en circulation au 13 septembre 2021. Conformément aux exigences de la TSX, la société a le droit de racheter, au cours d'un jour de bourse donné, un maximum de 12 130 actions subalternes, ce qui représente 25 % du volume d'opérations quotidien moyen net sur ces actions. Ces rachats réduiront le nombre d'actions subalternes en circulation, ce qui entraînera une augmentation proportionnelle de la participation de tous les actionnaires restants de la société. Toutes les actions rachetées en vertu du programme seront annulées dès leur rachat. La période de rachat d'actions se terminera au plus tard le 26 septembre 2022.

Le tableau suivant présente le sommaire des rachats d'actions de la société au cours des exercices clos les 31 mars 2022 et 2021 :

	2022	2021
Actions à droit de vote subalterne rachetées aux fins d'annulation ( <i>unités</i> )	2 106 000	1 530 180
Cours moyen de l'action	7,1622 \$	6,6610 \$
Coût total du rachat	15 084 \$	10 193 \$
Rachat donnant lieu à une diminution de ce qui suit :		
Capital social	11 970 \$	8 700 \$
Déficit <sup>1)</sup>	3 114 \$	1 493 \$

<sup>1)</sup> Excédent du coût du rachat net sur la valeur comptable moyenne des actions à droit de vote subalterne.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### TRANSACTIONS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, 80 732 options sur actions ont été exercées et, par conséquent, la société a émis 80 732 actions à droit de vote subalterne. Le produit s'est établi à 144 \$. Un surplus d'apport de 125 \$ au titre de ces options sur actions a été viré au solde du compte des actions à droit de vote subalterne.

Aussi au cours de l'exercice, la société a déclaré des dividendes de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple d'un montant total de 27 376 \$, dont une tranche de 21 967 \$ a été versée au cours de l'exercice. Un dividende à verser de 5 409 \$ a été comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2021. Celui-ci était payable le 15 juin 2021.

## 25. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	2022	2021
Créances clients et autres débiteurs	2 031 \$	10 236 \$
Stocks	(1 945)	(70)
Autres actifs courants	1 255	(2 308)
Autres actifs non courants	(956)	(240)
Créditeurs et charges à payer	2 104	(18 220)
Produits différés	(1 289)	3 080
Impôts à payer	(1 430)	(6 171)
Autres créditeurs	206	3 061
	(24) \$	(10 632) \$

Le tableau ci-après présente les entrées de la société sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021.

	2022	2021
Entrées d'immobilisations corporelles	(434) \$	803 \$
Entrées d'immobilisations incorporelles, exclusion faite des licences de diffusion et des immobilisations incorporelles acquises en vertu d'acquisitions d'entreprises	165	1 192
	(269) \$	1 995 \$



## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 26. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

#### RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

La société maintient un régime d'options sur actions pour attirer et maintenir en poste des employés, des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Ce régime prévoit l'attribution d'options sur actions à droit de vote subalterne. En vertu du régime, 10 % de la totalité des actions à droit de vote multiple, des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote subalterne variable émises et en circulation sur une base non diluée sont réservées pour émission. Les modalités d'acquisition des droits et d'exercice des options sont édictées par le conseil d'administration. Sauf décision contraire du conseil d'administration, chaque option expire au plus tard au septième anniversaire de la date d'attribution. Le nombre total d'actions émises à une seule personne ne peut excéder 10 % de l'ensemble des actions ordinaires émises et en circulation de la société, après dilution.

Aux termes du régime d'options sur actions, 3 469 807 options sur actions étaient en circulation au 31 mars 2022 (3 163 253 au 31 mars 2021). Les options en circulation sont assujetties à des critères d'acquisition des droits liés au nombre d'années de service des membres du personnel, qui va de 0 à 4 ans.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution du régime pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021 :

	2022		2021	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation à l'ouverture de l'exercice	3 163 253	6,30 \$	2 431 819	4,99 \$
Attribution	434 204	6,97	833 174	4,63
Exercice (note 24)	(95 000)	3,09	(80 732)	1,79
Renonciation	(32 650)	5,18	(21 008)	8,89
Options en circulation à la clôture de l'exercice	3 469 807	6,48	3 163 253	6,30
Options exerçables à la clôture de l'exercice	1 970 675	6,97 \$	1 449 918	7,02 \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Ce qui suit résume l'information concernant les options sur actions en circulation aux 31 mars 2022 et 2021 :

Prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	Options en circulation	Options exerçables
		Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Nombre
<i>31 mars 2022</i>			
4,63 \$	748 422	5,18	142 106
5,60	672 374	4,18	336 187
6,13	21 929	4,85	10 965
6,25	287 880	3,15	287 880
6,92	359 933	6,18	—
7,00	25 000	3,36	25 000
7,03	44 248	6,62	—
7,27	311 047	4,21	311 047
7,62	482 850	5,23	482 850
7,69	22 124	6,87	—
7,92	43 698	6,60	32 774
8,61	433 746	6,19	325 310
9,00	16 556	4,89	16 556
<b>6,48 \$</b>	<b>3 469 807</b>	<b>5,00</b>	<b>1 970 675</b>
<i>31 mars 2021</i>			
0,46 \$	35 000	1,17	35 000
4,63	833 173	6,18	—
5,60	672 374	5,18	168 093
6,13	21 929	5,85	5 482
6,25	287 880	4,15	287 880
7,00	25 000	4,36	25 000
7,27	311 047	5,21	311 047
7,62	482 850	6,23	362 138
7,92	43 698	7,60	21 849
8,61	433 746	7,19	216 873
9,00	16 556	5,89	16 556
<b>6,30 \$</b>	<b>3 163 253</b>	<b>5,78</b>	<b>1 449 918</b>

La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022 a été de 1,41 \$ par option (0,71 \$ en 2021). Cette juste valeur a été estimée à la date à laquelle les options ont été attribuées selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes et en fonction des hypothèses suivantes :

	2022	2021
Volatilité moyenne pondérée	35 %	35 %
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré	0,86 % - 1,82 %	0,52 %
Durée de vie attendue moyenne pondérée des options	5 ans	5 ans
Valeur moyenne pondérée des actions à droit de vote subalterne à la date d'attribution	6,92 \$ - 7,69 \$	4,63 \$
Taux de dividende attendu moyen pondéré	3,90 % - 4,34 %	6,26 %

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La volatilité moyenne pondérée est calculée en fonction de la volatilité historique de la société.

Le total de la charge de rémunération fondée sur des actions comptabilisée aux termes de ce régime d'options sur actions s'est élevé à 635 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2022 (717 \$ en 2021).

Le prix moyen pondéré de l'action à la date de l'exercice des options sur actions exercées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022 a été de 6,98 \$ (6,65 \$ en 2021).

### RÉGIME D'ACHAT D'ACTIONS À L'INTENTION DES EMPLOYÉS

La société a mis en place un régime d'achat d'actions à l'intention des employés pour attirer et maintenir en poste les employés. Aux termes de ce régime, les membres du personnel admissibles, y compris certains principaux dirigeants, peuvent cotiser jusqu'à 6 % de leurs gains admissibles pour acheter des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote subalterne variable de la société. Sous réserve de certaines conditions, la société versera une somme correspondant à un pourcentage des cotisations du membre du personnel, à hauteur d'un maximum de 2 % des gains admissibles de ce dernier, et les droits sur les actions achetées au moyen de la cotisation de la société deviendront acquis le 31 janvier de l'année suivante. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime afin d'acheter des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote subalterne variable sur le marché libre pour le compte des membres du personnel.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution du régime au cours des exercices clos les 31 mars 2022 et 2021 :

	2022		2021	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis à l'ouverture de l'exercice	7 112	114 \$	18 694	130 \$
Cotisations	39 464	325	46 988	305
Dividendes crédités	5 028	36	4 616	28
Acquisition de droits	(39 828)	(330)	(63 186)	(349)
<b>Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis à la clôture de l'exercice</b>	<b>11 776</b>	<b>145 \$</b>	<b>7 112</b>	<b>114 \$</b>

La juste valeur moyenne pondérée des actions achetées au moyen des cotisations pour l'exercice clos le 31 mars 2022 s'est établie à 7,23 \$ (6,11 \$ en 2021).

Le total de la charge de rémunération fondée sur des actions comptabilisée au titre de ce régime d'achat d'actions à l'intention des employés s'est élevé à 163 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2022 (134 \$ en 2021).

### RÉGIME D'UNITÉS ATTRIBUÉES EN FONCTION DE LA PERFORMANCE

La société a instauré un régime d'unités attribuées en fonction de la performance (les « UAP ») pouvant être attribuées aux administrateurs, aux hauts dirigeants, aux cadres et aux membres du personnel dans le cadre de leur plan de rémunération à long terme, lesquelles devraient être réglées en trésorerie au bout d'une période d'acquisition des droits de trois ans. La valeur du paiement est déterminée en multipliant le nombre d'UAP dont les droits ont été acquis à la date du paiement par le cours moyen pondéré selon le volume des actions de la société pendant les cinq derniers jours de bourse précédant immédiatement la date d'acquisition des droits. La juste valeur du paiement est déterminée chaque date de clôture selon la juste valeur des actions de la société à cette date. La juste valeur est amortie sur la période d'acquisition des droits, à savoir trois ans.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, 417 783 UAP (563 837 en 2021) ont été attribuées à des prix variant entre 6,71 \$ et 7,26 \$ (4,38 \$ et 7,05 \$ en 2021) chacune à des cadres et à des membres du personnel, et aucun droit associé aux UAP en circulation n'est devenu acquis. Au 31 mars 2022, la juste valeur par unité était de 7,32 \$ (7,17 \$ en 2021), pour un total de 7 208 \$ (5 705 \$ en 2021), lequel a été pris en compte dans les charges à payer des états consolidés de la situation financière.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution du régime pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021 :

	2022		2021	
	Nombre d'unités	Montant	Nombre d'unités	Montant
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 510 513	5 705 \$	1 186 269	2 894 \$
Attribution	417 783	—	563 837	—
Révision des estimations	—	4 860	—	3 669
Passifs réglés	(448 061)	(3 342)	(163 850)	(663)
Renonciation	(7 448)	(15)	(75 743)	(195)
Solde à la clôture de l'exercice	1 472 787	7 208 \$	1 510 513	5 705 \$
Solde, droits acquis	—	—	—	—

Le total de la charge de rémunération fondée sur des actions comptabilisée aux termes de ce régime d'options sur actions s'est élevé à 4,825 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2022 (3 528 \$ en 2021).

### RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES

La société a instauré un régime d'unités d'actions différées (les « UAD ») pouvant être attribuées aux administrateurs, aux hauts dirigeants et aux membres du personnel dans le cadre de leur plan de rémunération, lesquelles devraient être réglées en trésorerie. La valeur du paiement est déterminée au moyen de la multiplication du nombre d'UAD dont les droits ont été acquis à la date du paiement par la juste valeur des actions de la société selon le volume des actions de la société pendant les trois derniers jours de bourse précédant immédiatement la date du paiement. La juste valeur du paiement est déterminée chaque date de clôture selon la juste valeur des actions de la société à cette date.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, 266 535 UAD (214 369 UAD en 2021) ont été attribuées à des administrateurs à des prix variant entre 6,58 \$ et 7,61 \$ chacune (4,40 \$ et 7,73 \$ en 2021), et 924 260 droits associés aux UAD sont devenus acquis. Le total de la charge liée à ce régime s'est chiffré à 954 \$ en 2022 (2 908 \$ en 2021). Au 31 mars 2022, la juste valeur par unité variait de 7,26 \$ à 7,43 \$ (7,12 \$ à 7,20 \$ en 2021), pour un total, incluant les avantages sociaux, de 7 084 \$ (5 063 \$ en 2021), lequel a été pris en compte dans les charges à payer des états de la situation financière.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution du régime pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021 :

	2022		2021	
	Nombre d'unités	Montant	Nombre d'unités	Montant
Solde à l'ouverture de l'exercice	672 827	5 063 \$	458 458	1 948 \$
Attribution et acquisition des droits	266 535	1 859	214 369	1 193
Règlement	(15 102)	(91)	—	—
Révision des estimations	—	253	—	1 922
Solde à la clôture de l'exercice	924 260	7 084 \$	672 827	5 063 \$
Solde, droits acquis	924 260	7 084 \$	672 827	5 063 \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 27. ENGAGEMENTS

Le tableau suivant présente un sommaire des obligations d'exploitation de la société au 31 mars 2022 qui sont exigibles au cours des six prochains exercices et par la suite :

	<b>Obligations d'exploitation</b>
2023	1 991 \$
2024	807
2025	592
2026	325
2027	325
2028 et par la suite	974
	<b>5 014 \$</b>

#### OBLIGATIONS D'EXPLOITATION

Les principaux contrats d'exploitation de la société visent des contrats de licences et d'autres contrats à long terme qui ne respectent pas les critères de location sous IFRS 16. La société doit également verser des redevances sur l'utilisation de la musique pour la majeure partie de ses services de diffusion musicale. Par l'intermédiaire de sociétés de gestion de droits d'auteur, la société paie des redevances à deux types de titulaires de droits d'auteur : les titulaires de droits visant les œuvres musicales, qui englobent la musique et les paroles, et les titulaires de droits visant la performance des artistes et les enregistrements sonores, qui comprennent les performances réelles et les enregistrements d'œuvres musicales.

#### LICENCES DE DIFFUSION

Aux termes des conditions de licences de diffusion que détient la société, cette dernière s'engage à verser des contributions au titre du développement du contenu canadien (« DCC ») sur la durée initiale des licences, laquelle est généralement de sept ans.

### 28. RECOURS À DES ESTIMATIONS ET À DES JUGEMENTS

L'établissement des présents états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (les *International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS ») a exigé que la direction pose des jugements et fasse des estimations et des hypothèses influant sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La présente note fait le survol des questions qui requièrent plus de jugement ou comportent plus de complexité ainsi que des éléments qui seront vraisemblablement ajustés de façon importante du fait que les estimations et hypothèses peuvent différer des résultats réels. Des informations détaillées concernant chacun de ces jugements et estimations sont présentées dans les notes 3 à 27 qui renferment également des renseignements sur le mode de calcul de chaque élément des états financiers consolidés qui en est touché.



## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### ESTIMATIONS IMPORTANTES

Les questions qui mettent en jeu des estimations importantes sont les suivantes :

- Estimation de l'impôt exigible à payer et de la charge d'impôt exigible – *Note 10*
- Comptabilisation des actifs d'impôt différé découlant des pertes fiscales pouvant être reportées en avant à des fins fiscales – *Note 10*
- Estimation du coût des régimes de retraite à prestations définies et de la valeur actualisée de l'obligation nette au titre du régime de retraite – *Note 23*
- Valeur d'utilité ou juste valeur diminuée des coûts de vente de l'UGT estimées utilisées aux fins du test de dépréciation du goodwill et des licences de diffusion – *Note 16*
- Estimation de la juste valeur des actifs, des passifs et de la contrepartie conditionnelle comptabilisée au titre des acquisitions d'entreprises – *Notes 3 et 22*
- Estimation de la durée des contrats de location assortis d'options de renouvellement – *Notes 14 et 21*

Les estimations reposent sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et des mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est comptabilisée au cours de l'exercice où les estimations sont révisées ainsi qu'au cours des exercices ultérieurs touchés par ces révisions.

### JUGEMENTS CRITIQUES

Les jugements critiques exercés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

- *Dépréciation d'actifs non courants*

Aux fins des tests de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, des licences de diffusion et du goodwill, la direction doit recourir à son jugement afin de cerner le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie en grande partie indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs (une « unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »).

Les montants utilisés aux fins du calcul de la dépréciation reposent sur des estimations des flux de trésorerie futurs de la société, notamment sur des estimations des produits, charges d'exploitation, taux d'actualisation et prix sur le marché futurs. De par leur nature, ces estimations et ces hypothèses sont assujetties à des incertitudes relatives à la mesure; par conséquent, les résultats réels pourraient différer des estimations. L'incidence de la COVID-19 sur la société a également été prise en compte dans le calcul des flux de trésorerie futurs. En fonction des mesures qui sont adoptées par les autorités fédérales et provinciales pour ralentir ou endiguer la propagation de la COVID-19, notamment la fermeture des entreprises non essentielles et la distanciation sociale, les résultats réels pourraient s'écarter sensiblement des estimations utilisées.

- *Durées d'utilité des licences de diffusion*

La société considère les licences de diffusion comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée étant donné qu'elles sont renouvelées tous les sept ans sans qu'il soit nécessaire d'engager des coûts importants et il est peu probable que leur renouvellement soit refusé.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- *Identification d'une acquisition d'entreprise*

La direction doit exercer son jugement pour déterminer si une transaction constitue un regroupement d'entreprises ou un achat d'actifs selon les critères définis dans l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. L'acquisition d'un actif ou d'un groupe d'actifs qui constituent une entreprise est comptabilisée comme un regroupement d'entreprises et peut donner lieu à un goodwill, contrairement à une acquisition d'actifs, ce qui a donc une incidence sur la charge d'amortissement ou les résultats des tests de dépréciation ultérieurs.

- *Comptabilisation des immobilisations incorporelles développées en interne*

La direction doit recourir à son jugement pour déterminer si une immobilisation incorporelle développée en interne est admissible à la comptabilisation, notamment en évaluant la faisabilité technologique d'un projet et en établissant les coûts internes qu'il convient d'inscrire à l'actif. À cette fin, la direction doit distinguer les coûts requis pour générer une immobilisation incorporelle des coûts nécessaires pour la maintenir. La comptabilisation d'une immobilisation incorporelle développée en interne donnerait lieu à une hausse de la charge d'amortissement, alors que l'absence de cette comptabilisation ferait augmenter les frais de recherche et de développement.

Il est également nécessaire de faire preuve de jugement pour établir la durée d'utilité estimée d'une immobilisation incorporelle développée en interne. L'accroissement de la durée d'utilité estimée d'une immobilisation aurait pour conséquence de réduire la charge d'amortissement annuelle.

- *Durée des contrats de location assortis d'options de renouvellement*

La société détermine la durée du contrat de location comme étant le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les intervalles visés par toute option de prolongation du contrat de location qu'elle a la certitude raisonnable d'exercer et toute période visée par une option de résiliation que la société a la certitude raisonnable de ne pas exercer. Après la date de début, la société réévalue la durée du contrat de location si un événement ou un changement de circonstances important se produit qui dépend de sa volonté et qui a une incidence sur sa capacité d'exercer (ou de ne pas exercer) l'option de renouvellement (p.ex., un changement de stratégie commerciale).

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 29. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### JUSTE VALEUR

La société a déterminé que la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de la partie courante des autres passifs, exclusion faite de la contrepartie conditionnelle, représentait une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. C'est pourquoi aucun détail concernant leur juste valeur n'est présenté ci-dessous. La juste valeur des facilités de crédit se rapproche de sa valeur comptable puisqu'elle porte intérêt au taux préférentiel ou au taux des acceptations bancaires plus une marge, ce qui avoisine les taux actuels qui seraient obtenus pour des emprunts assortis de modalités et d'un risque de crédit semblables. La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée à l'aide d'une évaluation de la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit de la contrepartie. La valeur comptable des avantages tangibles exigés par le CRTC et le solde à payer sur les acquisitions d'entreprises représente une estimation raisonnable de leur juste valeur puisqu'ils sont désactualisés au moyen du taux d'intérêt effectif, ce qui avoisine les taux actuels qui seraient obtenus avec des modalités et un risque de crédit semblables. Les tableaux suivants présentent sommairement la valeur comptable et la juste valeur des actifs et passifs financiers, ainsi que le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel ils appartiennent aux 31 mars 2022 et 2021. La société utilise la hiérarchie suivante pour déterminer et présenter la juste valeur des instruments financiers selon leur technique d'évaluation :

- Niveau 1 : Des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : D'autres techniques pour lesquelles toutes les données d'entrées ayant une incidence importante sur la juste valeur enregistrée peuvent être observées directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Des techniques qui utilisent des données d'entrées ayant une incidence importante sur la juste valeur enregistrée, non fondées sur des données de marché observables.

Au 31 mars 2022	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs financiers évalués au coût amorti</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 563 \$				
Créances clients et autres débiteurs	62 410				
<b>Actifs financiers évalués à la juste valeur</b>					
Placements	1 615 \$	1 615 \$	— \$	— \$	1 615 \$
<b>Passifs financiers évalués au coût amorti</b>					
Facilités de crédit	358 203 \$				
Dette subordonnée	25 442				
Créditeurs et charges à payer	62 768				
Avantages tangibles exigés par le CRTC	28 240				
Obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite	2 837				
Unités attribuées en fonction de la performance à payer	5 046				
Solde à payer sur les acquisitions d'entreprises	2 559				
<b>Passifs financiers évalués à la juste valeur</b>					
Contrepartie conditionnelle	19 204 \$	19 204 \$	— \$	— \$	19 204 \$
Instruments financiers dérivés	1 464	1 464	—	1 464	—

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 mars 2021	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs financiers évalués au coût amorti</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 040 \$				
Créances clients et autres débiteurs	57 891				
<b>Actifs financiers évalués à la juste valeur</b>					
Placements	900 \$	900 \$	— \$	— \$	900 \$
<b>Passifs financiers évalués au coût amorti</b>					
Facilités de crédit	303 704 \$				
Dette subordonnée	31 741				
Créditeurs et charges à payer	49 398				
Avantages tangibles exigés par le CRTC	27 970				
Obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite	6 112				
Unités attribuées en fonction de la performance à payer	4 478				
Solde à payer sur les acquisitions d'entreprises	100				
<b>Passifs financiers évalués à la juste valeur</b>					
Contrepartie conditionnelle	14 456 \$	14 456 \$	— \$	— \$	14 456 \$
Instruments financiers dérivés	5 370	5 370	—	5 370	—

Évaluation de la juste valeur (niveau 3) :

	Placements	Contrepartie conditionnelle
<b>Solde au 31 mars 2020</b>	23 548 \$	17 831 \$
Variation de la juste valeur, compte tenu des écarts de change	(3 787)	110
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	—	2 197
Règlements	(18 861)	(5 682)
<b>Solde au 31 mars 2021</b>	900 \$	14 456 \$
Variation de la juste valeur, compte tenu des écarts de change	12	(7 598)
Entrées	703	—
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	—	15 807
Règlements	—	(3 461)
<b>Solde au 31 mars 2022</b>	1 615 \$	19 204 \$

### PLACEMENTS

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021, les instruments de capitaux propres d'une entité fermée ont été classés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Une variation de 5 % de l'escompte en considération du facteur de liquidité aurait augmenté ou diminué la juste valeur des placements d'environ 81 \$ et 45 \$ pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021, respectivement.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, la société a cédé son placement dans AppDirect pour une contrepartie en trésorerie de 14 612 \$ US (18 861 \$) et a comptabilisé une perte à la cession de 3 787 \$ au poste « Variation de la juste valeur des placements » dans les états consolidés du résultat global.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### CONTREPARTIE CONDITIONNELLE

La contrepartie conditionnelle associée aux regroupements d'entreprises est payable à la réalisation d'objectifs en matière de croissance des produits au cours d'une période débutant à la date d'acquisition et au renouvellement de contrats avec des clients. L'évaluation de la juste valeur d'une contrepartie conditionnelle est déterminée au moyen de données non observables (niveau 3). Ces données comprennent i) le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés et ii) le taux d'actualisation ajusté en fonction des risques utilisé pour actualiser les flux de trésorerie, lequel est fonction du risque associé à l'atteinte des cibles de produits. Si les flux de trésorerie projetés avaient été haussés de 10 %, la juste valeur aurait augmenté de 2 496 \$ et si les flux de trésorerie projetés avaient été réduits de 10 %, la juste valeur aurait diminué de 2 619 \$. Des taux d'actualisation variant entre 12 % et 36 % ont été appliqués pour refléter la valeur temps de l'argent. Un changement de 100 points de base du taux d'actualisation aurait accru ou réduit la juste valeur de 187 \$.

La contrepartie conditionnelle a été classée à titre de passifs financiers et inscrite dans les autres passifs (note 22). La variation de la juste valeur a été comptabilisée dans le montant net des charges financières (produits financiers) (Note 8).

### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque que la société subisse une perte financière inattendue si un client ou une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. Ce risque découle principalement des créances clients et autres débiteurs de la société.

Le risque de crédit de la société provient principalement de ses créances clients. Les montants inscrits dans les états consolidés de la situation financière sont présentés après déduction d'une provision pour risque de crédit attendu que la direction de la société a estimée en se fondant, en partie, sur l'ancienneté du solde spécifique des débiteurs et sur les tendances actuelles et prévues en matière de recouvrement. L'exposition de la société au risque de crédit dépend principalement des caractéristiques propres à chaque client. Habituellement, la société n'exige pas de sûreté ni de garantie de la part de ses clients eu égard aux créances clients. Cependant, le crédit est accordé après évaluation de la solvabilité des clients. De plus, la société passe constamment en revue le crédit de ses clients et constitue une provision pour créances douteuses lorsque la probabilité de recouvrer les montants a diminué de façon importante. La société estime que son exposition au risque de crédit découlant de ses créances clients est limitée.

Une provision pour pertes de crédit attendues est conservée pour refléter le risque de perte de valeur relatif aux créances clients en fonction du modèle fondé sur la perte de crédit attendue. Une provision pour créances irrécouvrables est également constituée en fonction des antécédents en matière de recouvrement et du risque précis que présente chaque client.

Le classement chronologique des soldes des créances clients et la provision pour créances douteuses au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021 se présente comme suit :

	2022	2021
En règle	25 867 \$	20 125 \$
En souffrance depuis 0 à 30 jours	12 252	9 652
En souffrance depuis 31 à 60 jours	7 363	6 767
En souffrance depuis 61 à 90 jours	4 171	5 134
En souffrance depuis plus de 90 jours	7 067	6 901
Total des créances clients	56 720	48 579
Moins la provision pour pertes de crédit attendues	(5 929)	(3 198)
	50 791 \$	45 381 \$



## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La variation de la provision pour pertes de crédit attendues relativement aux créances clients s'établit comme suit :

	2022	2021
Solde à l'ouverture de l'exercice	3 198 \$	2 401 \$
Créances douteuses	88	1 488
Radiation portée en réduction de la provision	2 643	(691)
Solde à la clôture de l'exercice	5 929 \$	3 198 \$

Sa trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que ses autres débiteurs exposent également la société au risque de crédit. La société gère ce risque en ne concluant des transactions qu'avec des institutions financières fiables.

La valeur comptable des actifs financiers inscrits aux états consolidés de la situation financière représente l'exposition maximale de la société au risque de crédit.

### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité s'entend du risque que la société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. La société gère son risque de liquidité en assurant une surveillance continue des flux de trésorerie réels et prévus tant dans des conditions normales que sous contrainte. Le conseil d'administration examine et approuve également les budgets d'exploitation et d'investissement, ainsi que toute transaction importante qui ne s'inscrit pas dans le cours normal des activités, notamment des propositions de fusions, des acquisitions et d'autres investissements ou désinvestissements importants.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers, y compris les paiements d'intérêts estimés, au 31 mars 2022 :

	Valeur comptable totale	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Facilités de crédit	358 203 \$	359 336 \$	7 500 \$	351 836 \$	— \$
Dette subordonnée	25 442	25 600	—	25 600	—
Créditeurs et charges à payer	67 016	67 016	67 016	—	—
Obligations locatives	28 318	36 918	1 439	19 171	16 308
Autres passifs	60 997	66 556	23 421	40 884	2 251

### RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché s'entend du risque que des variations des prix de marché, comme les cours des monnaies étrangères, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, influent sur les résultats de la société ou sur la valeur des instruments financiers qu'elle détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir l'exposition au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant les rendements.

### RISQUE DE CHANGE

La société est exposée au risque de change en raison des ventes et des charges qui sont libellées dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de ses filiales, soit essentiellement le dollar américain (« \$ US ») et l'euro (« EURO »). Par ailleurs, la conversion, aux taux de change en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des filiales de la société accentue les variations du bénéfice. L'incidence de cette conversion est présentée en tant que profit ou perte de change aux états consolidés du résultat global.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Par la gestion de son risque de change, la société cherche à limiter son exposition nette aux flux de trésorerie en monnaies étrangères en transigeant, dans la mesure du possible, avec des tiers dans les devises susmentionnées, étant donné que ce type de transaction tiendra lieu de couverture économique naturelle pour chacune de ces monnaies.

L'exposition de la société au risque de change en ce qui concerne les éléments figurant dans ses états financiers consolidés s'établissait comme suit :

	31 mars 2022		31 mars 2021	
	\$ US	EURO	\$ US	EURO
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 666	1 464	877	1 925
Créances clients	17 846	2 562	10 438	3 753
Placements	2 850	—	—	—
Facilités de crédit	(7 800)	(3 800)	(10 421)	(6 000)
Créiteurs et charges à payer	(2 272)	(2 484)	(280)	(1 770)
Contrepartie conditionnelle et solde à payer sur les acquisitions d'entreprises	(14 093)	—	—	—
Exposition nette	2 197	(2 258)	614	(2 092)
Équivalent en dollars canadiens	2 745	(3 128)	772	(3 088)

Les taux de change suivants s'appliquent aux périodes et aux dates indiquées :

	2022		2021	
	Taux moyen	Taux de présentation	Taux moyen	Taux de présentation
\$ US par \$ CA	1,2535	1,2496	1,3221	1,2575
EURO par \$ CA	1,4573	1,3853	1,5406	1,4759

Selon les expositions au change de la société indiquées ci-dessus, la variation des taux de change présentés dans le tableau précédent par suite d'un renforcement de 5 % du dollar américain et de l'euro aurait eu les incidences suivantes sur le bénéfice net, en supposant que toutes les autres variables soient demeurées constantes :

	31 mars 2022		31 mars 2021	
	\$ US	EURO	\$ US	EURO
Augmentation (diminution) du bénéfice net	138	(156)	39	(154)

Un recul hypothétique de 5 % des monnaies étrangères aurait eu un effet équivalent, mais inverse, en présumant que toutes les autres variables soient demeurées constantes.

### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La société détient la majorité de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie dans des comptes portant intérêt à des taux inférieurs à 1,25 %. Par conséquent, sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie ne sont pas exposés de façon importante aux fluctuations des flux de trésorerie futurs découlant des variations des taux d'intérêt du marché. Les équivalents de trésorerie se composent de dépôts à terme dont l'échéance initiale ne dépasse pas trois mois et sont, par conséquent, également exposés au risque de taux d'intérêt eu égard à leur juste valeur. Toutefois, le risque lié à la juste valeur n'est pas important, compte tenu de l'échéance relativement rapprochée de ces instruments.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les facilités de crédit sont des instruments à taux d'intérêt variable qui échoient à plus d'un an. Cet instrument est exposé aux variations des taux d'intérêt futurs, lesquelles pourraient faire fluctuer les flux de trésorerie dans l'avenir. La société a conclu des swaps de taux d'intérêt dans le but de gérer son exposition au risque de taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente le sommaire des contrats sur taux d'intérêt en cours aux 31 mars 2022 et 2021 :

Échéance	Monnaie	Taux d'intérêt fixe (le cas échéant)	Valeur nominale initiale	Passifs liés à l'évaluation à la valeur de marché au 31 mars 2022	Passifs liés à l'évaluation à la valeur de marché au 31 mars 2021
<b>Swaps</b>					
25 octobre 2024	CAD	0,81 %	50 000 \$	— \$	945 \$
25 octobre 2024	CAD	1,33 %	50 000	—	403
25 octobre 2021	CAD	2,19 %	50 000	—	494
25 octobre 2024	CAD	2,29 %	50 000	—	1 938
			200 000	—	3 780
<b>Swaptions</b>					
25 octobre 2024	CAD	—	100 000	604	642
25 octobre 2024	CAD	—	100 000	860	948
			200 000 \$	1 464 \$	1 590 \$
			400 000 \$	1 464 \$	5 370 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, la société a dénoué trois swaps de taux d'intérêt venant à échéance le 25 octobre 2024 et a effectué des paiements totalisant 600 \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la société a dénoué deux swaps de taux d'intérêt venant à échéance le 29 août 2029 et le 31 août 2029 et a reçu des paiements en trésorerie totalisant 490 \$.

Puisque la société a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture au cours des exercices clos les 31 mars 2022 et 2021, des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché de 3 397 \$ et de 13 818 \$ ont été comptabilisés dans les charges financières (produits financiers), montant net, respectivement.

### 30. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la société en matière de gestion du capital sont les suivants :

Poursuivre sa stratégie de croissance grâce aux acquisitions et à la croissance interne en maintenant une souplesse financière;

Procurer à ses actionnaires un rendement du capital investi approprié.

Aux fins de la gestion du capital, la société définit son capital comme étant la somme de la dette nette et du total des capitaux propres.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les montants totaux relatifs au capital géré sont les suivants :

	2022	2021
Contrepartie conditionnelle, y compris la partie courante	19 204 \$	14 456 \$
Solde à payer sur les acquisitions d'entreprises, y compris la partie courante	2 559	100
Facilités de crédit	358 203	303 704
Dette subordonnée	25 442	31 741
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(14 563)	(9 040)
Dette nette compte tenu de la contrepartie conditionnelle et solde à payer sur les acquisitions d'entreprises	390 845	340 961
Total des capitaux propres	273 529	274 692
	664 374 \$	615 653 \$

La stratégie de financement de la société consiste à maintenir une structure souple lui permettant de réagir adéquatement à l'évolution de la conjoncture économique et à favoriser sa croissance au moyen d'acquisitions d'entreprises. La société surveille sa structure du capital à l'aide du ratio dette nette/BAIIA ajusté. Se reporter à la note 4 pour obtenir de plus amples renseignements concernant le BAIIA.

Pour maintenir ou ajuster sa structure du capital, la société peut modifier le montant des dividendes qu'elle verse à ses actionnaires, émettre ou rembourser des titres de créance, émettre des actions ou entreprendre d'autres activités qu'elle juge appropriées dans les circonstances, et ce, sur une base trimestrielle.

### 31. TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS ET LES PARTIES LIÉES

#### PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel.

La rémunération de ses principaux dirigeants et les jetons de présence des administrateurs sont comme suit :

	2022	2021
Avantages du personnel à court terme	5 074 \$	5 727 \$
Rémunération fondée sur des actions	525	465
Unités d'actions attribuées en fonction de la performance	2 533	1 755
Unités d'actions différées	954	2 908
	9 086 \$	10 855 \$

#### PARTIES LIÉES

Les parties liées de la société comprennent les administrateurs et les principaux dirigeants, les membres de leur famille et les sociétés sur lesquelles elles exercent une influence ou un contrôle notable. La société a traité avec des parties liées au cours de la période de présentation de l'information. Ces transactions sont évaluées à la valeur d'échange qui correspond au montant de la contrepartie établie et convenue par les parties liées selon les conditions normales de marché.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, la société a comptabilisé des produits de 794 \$ (742 \$ en 2021) générés par de la publicité vendue à des entités contrôlées par des administrateurs de la société.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 32. BASE D'ÉTABLISSEMENT

#### A) DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés de la société ont été établis conformément aux IFRS qu'a publiés le Conseil des normes comptables internationales (« IASB »).

Le conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés le 7 juin 2022.

#### B) BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants :

- la contrepartie conditionnelle à payer, qui est évaluée à la juste valeur chaque période de présentation de l'information conformément à l'IFRS 3;
- les placements, qui sont évalués à la juste valeur à la clôture de chaque exercice conformément à l'IFRS 9;
- le coût des régimes de retraite à prestations définies et la valeur actualisée de l'obligation nette au titre du régime de retraite évaluée à la juste valeur conformément à l'IAS 19;
- les passifs liés au régime d'unités d'actions différées, au régime d'unités attribuées en fonction de la performance, qui sont évalués à la juste valeur à la clôture de chaque exercice conformément à l'IFRS 2;
- les options sur actions, qui sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution conformément à l'IFRS 2;
- les actifs et passifs acquis ou repris dans le cadre de regroupements d'entreprises, qui sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition.
- les instruments financiers dérivés sont mesurés à la juste valeur, déterminée à l'aide d'une évaluation de la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit de la contrepartie conformément à l'IFRS 9.

#### C) CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

##### MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRÉSENTATION

Les éléments figurant dans les états financiers de chaque filiale sont évalués au moyen de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel celle-ci exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, ce dollar étant la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près.

##### TRANSACTIONS ET SOLDES

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les profits et pertes de change qui résultent du règlement de telles transactions et de la conversion d'actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice sont portés en résultat net. Les écarts de conversion des actifs et passifs inscrits à la juste valeur sont présentés dans les profits ou pertes à la juste valeur. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au taux de change à la date de la transaction. Les profits ou pertes de change sont présentés sur une base nette.



## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### FILIALES

Les résultats et la situation financière des établissements à l'étranger (dont aucun n'a une monnaie ayant cours dans une économie hyperinflationniste) dont la monnaie fonctionnelle diffère de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation comme suit :

- les actifs et passifs figurant dans chaque état de la situation financière sont convertis au taux de clôture à la date de cet état;
- les produits et charges de chaque état du résultat net et du résultat global sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cela ne correspond pas à une estimation raisonnable de l'incidence cumulative des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas ces produits et ces charges sont convertis à ces dates);
- tous les écarts de change qui en découlent sont pris en compte dans les autres éléments du résultat global.

Le goodwill et les ajustements de juste valeur résultant de l'acquisition d'un établissement à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de celui-ci et sont convertis au taux de clôture.

## 33. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière uniforme pour tous les exercices présentés dans les présents états financiers consolidés et par les filiales de la société.

### A) MODE DE CONSOLIDATION

#### REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le goodwill, tel qu'il est calculé par la société, correspond à l'excédent de la juste valeur de la contrepartie transférée, qui reflète notamment la juste valeur de la contrepartie conditionnelle, sur le montant net comptabilisé (généralement la juste valeur) des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris, tous ces éléments étant évalués à la date d'acquisition. Lorsque l'écart est négatif, un profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses est immédiatement comptabilisé en résultat net.

Les coûts de transaction, autres que ceux liés à l'émission de titres de créance ou de capitaux propres, que la société assume dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

#### FILIALES

Les filiales sont des entités contrôlées par la société. La société exerce un contrôle sur une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec cette entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ses rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés de la date de la prise du contrôle à la date de la perte du contrôle.

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et ceux de ses filiales entièrement détenues, soit Stingray Music USA Inc. et ses filiales Pop Radio LLC, 2144286 Ontario Inc., 4445694 Canada Inc., Pay Audio Services Limited Partnership, Music Choice Europe Limited, Stingray Digital International Ltd., Stingray Europe B.V., Transmedia Communications SA, SBA Music PTY Ltd, Stingray Music, S.A. de C.V., DJ Matic NV, Stingray Radio Inc., Calm Rado Corp. ainsi que les filiales entièrement détenues de ces entités.

#### PLACEMENT DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la société exerce une influence notable, c'est-à-dire qu'elle détient le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint. La société comptabilise son placement dans une entreprise

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

associée selon la méthode de la mise en équivalence, en vertu de laquelle le placement est initialement comptabilisé au coût. Par la suite, les états financiers consolidés présentent la quote-part revenant à la société du résultat de l'entreprise associée jusqu'à la date à laquelle cesse l'influence notable. Les distributions reçues d'une entreprise associée réduisent la valeur comptable du placement. Les états consolidés du résultat global comprennent la quote-part de la société des montants comptabilisés par son entreprise associée au titre d'autres éléments du résultat global, le cas échéant. Les soldes intersociétés entre la société et l'entreprise associée ne sont pas éliminés.

### PLACEMENT DANS UNE COENTREPRISE

Une coentreprise est un partenariat dans lequel la société et les autres parties qui exercent un contrôle conjoint sur le partenariat ont des droits sur l'actif net de celui-ci.

### TRANSACTIONS ÉLIMINÉES À LA CONSOLIDATION

Les soldes et transactions intragroupes, ainsi que les profits et pertes latents qui découlent de transactions intragroupes, sont éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

## B) INSTRUMENTS FINANCIERS

### ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS FINANCIERS

La société comptabilise initialement les actifs financiers à la date de transaction à laquelle elle devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Au moment de la comptabilisation initiale, la société classe ses actifs financiers comme étant ultérieurement évalués soit au coût amorti soit à la juste valeur, selon le modèle économique qu'elle applique pour gérer les actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels qui y sont liés. S'il est établi qu'un actif financier ne sera pas comptabilisé ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net, l'évaluation initiale reflète alors les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à la création de l'actif financier.

#### Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont remplies et s'il n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du résultat net :

- l'actif est détenu dans le cadre de l'application d'un modèle économique dont l'objectif est de conserver des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le solde du capital.

La société classe actuellement la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les créances clients et autres débiteurs en tant qu'actifs financiers évalués au coût amorti.

#### Actifs financiers évalués à la juste valeur

Tous les placements en titres de capitaux propres et autres actifs financiers qui ne remplissent pas les conditions permettant de les classer comme des actifs financiers évalués au coût amorti sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les variations de celle-ci, y compris tout produit d'intérêts ou de dividende reçu, sont comptabilisées en résultat net.

Les placements de la société sont classés comme des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, lorsqu'elle transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie contractuels dans le cadre d'une transaction aux termes de laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou lorsqu'elle ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété et qu'elle ne conserve pas le contrôle de l'actif transféré. Tout droit créé ou conservé par la société sur de tels actifs financiers décomptabilisés est inscrit comme un actif ou un passif distinct.

### *Passifs financiers*

La société comptabilise initialement les titres de créance émis et les créances subordonnées à la date à laquelle ils sont créés. Tous les autres passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de la transaction, soit la date à laquelle la société devient une partie aux dispositions contractuelles des instruments.

Les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Dans les cas où les passifs financiers ne sont pas ultérieurement comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, l'évaluation initiale comprend alors les coûts de transaction directement attribuables.

La société évalue la totalité des passifs financiers au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour ce qui est de la contrepartie conditionnelle comptabilisée à la juste valeur par le biais du résultat net et des passifs financiers qui ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net parce que ce faisant, la pertinence des informations est accrue. L'évaluation de ces passifs doit se faire ultérieurement à la juste valeur.

La société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes ou annulées ou lorsqu'elles arrivent à expiration.

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états consolidés de la situation financière, si et seulement si la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

### *Instruments financiers dérivés*

La société recourt à des instruments financiers dérivés afin de gérer son risque de taux d'intérêt afférent à ses facilités de crédit et elle n'utilise pas ces instruments à des fins de spéculation ou de transaction. La société n'applique pas la comptabilité de couverture et, par conséquent, les profits ou les pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché sont pris en compte dans le montant net des charges financières (produits financiers).

### **DÉPRÉCIATION D'ACTIFS FINANCIERS**

La société comptabilise des provisions au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers qui sont évalués au coût amorti. Les corrections de valeur pour pertes sur créances clients sont évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. La période maximale à prendre en considération pour évaluer les pertes de crédit attendues est la période contractuelle maximale pendant laquelle la société est exposée au risque de crédit. Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établie par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Les pertes de crédit sont évaluées comme étant la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie (soit la différence entre les flux de trésorerie qui sont dus à l'entité aux termes du contrat et les flux de trésorerie que la société s'attend à recevoir). Les pertes de crédit attendues sont actualisées au taux d'intérêt effectif de l'actif financier.

Les pertes de crédit attendues sur les créances clients et autres débiteurs sont évaluées par portefeuille en fonction de facteurs qui peuvent comprendre l'expérience passée de la société en matière de recouvrement de créances, l'augmentation des délais de paiement au sein du portefeuille ainsi que des changements de la conjoncture économique, à l'échelle nationale ou internationale, pouvant se traduire par des défauts de paiement.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La correction de valeur pour pertes relatives à des actifs est déduite de la valeur comptable brute de l'actif et est comptabilisée en résultat net.

Si le montant de la perte de valeur diminue au cours d'un exercice ultérieur, et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenu après la comptabilisation de la dépréciation (par exemple une amélioration de la notation de crédit du débiteur), la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise. La reprise comptabilisée correspond alors à l'amélioration et ne peut excéder le coût amorti qui aurait été inscrit à la date de reprise de la dépréciation si aucune dépréciation n'avait été comptabilisée. Le montant de la reprise est comptabilisé en résultat net.

### C) COMPTABILISATION DES PRODUITS

#### CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

La société comptabilise les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients conformément aux cinq étapes suivantes énoncées dans l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* :

- 1) Identification du contrat avec un client
- 2) Identification des obligations de prestation contenues dans le contrat
- 3) Détermination du prix de transaction correspondant à la contrepartie totale à recevoir du client
- 4) Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation prévues au contrat, selon leur juste valeur respective
- 5) Comptabilisation des produits lorsque les conditions pertinentes sont remplies pour chacune des obligations de prestation

Les produits sont évalués en fonction de la valeur de la contrepartie attendue dans un contrat conclu avec un client, puis comptabilisés lorsque le contrôle d'un produit ou d'un service a été transféré à un client.

Un actif sur contrat est pris en compte dans l'état consolidé de la situation financière lorsque des produits ont été générés sans avoir été facturés. Les actifs sur contrats sont présentés dans les autres actifs courants. Un passif sur contrat est comptabilisé lorsque la société a reçu une contrepartie avant que les produits ou les services n'aient été transférés à un client.

#### Secteur diffusion et musique pour entreprises

Le secteur Diffusion et musique pour entreprises est spécialisé dans la diffusion de contenu musical et vidéo sur plusieurs plateformes et dans les solutions d'affichage numérique, et il tire ses produits des abonnements et des contrats.

#### ***Abonnements***

La société comptabilise des produits tirés de la distribution de musique et de contenu vidéo en continu au fil du temps, car le client reçoit et consomme la musique fournie au moment où elle est diffusée. Les produits tirés des solutions sur demande, qui englobent principalement ceux tirés des services musicaux et de concerts, sont également comptabilisés au fil du temps, car le client reçoit et consomme le produit sur demande au moment où il est diffusé. La société comptabilise les passifs sur contrats lorsque les clients paient leurs frais d'abonnement d'avance.

#### ***Matériel et main d'œuvre***

Quant aux projets liés au matériel et à la main d'œuvre, correspondant essentiellement à des accords intégrés, la société prend en compte chacun des produits et services lorsqu'ils ont été identifiés séparément et que le client peut tirer parti du produit ou du service pris isolément ou en le combinant avec d'autres ressources aisément

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

disponibles. Le montant total de la contrepartie attribuable est réparti entre chaque produit ou service pris isolément ou en le combinant avec d'autres ressources aisément disponibles en proportion de son prix de vente spécifique.

D'ordinaire, la société détermine les prix de vente spécifiques en fonction des prix observables pour des produits vendus séparément sans être assujettis à un contrat de services, ajustés pour tenir compte des conditions du marché et d'autres facteurs, au besoin. Lorsque les produits et services similaires ne sont pas vendus séparément, la société recourt à la méthode du coût attendu plus marge pour déterminer les prix de vente spécifiques. La société comptabilise les produits provenant de chacun des produits ou services lorsque les obligations de prestation connexes sont remplies, soit à un moment précis pour ce qui est de la vente de matériel et au fil du temps pour les services musicaux.

### ***Publicité***

La société comptabilise des produits tirés de la publicité généralement à un moment précis, lorsque la publicité est diffusée sur le réseau. La publicité rejoint les clients par les Médias commerciaux, les Médias en continu et les Médias de diffusion. Les médias commerciaux comprennent la musique sous licence en magasin, les vidéoclips, la signalisation numérique et les informations sur les consommateurs, les médias en contenu comprennent la musique et les paysages sonores sur les canaux Web et mobiles et les chaînes FAST et les médias de diffusion comprennent les concerts, les spectacles, les vidéoclips et les chaînes audio de télévision.

### ***Secteur radio***

Le secteur Radio exploite des stations de radio partout au pays et tire ses produits de la publicité. Les produits publicitaires sont pris en compte à un moment précis lorsque la publicité est diffusée sur les ondes des stations de radio de la société. Les produits sont comptabilisés déduction faite des commissions des agences étant donné que ces charges sont payées directement aux agences par les annonceurs.

## **D) RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT**

Les dépenses de recherche engagées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou de nouvelles techniques sont comptabilisées en résultat net lorsqu'elles sont engagées.

Les frais de développement, déduction faite des crédits d'impôt, sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés, sauf si les coûts peuvent être évalués de façon fiable, si le produit ou le procédé est faisable sur le plan technique, si des avantages économiques futurs sont probables et si la société a l'intention d'achever le développement, ou dispose de ressources suffisantes pour le faire, et de mettre en service ou de vendre l'immobilisation. Dans ce cas, les frais sont comptabilisés à titre d'immobilisations incorporelles développées en interne. Il y a lieu de se reporter à la note m), Immobilisations incorporelles.

## **E) AIDE PUBLIQUE**

L'aide publique est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société répondra aux exigences de la subvention ou du programme de subvention approuvé et que la société, de l'avis de la direction, recevra bel et bien l'aide publique. L'aide publique se rapportant aux charges d'exploitation, notamment une subvention salariale comme la Subvention salariale d'urgence du Canada, est comptabilisée en réduction de ces charges. Les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés en réduction des frais de recherche et de développement au cours de l'exercice où les coûts sont engagés.

Les crédits d'impôt à l'investissement sont examinés et approuvés par les administrations fiscales, et il est possible que le montant de la subvention accordée diffère du montant comptabilisé.



## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### F) CONTRATS DE LOCATION ET PAIEMENTS

Les contrats de location simple ne sont pas comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière de la société. Les paiements versés aux termes de ces contrats sont comptabilisés en résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat. Les avantages reçus au titre de la location sont comptabilisés comme une partie intégrante du total de la charge de location sur la durée du contrat de location. Les paiements éventuels au titre de la location sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

### G) PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts tirés de sommes investies et la variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont gagnés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les facilités renouvelables, la désactualisation des provisions, la variation de la juste valeur des dérivés et de la contrepartie conditionnelle, l'amortissement des coûts de financement différés, les (profits) pertes de change et les pertes de valeur comptabilisées à l'égard des actifs financiers.

La société comptabilise les produits financiers et les charges financières à titre d'éléments des activités d'exploitation dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

### H) IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés en résultat net, sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible s'entend de l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou recouvré au titre du bénéfice imposable ou de la perte d'un exercice donné, aux taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des exercices antérieurs.

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs établie aux fins de la présentation de l'information financière et leur valeur fiscale.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporaires suivantes :

- les différences temporaires liées à la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre de transactions qui ne sont pas un regroupement d'entreprises et qui ne touchent ni le bénéfice (la perte) comptable, ni le bénéfice imposable (la perte fiscale);
- les différences temporaires qui se rapportent à des participations dans des filiales, dans des entreprises associées ou dans des partenariats, dans la mesure où la société est à même d'exercer un contrôle sur le moment auquel les différences temporaires se résorberont et où il est probable que ces différences ne se résorberont pas dans un avenir prévisible;
- les différences temporaires imposables qui résultent de la comptabilisation initiale d'un goodwill.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur auquel ces éléments pourront être imputés sera réalisé. Les actifs d'impôt différé sont évalués au coût à la clôture de chaque exercice, et leur valeur comptable est réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable sera réalisé.

L'impôt différé est évalué aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer aux différences temporaires lorsque celles-ci se résorberont, selon les lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé se rapportent à des impôts prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

### I) BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne, d'actions à droit de vote subalterne variable et d'actions à droit de vote multiple en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est calculé à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, d'actions à droit de vote subalterne, d'actions à droit de vote subalterne variable et d'actions à droit de vote multiple en circulation au cours de l'exercice, après ajustement pour tenir compte de l'incidence dilutive des options sur actions, des unités d'actions attribuées en fonction de la performance et des unités d'actions différées. Le calcul du nombre d'actions supplémentaires repose sur l'hypothèse selon laquelle tous les instruments qui ont un effet dilutif sont exercés et que le produit qui en est tiré, ainsi que le montant de la rémunération fondée sur des actions non comptabilisée, qui est considéré comme un produit présumé, sont utilisés aux fins du rachat d'actions à droit de vote subalterne, d'actions à droit de vote subalterne variable et d'actions à droit de vote multiple au prix de l'action moyen pour l'exercice. En ce qui a trait aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance, seule la rémunération fondée sur des actions non comptabilisée est considérée comme un produit présumé puisque le détenteur ne paie aucun prix d'exercice.

### J) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les soldes déposés auprès de banques.

### K) STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur de réalisation nette s'entend du prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué du coût de vente estimé.

### L) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

#### COMPTABILISATION ET ÉVALUATION

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif ainsi que les coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la restauration des lieux, le cas échéant.

Lorsque des composantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes).

Les profits et pertes à la cession d'une immobilisation corporelle sont déterminés au moyen de la comparaison du produit de la cession et de la valeur comptable, et sont comptabilisés en résultat net.

#### COÛTS ULTÉRIEURS

Le coût de remplacement d'une composante d'une immobilisation corporelle est reflété dans la valeur comptable de la composante s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à la composante iront à la société et s'il peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la composante remplacée est décomptabilisée. Les coûts de l'entretien quotidien des immobilisations corporelles sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont engagés.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### AMORTISSEMENT

L'amortissement est calculé sur le coût de l'actif diminué de sa valeur résiduelle et est comptabilisé en résultat net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque composante d'une immobilisation corporelle, étant donné que ce mode reflète le plus étroitement le rythme prévu de réalisation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif. Les actifs loués sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de la durée d'utilité, à moins que la société ait l'assurance raisonnable qu'elle deviendra propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location.

Les durées d'utilité estimées pour l'exercice à l'étude et les exercices comparatifs sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Période
Bâtiments	De 20 à 60 ans
Infrastructure de radiodiffusion	De 8 à 25 ans
Mobilier, agencements et matériel	De 3 à 10 ans
Matériel informatique	De 4 à 6 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

Les estimations utilisées aux fins des modes d'amortissement, des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont passées en revue à la clôture de chaque exercice et sont ajustées au besoin de manière prospective.

### M) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, EXCLUSION FAITE DES LICENCES DE DIFFUSION

Les immobilisations incorporelles acquises par la société qui ont une durée d'utilité déterminée sont évaluées au coût diminué du cumul de l'amortissement et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

La juste valeur des ententes de non-concurrence acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée en fonction des pertes de produits actualisées estimées qui ont pu être évitées grâce à la signature de ces ententes. La juste valeur des listes de clients et des relations clients acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée selon la méthode des bénéfices excédentaires sur plusieurs périodes. Selon cette méthode, l'actif en cause est évalué après déduction du juste rendement sur tous les autres actifs qui contribuent à créer les flux de trésorerie connexes. La juste valeur des catalogues musicaux acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée selon les coûts estimés de création de ces catalogues musicaux. La juste valeur des marques de commerce acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée selon les paiements de redevances futurs estimés actualisés qui ne sont pas à verser.

Les montants inscrits à l'actif au titre des immobilisations incorporelles développées en interne comprennent le coût total des biens ou services externes et des coûts de main-d'œuvre directement attribuables au développement.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### AMORTISSEMENT

L'amortissement est comptabilisé en résultat net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée.

Les immobilisations incorporelles développées en interne, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont amorties à compter de la date de commercialisation des biens et services.

Les durées d'utilité estimées pour l'exercice à l'étude et les exercices comparatifs sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Période
Logiciels et applications développés en interne	De 2 à 5 ans
Catalogue musical	De 5 à 15 ans
Liste de clients et relations clients	De 3 à 15 ans
Marques de commerce	De 2 à 20 ans
Licences, applications Web et logiciels	De 2 à 25 ans
Ententes de non-concurrence	De 2 à 11 ans

Les estimations utilisées aux fins des modes d'amortissement, des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont passées en revue à la clôture de chaque exercice et sont ajustées au besoin de manière prospective.

### N) CONTRATS DE LOCATION

À la date de passation d'un contrat, la société apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location, c'est-à-dire s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. La société répartit la contrepartie prévue au contrat à chaque composante locative et composante non locative sur la base de leur prix distinct relatif. En revanche, pour les contrats de location visant des biens dont elle est le preneur, la société a décidé de ne pas séparer les composantes non locatives et elle comptabilisera les composantes locatives et non locatives comme une seule composante de nature locative. L'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative sont comptabilisés à la date de début du contrat de location.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION À L'ÉGARD DES CONTRATS DE LOCATION

L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au coût. Le coût se fonde sur le montant initial de l'obligation locative majoré des coûts directs initiaux engagés, déduction faite des éventuels avantages incitatifs à la location reçus.

Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation est diminué périodiquement des charges d'amortissement et des pertes de valeur éventuelles et ajusté au titre de certaines réévaluations de l'obligation locative. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis pour refléter le modèle de consommation attendu des avantages économiques futurs, qui se fonde sur le moindre de la durée d'utilité de l'actif et de la durée du contrat de location selon le mode linéaire. La durée du contrat de location tient compte de l'option de renouvellement uniquement si la société est raisonnablement certaine d'exercer cette option. La durée des contrats de location varie de 1 à 50 ans pour les immeubles et les tours, de 10 à 99 ans pour le terrain et de 1 à 5 ans pour les véhicules.

La société a décidé de ne pas comptabiliser d'actifs au titre de droits d'utilisation ni d'obligations locatives pour les contrats dont la durée totale est d'au plus 12 mois et les contrats visant des actifs de faible valeur, notamment le matériel de bureau. Les paiements de loyers liés à ces contrats de location sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée du contrat.

### OBLIGATIONS LOCATIVES

À la date de début du contrat de location, la société comptabilise les obligations locatives en fonction de la valeur actualisée des paiements de loyers sur la durée du contrat. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes, déduction faite de tout avantage incitatif à la location à recevoir, des paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux et des sommes devant être versées au titre de garanties de valeur résiduelle. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice de toute option d'achat que la société a la certitude raisonnable d'exercer ainsi que les paiements au titre des pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par la société de l'option de résiliation du contrat de location. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

Dans le calcul de la valeur actualisée des paiements de loyers, la société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite aux termes du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Après la date de début, le montant des obligations locatives est accru pour rendre compte du cumul des intérêts et diminué pour tenir compte des paiements de loyers effectués. En outre, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée si survient une modification, un changement de la durée du contrat de location, un changement des paiements de loyers fixes en substance ou un changement dans la détermination d'acheter l'actif sous-jacent.

## **O) REGROUPEMENT D'ENTREPRISES, GOODWILL ET LICENCES DE DIFFUSION**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur à la date d'acquisition en fonction du montant total de la contrepartie transférée. Les coûts d'acquisition engagés sont passés en charges et inclus dans les coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges. Le coût d'un regroupement d'entreprises est imputé aux actifs (immobilisations corporelles et incorporelles) nets identifiables connexes. L'excédent du coût des entreprises acquises sur la juste valeur des actifs (immobilisations corporelles et incorporelles) nets identifiables connexes acquis est affecté au goodwill. Si la contrepartie est inférieure à la juste valeur des actifs nets acquis, l'écart est alors comptabilisé dans les états consolidés du résultat global.

Lorsque la société présente des demandes au CRTC en vue d'obtenir l'approbation d'exploiter une nouvelle licence de diffusion, le CRTC peut exiger de celle-ci qu'elle s'engage à verser des contributions au titre du développement



## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

du contenu canadien (« DCC ») sur la durée initiale de la licence qui vont au-delà des exigences annuelles prévues. Ces obligations sont considérées comme faisant partie des coûts afférents à la délivrance de nouvelles licences de diffusion et constatées en tant que passif au moment où la nouvelle licence de diffusion entre en exploitation. Tous les autres coûts directs afférents à la délivrance et à l'exploitation de nouvelles licences de diffusion sont également inscrits à l'actif en tant que licences de diffusion. Les contributions au titre du DCC découlant de l'acquisition d'entreprises sont considérées comme des coûts de transaction et passées en charges dans les états consolidés du résultat net.

Après la comptabilisation initiale, le goodwill et les licences de diffusion sont comptabilisés au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Le goodwill et les licences de diffusion ont des durées d'utilité indéfinie et ne sont pas amortis. Ils font toutefois l'objet de tests de dépréciation. Les licences de diffusion sont considérées comme des actifs à durée de vie indéterminée étant donné qu'elles sont renouvelées tous les sept ans sans qu'il soit nécessaire d'engager des coûts importants et il est peu probable que leur renouvellement soit refusé; par conséquent, il n'y a pas de limite prévisible quant à la période au cours de laquelle les licences de diffusion devraient générer des entrées nettes de trésorerie pour la société.

### P) DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

Chaque date de clôture, la société passe en revue la valeur comptable de ses actifs non financiers, lesquels comprennent les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et les immobilisations corporelles, pour déterminer si des événements particuliers ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable du goodwill et des licences de diffusion fait l'objet d'un test de dépréciation chaque exercice à la même date, ou plus fréquemment si des indications de dépréciation sont décelées.

Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés dans une UGT. Le goodwill est attribué à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies qui découleront du regroupement d'entreprises. Chaque unité ou groupe d'unités auquel un goodwill est attribué, qui représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne, ne doit pas être plus grand qu'un secteur opérationnel.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net. Les pertes de valeur sont d'abord portées en déduction de la valeur comptable du goodwill attribué à l'UGT, puis en déduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata.

### Q) PROVISIONS

Une provision est comptabilisée si, en raison d'un événement passé, la société a une obligation actuelle juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de façon fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôts qui reflète les évaluations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'obligation. La désactualisation est comptabilisée dans les charges financières.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### PASSIF ÉVENTUEL

Un passif éventuel s'entend d'une obligation possible découlant d'événements passés dont l'existence sera confirmée uniquement s'il survient un ou plusieurs événements incertains futurs échappant au contrôle de la société ou encore d'une obligation actuelle découlant d'événements passés (dont l'existence a donc été confirmée), mais qui n'a pas été comptabilisée parce qu'il est peu probable que le transfert ou l'utilisation d'un actif, que la prestation d'un service ou que toute autre forme de transfert d'un avantage économique sera nécessaire pour régler l'obligation ou parce que celle-ci ne peut être estimée de façon fiable.

## R) AVANTAGES DU PERSONNEL

### AVANTAGES DU PERSONNEL À COURT TERME

Les avantages du personnel à court terme sont passés en charges à mesure que les services correspondants sont rendus.

Un passif égal au montant que la société s'attend à payer est comptabilisé si cette dernière a une obligation actuelle juridique ou implicite de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

#### Régime d'options sur actions

La juste valeur à la date d'attribution des droits à des paiements fondés sur des actions attribués à la direction ou à des membres clés du personnel de la société est comptabilisée à titre de charge au titre des avantages du personnel, et une augmentation correspondante des capitaux propres est également comptabilisée sur la période d'acquisition de ces droits. Le montant passé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits pour lesquels il est prévu que les conditions de service seront remplies, de sorte que le montant finalement passé en charges dépend du nombre de droits qui remplissent les conditions de service à la date d'acquisition des droits.

#### Régimes d'unités d'actions attribuées en fonction de la performance et d'unités d'actions différées

Les unités attribuées en fonction de la performance et les unités d'actions différées qui devraient être réglées en trésorerie sont comptabilisées à titre d'attributions réglées en trésorerie, et la charge de rémunération est incluse dans les créditeurs et charges à payer. La charge de rémunération est initialement évaluée à la juste valeur à la date d'attribution et est comptabilisée en résultat net sur l'exercice d'acquisition. Le passif fait l'objet d'une réévaluation selon la juste valeur des actions de la société chaque date de clôture. Les réévaluations effectuées au cours de l'exercice d'acquisition sont comptabilisées immédiatement en résultat net si elles se rapportent à des services passés et sont amorties sur l'exercice résiduel d'acquisition si elles se rapportent à des services futurs. La charge de rémunération cumulée qui sera ultimement comptabilisée correspond à la juste valeur des actions de la société à la date de règlement.

#### Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

Les cotisations de la société, qui sont utilisées pour acheter des actions sur le marché libre pour le compte des employés, sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées à titre de charge au titre des avantages du personnel, et une augmentation correspondante du surplus d'apport est aussi comptabilisée. Le montant passé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits pour lesquels il est prévu que les conditions d'acquisition seront remplies, de sorte que le montant finalement passé en charges dépend du nombre de droits qui remplissent les conditions d'acquisition à la date d'acquisition des droits.

Les actions à l'égard desquelles les droits ne sont pas acquis qui sont détenues en fiducie pour le compte des employés sont des actions propres et sont donc déduites des capitaux propres lorsque les droits connexes sont acquis.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### PRESTATIONS DE RETRAITE

La société offre un régime de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies. Elle n'offre aucun avantage complémentaire de retraite non lié aux régimes de retraite aux employés.

#### Régime de retraite à cotisations définies

La société verse des cotisations égales à celles des employés aux termes du régime de retraite à cotisations définies. Aux termes de ce régime, les cotisations sont versées à une entité distincte et la société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des sommes supplémentaires. La partie de la société est comptabilisée à titre de charge de rémunération à mesure que les cotisations sont versées, ce qui coïncide avec les périodes au cours desquelles les services sont rendus par les employés.

#### Régimes de retraite à prestations définies

Le coût des prestations aux termes des régimes à prestations définies est établi sur une base annuelle par des actuaires indépendants, séparément pour chaque régime, selon la méthode des unités de crédit projetées. Les gains et pertes actuariels des deux régimes à prestations définies sont constatés immédiatement et intégralement dans la période au cours de laquelle ils surviennent, dans les autres éléments du résultat global. Les gains et pertes actuariels ne sont pas reclassés dans les états consolidés du résultat global au cours de périodes subséquentes.

Le coût des services passés est comptabilisé dans le résultat net à la plus rapprochée des dates suivantes : i) la date de la modification ou de la compression du régime, et ii) la date à laquelle la société comptabilise des coûts liés à la restructuration.

Le taux d'actualisation est appliqué au montant net de l'actif ou du passif au titre des prestations définies pour déterminer les charges nettes (produits nets) d'intérêts. La société comptabilise les changements suivants dans l'obligation au titre des prestations définies au poste « Charges d'exploitation » dans les états consolidés du résultat net : i) les coûts des services, qui comprennent les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés et les profits et les pertes sur les compressions ou les règlements, et ii) les charges nettes (produits nets) d'intérêts.

La valeur de tout actif au titre des prestations définies est limitée à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements au régime ou de compressions de cotisations futures au régime.

### **S) CAPITAL SOCIAL**

Les actions à droit de vote subalterne, actions à droit de vote subalterne variable et actions à droit de vote multiple sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à leur émission sont portés en réduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

# Assemblée générale annuelle des actionnaires

L'assemblée générale annuelle se tiendra virtuellement par vidéoconférence le 3 août 2022.

## Calendrier provisoire des résultats

Premier trimestre de 2023	Deuxième trimestre de 2023	Troisième trimestre de 2023	Quatrième trimestre de 2023
2 août 2022	8 novembre 2022	7 février 2023	6 juin 2023

## Inscription boursière

TSX : RAY.A et RAY.B

## Agent des transferts

### Compagnie Trust TSX

2001, boulevard Robert-Bourassa  
Bureau 1600  
Montréal (Québec)  
H3A 2A6  
Canada

1 514.285.8300 ou 1 800.387.0825  
help@astfinancial.com  
www.tsxtrust.com

# GLOSSAIRE

**Vidéo sur demande (VSD) :** système dans lequel les téléspectateurs choisissent eux-mêmes le contenu qu'ils veulent visionner, au moyen d'un ordinateur ou d'un système de télévision interactive, à partir d'une vaste sélection.

**Vidéo sur demande par abonnement (VSDA) :** s'entend d'un service qui donne aux utilisateurs un accès illimité à un vaste éventail de contenus moyennant des frais mensuels fixes. Les utilisateurs ont le plein contrôle et peuvent décider à quel moment lancer un programme.

**Services par contournement :** s'entend des films et des émissions de télévision fournis par l'intermédiaire d'une connexion Internet haute vitesse plutôt que par câble ou par satellite.

**Format 4K ultra-HD :** la télévision en ultra-haute définition (ultra-HD) est un format d'affichage numérique dont la résolution horizontale est de l'ordre de 4 000 pixels (4K ultra-HD).

**Télévision payante :** formule de télédiffusion selon laquelle les téléspectateurs paient par abonnement pour regarder une chaîne en particulier.

**Télévision sur protocole Internet (IPTV) :** procédé qui consiste à transmettre et à diffuser des émissions de télévision par Internet au moyen du protocole Internet (IP).

**Télévision par satellite :** mode de diffusion selon lequel un satellite transmet des signaux aux clients munis de l'équipement approprié dans une région donnée.

**Chaînes télévisées de diffusion en continu gratuites et financées par la publicité (FAST) :** Les chaînes FAST sont une nouvelle catégorie de contenu télévisuel par protocole Internet qui consiste en une programmation linéaire sans abonnement financée par la publicité (nécessite un abonnement Internet).

**Intelligence artificielle (IA) :** Il s'agit en général d'algorithmes conçus pour prendre des décisions semblables à celles de l'homme, souvent en utilisant des données en temps réel.

**Affichage numérique :** s'entend d'un réseau de médias d'affichage publicitaire numérique dans des espaces commerciaux et des lieux publics.

**Publicité extérieure audio :** selon le même principe que l'affichage numérique, la publicité extérieure audio est une nouvelle catégorie de publicité extérieure mise au point par Stingray où des publicités audio personnalisées sont intégrées à des chaînes de musique diffusées dans des établissements commerciaux.

**Téléviseur connecté :** téléviseur qui intègre, ou auquel est connecté, un appareil pour permettre la diffusion de contenu vidéo en continu.





[stingray.com](http://stingray.com)

